UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INTÉGRÉ ET LA MOBILISATION CITOYENNE: LE CAS DES RUELLES VERTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE À MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

KAREL BINETTE

AOÛT 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier les personnes faisant partie des comités de ruelles vertes qui ont généreusement participé aux entrevues semi-dirigées. Évidemment, vos témoignages sont au cœur de cette recherche. Merci aussi à tous les citoyens-nes impliqués-es qui ont pris de leur temps pour remplir le questionnaire en ligne. Je tiens également à remercier les personnes de l'Écoquartier de Rosemont-La Petite-Patrie ayant travaillé de pair avec nous, soit Chloé Dodinot, Matthias Verde, Françoise Légaré Pelletier et Mélissa Vachon. Un merci tout spécial à Josée-Anne Riverin du Service aux collectivités de l'UQAM qui a su me guider et m'écouter lors d'un projet connexe. Merci au département de géographie de l'UQAM, tant au corps professoral qu'aux employés-es de soutien, spécialement à Mario Bédard pour son aide lors des premières étapes du projet ainsi qu'à Mourad Djaballah pour la bonification de la carte des ruelles vertes. Finalement, je veux remercier mon codirecteur Yves Baudouin pour ses bons conseils. Puis, un remerciement sincère à ma directrice Catherine Trudelle qui a été d'une présence, d'une écoute et d'une disponibilité honnête, j'en suis très reconnaissante.

DÉDICACE

Merci à ma famille et mes amis-es pour leur grand soutien durant toutes ces années de travail. Un merci tout spécial à ma mère, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

AVANT-PROPOS

La recherche a pris naissance d'un besoin social et territorial important pour l'Écoquartier de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) et sa population. En fait, lors des forums sociaux de Rosemont (2012) et de La Petite-Patrie (2010), les citoyen-nes ont identifié et choisi l'environnement et le verdissement comme étant l'une des priorités du quartier. Les ruelles vertes représentent le cœur de ces préoccupations écologiques. Face à cette situation, l'Écoquartier RPP, en partenariat avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a demandé l'aide de deux professeurs du Département de géographie de l'UQAM, soit Catherine Trudelle et Yves Baudouin, appuyés d'une étudiante : Karel Binette, afin de réaliser une recherche visant à trouver des solutions pour pérenniser les comités de ruelles vertes. De ce partenariat a découlé un rapport de recherche ainsi que le présent mémoire de maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

LIST	TE DES TABLEAUX	VII
LIST	TE DES FIGURES	VIII
RÉS	SUMÉ	X
INT	RODUCTION	1
	APITRE I NTEXTE DE LA RECHERCHE	3
1.1	Mise en contexte	
1.2	Le développement durable	4
1.3	La dimension locale du développement durable	5
1.4	La participation citoyenne	7
1.5	La gouvernance territoriale du développement durable	8
1.6	Le verdissement urbain	9
1.7	Le développement local intégré	9
	1.7.1 Quelques exemples de projets de développement local intégré	10
1.8	Les ruelles de Montréal	11
-	APITRE II OBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET CADRE CONCEPTUEL	14
2.1	Élaboration de la problématique	14
2.2	Question principale, questions secondaires et hypothèse de recherche	15
2.3	Pertinences disciplinaire et sociale	16
2.4	Le cadre opératoire	19
	2.4.1 Méta-concept	19
	2.4.2 Concepts-clés	21
2.5	La pérennité comme finalité de la recherche	24

	APITRE III DRE OPÉRATOIRE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	26
3.1	Le lieu de recherche	
3.2	Justification du choix du territoire à l'étude	26
3.3	Unité de temps	
3.4	Type de recherche	
3.5	Types de sources	29
3.6	Collecte de données	30
3.7	Échantillonnage	31
3.8	Techniques d'analyse et de traitement des données	31
3.9	Opérationnalisation de la recherche	32
	3.9.1 Opérationnalisation du concept de gouvernance territoriale	32
	3.9.2 Opérationnalisation du concept de participation citoyenne	36
	3.9.3 Opérationnalisation du concept de mobilisation citoyenne	42
	3.9.4 Opérationnalisation du concept d'autonomisation	50
	APITRE IV	
PRÉ 4.1	SENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS Introduction	50
4.2	Recension des écrits.	
4.3	Méthodologie de recherche	
4.4	Résultats et analyse	
	4.4.1 Implication	
	4.4.2 Participation	
	4.4.3 Recrutement/mobilisation	
	4.4.4 Besoins	
	4.4.5 Conflits/problèmes	
4.5	Solutions proposées	
4.6	Conclusion	
	APITRE V	
RÉS	ULTATS COMPLÉMENTAIRES	82
5.1	Les questionnaires en ligne	82

5.1.1	Le profil socio-démographique	. 83
5.1.2	La perception	. 83
5.1.3	L'implication	. 84
5.1.4	Les activités	. 85
5.1.5	La circulation automobile	. 86
5.1.6	Les acteurs impliqués	. 86
5.1.7	État actuel et pistes de solutions	. 87
Les f	ocus groups	. 88
5.2.1	Facteurs de réussite et d'échec (problèmes rencontrés)	. 89
5.2.2	Le pouvoir effectif (quels acteurs détiennent le pouvoir?)	.90
5.2.3	La mobilisation citoyenne et ses défis	.90
5.2.4	L'autonomisation/pérennité des comités (solutions)	.91
5.2.5	Conclusion sur les résultats des focus groups	.91
CLUS	SION	.92
EXE	A	.XI
a)	Le profil socio-démographique	xi
b)	La perception	xix
c)	Implication	xxii
d)	Les activitésx	xxi
e)	La circulation automobilexx	xiv
f)	Les acteurs impliquésxxx	xvii
g)	État actuel et pistes de solution	xliv
		100
		103
		105
֡֡֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜	5.1.2 5.1.3 5.1.4 5.1.5 5.1.6 5.1.7 Les f 5.2.1 5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5 CLUS EXE a) b) c) d) e) f) g) ENDIOSTIO	b) La perception

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page	
3.1 Profil sociodémographique de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal	27	
3.2 Opérationnalisation de la recherche	54	
3.3 Opérationnalisation du concept de gouvernance territoriale	55	
3.4 Opérationnalisation du concept de participation citoyenne	56	
3.5 Opérationnalisation du concept de mobilisation citoyenne	57	
3.6 Opérationnalisation du concept d'autonomisation	58	

LISTE DES FIGURES

Figure Page
1.1 Schéma du développement durable5
1.2 Modèle conceptuel de la gouvernance du développement durable
1.3 Échelle de la participation citoyenne en huit niveaux
3.1 Territoire à l'étude : Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes
A.1.1 Sexe des répondants-esxi
A1.2 Âge des répondants-esxii
A1.3 Occupation professionnelle des répondants-esxiii
A1.4 État matrimonial des répondants-esxv
A1.5 Présence d'enfant(s) à la maisonxvi
A1.6 Niveau d'éducationxvii
A1.7 Statut résidentielxviii
A1.8 Fonctions des espaces verts urbainsxix
A1.9 Intérêt des répondants-es pour les ruelles vertesxxi
A1.10 Connaissance du territoirexxii
A1.12 Départ hypothétique des participants-es d'un/des comités de ruelles vertesxxiv
A1.13 Abandon d'un comité de ruelle verte par les répondants-esxxv
A1.14 Implication hypothétique des participants-es au sein des comités de ruelles vertesxxvi
A1.15 Motifs d'implicationxxvii

A1.16 Classification des motifs d'implication des répondants-esxxviii
A1.17 Fréquence d'implicationxxix
A1.18 Accessibilité de l'implication dans un comité de ruelle vertexxx
A1.19 Activités se pratiquant dans les ruelles vertes des participants-esxxxi
A1.20 Circulation automobile dans les ruelles vertesxxxiv
A1.21 Fréquence de la circulation automobile dans les ruelles vertesxxxv
A1.22 Interdiction hypothétique de la circulation automobile dans les ruelles vertesxxxvi
A1.23 Utilisation de la voiture dans les ruelles vertes par les participants-esxxxvii
A1.24 Participation aux activités offertes par l'Écoquartier dans les ruelles vertesxxxviii
A1.25 Contact des participants-es avec l'Écoquartierxxxix
A1.26 Implication de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie dans le projet de ruelles vertesxl
A1.27 Relation entre les comités de ruelles vertes et l'arrondissement Rosemont- La Petite-Patriexli
A1.28 Relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es au sein des comités de ruelles vertesxlii
A1.29 Communication entre les participants-es des divers comités de ruelles vertesxliii
A1.30 Efficacité des comités de ruelles vertesxliv
A1.31 Mobilisation des membres des comités de ruelles vertesxlvi
A1.32 Appréciation des expériences reliées aux ruelles vertes1

RÉSUMÉ

La crise environnementale actuelle oblige les villes à innover, notamment en matière de développement durable. Cette application du développement durable passe souvent par le niveau local, ce que nous définissons ici comme du développement local intégré, et se matérialise de plus en plus sous forme d'initiatives citoyennes de verdissement urbain. À Montréal, les ruelles vertes sont un bon exemple de projets de développement local intégré. L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est particulièrement innovateur en ce sens avec plus de 98 ruelles actives ayant un impact sur la qualité de vie de près de 31 000 personnes. Il s'agit cependant d'un défi de taille en matière de mobilisation citoyenne et de pérennité des expériences. Par conséquent, nous posons la question recherche suivante : Dans quelle mesure peut-on assurer l'autonomisation des comités de ruelles vertes (ie maintenir la mobilisation) et assurer la pérennité de ces expériences? Deux questions secondaires sont également formulées: Quels sont les facteurs qui favorisent, ou non, la mobilisation? Quelles solutions peut-on proposer pour favoriser la pérennité des comités de ruelles vertes? L'hypothèse de travail avance que si la participation des citoyens-nes à toutes les étapes du processus décisionnel territorial est soutenue et valorisée comme élément clé du développement local intégré, les initiatives des ruelles vertes seront pérennes. En effet, le développement local intégré doit reposer sur une gouvernance territoriale qui favorise, par la politique locale, la capacité des citoyens-nes à intervenir de manière durable sur leur territoire. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons réalisé 12 entrevues semi-dirigées avec des membres des comités de ruelles vertes, deux focus groups regroupant des citoyens-nes impliqués-es ainsi que des membres du milieu communautaire et nous avons récolté plus de 78 questionnaires en ligne composés de 55 questions. Il sera alors possible de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ et de constater que la mobilisation citoyenne doit, notamment, être basée et soutenue par un partenariat avec les autorités municipales afin d'en assurer une certaine pérennité.

Mots-clés: développement durable, développement local intégré, verdissement urbain, mobilisation citoyenne, pérennité

INTRODUCTION

Le développement durable est un concept qui a été, depuis son apparition dans le Rapport Brundtland en 1987 (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005), maintes fois repris, analysé et appliqué dans diverses situations, études et disciplines. Il s'est d'ailleurs imposé comme solution aux enjeux environnementaux auxquels les villes sont confrontées. Ces dernières sont donc tentées d'intégrer cette notion (Féré, 2009) en innovant sur le sujet en matière d'aménagement et de planification territoriale (Wackermann, 2000). Le verdissement urbain, telles les ruelles vertes, est un exemple-clé de ces innovations durables urbaines. C'est en fait une façon d'agir sur l'environnement non seulement dans le but d'embellir un milieu de vie, mais aussi de le rendre meilleur pour la santé des habitants-es en améliorant la qualité de l'air urbain (Écoquartier RPP, 2014a, 2014b). Suivant cette tendance, la planification urbaine doit désormais insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs milieux de vie (Wackermann, 2000). Ceci dit, le verdissement des villes est dorénavant associé au développement durable et ces concepts sont devenus des priorités reconnues par tous (Gagnon, 2008; Felli, 2008). L'adjectif durable est un maître mot en planification territoriale et les villes tendent à reconnaître que la gestion durable de l'environnement urbain constitue l'un des défis majeurs des prochaines décennies (Calenge, 1997; Wackermann 2000, 2005).

Pour appliquer le développement durable en milieu urbain, les municipalités doivent passer par le niveau local, c'est-à-dire l'échelle la plus près des citoyen-nes (Gagnon, 2008). Il est alors pertinent de s'intéresser à la dimension locale du développement

durable : « [...] la dimension locale du développement durable a été soulignée très tôt dans le cadre des sommets du PNUE [...] » (Cardebat et Uzunidis, 2012 : 22).

La dimension locale du développement durable est ce que nous considérons comme étant le développement local intégré. Nous prenons comme exemple d'initiative de développement local intégré le projet des comités de ruelles vertes dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal, car ces derniers sont confrontés à plusieurs problèmes de pérennité, dont l'abandon des membres, les déménagements, les conflits de voisinage ainsi que la faible mobilisation des citoyens-nes et touchent la qualité de vie de près de 31 000 individus. L'objectif de la recherche est de mettre en lumière les facteurs facilitant ou dirimant la participation citoyenne au projet des ruelles vertes pour ensuite élaborer une série de solutions ayant pour but d'optimiser l'autonomisation des comités de ruelles vertes et, éventuellement, avoir un impact significatif sur la pérennité de ces derniers.

Dans un premier temps, nous allons survoler les écrits scientifiques sur le sujet. Par la suite, nous développerons la problématique de recherche, incluant le cadre théorique ainsi que la méthodologie utilisée. Dans un troisième temps, nous présenterons, sous forme d'article scientifique, les résultats des entrevues semi-dirigées et leur analyse. Puis, nous proposons une série de solutions en lien avec la pérennité des comités de ruelles. Ensuite, nous avons ajouté un chapitre de résultats complémentaires provenant des questionnaires en ligne et des *focus groups* puisque ceux-ci viennent bonifier l'analyse et appuyer les solutions proposées au chapitre précédent (chapitre IV). Finalement, nous terminerons avec la conclusion qui reviendra sur les principales étapes de la recherche, les principaux résultats et nous présenterons les forces et les limites de la recherche.

CHAPITRE I

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Ce premier chapitre présente le contexte de la recherche, soit le développement durable et son application au niveau local que l'on qualifie de « développement local intégré ». Il s'agit également de faire le lien entre ce dernier, la participation citoyenne ainsi que la gouvernance territoriale, aspects que nous traitons selon deux modèles de conceptualisation. Il est par la suite intéressant, pour mieux comprendre et situer le sujet du mémoire, d'élaborer sur quelques exemples de développement local intégré pour finalement faire un léger historique des ruelles de Montréal.

1.1 Mise en contexte

En 2000, à New York, 193 États ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (ONU, 2016). En septembre 2015, ces objectifs ont été remplacés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, comportant 17 objectifs (ONU, 2016).

Selon Howard et Wheeler (2015), les nouveaux objectifs « après 2015 » seraient en fait basés sur un « nouveau modèle de développement » plus centré sur les inégalités. De plus, ce programme placerait les populations « au cœur du développement durable » (United Nations Department of Economic and Social Affairs, 2012 in Howard et Wheeler, 2015:554). Les communautés se retrouveraient alors au premier plan du débat public (Craig, 1998:15 in Howard et Wheeler, 2015:557). Leurs actions auraient désormais des impacts au niveau global (Howard et Wheeler, 2015). Ainsi, les politiques publiques devraient se baser davantage sur les besoins identifiés et les décisions prises par les populations, ce qui favoriserait un développement plus

durable. Il n'y aurait pas non plus de discriminations raciale, ethnique ou autres (Howard et Wheeler, 2015). Cependant, pour les auteurs, plusieurs défis se dressent dans l'élaboration d'une participation citoyenne globale, comme la représentation équitable et le réel pouvoir communautaire sur les politiques internationales. Par conséquent, le rôle des populations locales sur les changements mondiaux (Howard et Wheeler, 2015) sera de plus en plus décisif et, bien sûr, à surveiller durant les prochaines années.

1.2 Le développement durable

Le développement durable est une façon de concilier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, mais se veut aussi une façon d'habiter la Terre sans contrevenir aux ressources des générations futures (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). Plus précisément, le développement durable est supporté par trois piliers, soit le pilier social, environnemental et économique (voir figure 1.1). Ces trois sphères d'intervention sont toutes reliées, voire interreliées au concept de durabilité (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). Selon le Rapport Brundtland, la crise environnementale actuelle est en fait le résultat de plusieurs crises (sociales, économiques, politiques, religieuses et culturelles) que certains ont longtemps considérées comme distinctes, mais qui, finalement, seraient toutes imbriquées puisqu'elles ont une relation de causes à effets (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). Cette imbrication permettrait alors de lumière l'interdépendance entre les sphères économiques, mettre environnementales et sociales avec le développement et la durabilité (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005).

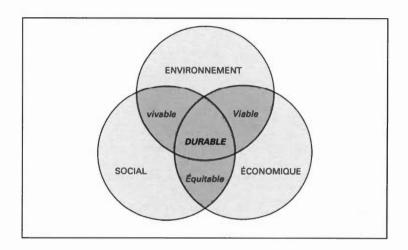


Figure 1.1 Schéma du développement durable

Source: Jégou, 2007.

1.3 La dimension locale du développement durable

Au niveau local, les effets de la participation citoyenne en matière de développement durable sont plus tangibles. En fait, il y a de plus en plus d'initiatives locales de développement durable ayant des effets sur les politiques publiques. À ce titre, Hawkins et Wang (2012) ont passé en revue la littérature scientifique liant le développement durable et la participation citoyenne locale, suite à quoi ils ont développé « [...] a conceptual model of sustainable development governance [...] » (Hawkins et Wang, 2012 : 11) (voir figure 1.2). Ce modèle indique, entre autres, que les initiatives locales de développement durable dépendent d'une participation citoyenne ayant accès aux ressources nécessaires pouvant développer ces initiatives. De plus, afin d'assurer une participation citoyenne durable efficace, cette dernière doit faire partie d'un réseau de support, par exemple avec l'implication des élus (Hawkins et Wang, 2012). Ces interrelations auraient alors des bénéfices importants au niveau des politiques publiques et au niveau de la réussite à long terme des

initiatives locales de développement durable : « This is based partly on the premise that when local government enhances communication between government and citizens it builds greater public support of local goals and enhances public trust in government » (Wang, 2001 in Hawkins et Wang, 2012 :14).

Activités locales

Participation citoyenne

Capacité et gestion

← Réseau de support

Figure 1.2 Modèle conceptuel de la gouvernance du développement durable

Source: (traduction de) Hawkins et Wang, 2012.

1.4 La participation citoyenne

Ceci nous ramène aux travaux d'Arnstein (1969) sur la participation citoyenne, encore d'actualité de nos jours (voir figure 1.3). Cette dernière est représentée selon huit échelles et trois catégories. Plus précisément, les deux premières échelles représentent l'absence de participation donc, la population ne participe pas au débat, elle est peu éduquée et est victime de manipulation des dirigeants. La deuxième catégorie est celle nommée *Tokenism*. Les niveaux de l'information et de la consultation représentent le fait que les citoyens-nes savent maintenant qu'ils/elles ont le droit de s'exprimer et de se faire entendre par les autorités ou les élus. Le niveau de *Placation* illustre le moment où la population à une certaine influence, mais sans avoir de pouvoir réel. La dernière catégorie renvoie au pouvoir citoyen, lorsqu'ils peuvent négocier avec les représentants-es du pouvoir, posséder une partie du pouvoir et finalement, détenir un certain contrôle sur leurs initiatives, territoires, projets ou associations.

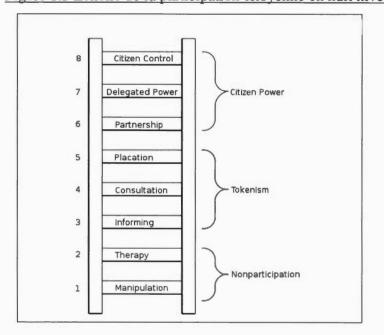


Figure 1.3 Échelle de la participation citoyenne en huit niveaux

Source: Arnstein, 1969.

Donc, plus les populations locales travailleront en partenariat avec les détenteurs du pouvoir, plus les initiatives locales de durabilité seront efficaces à long terme et auront davantage de répercussions à des échelles diverses.

1.5 La gouvernance territoriale du développement durable

Être veut dire participer activement à la publique (Roussopoulos, 1994). Pour améliorer leurs conditions et leur qualité de vie, les citoyens-nes, qui sont les experts de leurs territoires, doivent s'impliquer activement sans quoi la (ré)appropriation du milieu devient difficile, voire impossible. De ce fait, il y a une grande proximité entre le concept fédérateur du développement durable et celui de la gouvernance territoriale, régulant les processus de prise de décision et tissant les liens entre les acteurs et le territoire. Si le palier municipal n'a pas constitué historiquement un vecteur central de la politique environnementale, il y a un lien clair entre le développement durable et le discours contemporain sur le développement social urbain (Juillet et Andrew, 1999). C'est la ville qui a en charge « la réponse aux interrogations du milieu ambiant, des données humaines et sociales, des effets des mutations économiques, des changements de mentalités et de comportements » (Wackermann, 2000 : 162).

La gouvernance du développement durable doit alors être initiée par le niveau étatique. Cependant, le développement durable doit commencer par l'échelon décisionnel le plus proche de nous : le simple citoyen (Besançenot, 2009), d'où l'importance de la mise en place d'une gouvernance territoriale inclusive, favorisant le partenariat entre les protagonistes locaux, c'est-à-dire les citoyens-nes et les paliers décisionnels municipaux et régionaux, voire provinciaux ou nationaux.

1.6 Le verdissement urbain

Les initiatives locales durables sont souvent exprimées dans des projets de verdissement urbain. En effet, nous savons que la population mondiale atteindra neuf milliards d'êtres humains en 2050, dont six milliards d'urbains (ONU, 2014). Cette croissance inégalée, associée au développement (Véron, 2006), entraîne, du coup, son lot de problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Entre autres, les villes sont prises avec un taux de pauvreté important, une crise économique mondiale, des conflits sociaux majeurs et des enjeux environnementaux de grande ampleur. Concernant ces derniers, l'ONU rapportait en 2012 que 70% des émissions de gaz à effet de serre étaient produits par les villes malgré le fait que ces dernières n'occupent que 2% des terres (ONU, 2012). Ajoutons à cela l'utilisation de l'automobile, la présence d'infrastructures nombreuses, la minéralisation du cadre bâti, la densification du territoire et la concentration des activités anthropiques qui entraînent, entre autres choses, la présence d' îlots de chaleur urbains (Institut national de santé publique du Québec, 2009). Face à cette situation urbaine-environnementale sensible, de nouvelles tendances écologiques, souvent au cœur de l'idée du développement durable, comme le verdissement urbain, prennent place au sein des villes (Wackermann, 2000; 2005). À ce titre, on assiste désormais à une mobilisation des citoyens-nes dans le but d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie (Chevrier et Panet-Raymond, 2013).

1.7 Le développement local intégré

Tout ce mouvement d'application urbaine du développement durable à l'échelle locale (Kolosy, 2007) est ce qu'on appelle du développement local intégré (voir p.19). Ce dernier est la nécessaire réconciliation qui doit s'opérer entre le milieu

urbain et le milieu naturel et met en place les bases d'une réappropriation des espaces par les citoyens-nes pour en refaire des espaces plus verts, c'est-à-dire écologiques et durables. Ces espaces vont, en plus d'avoir une fonction écologique, avoir une fonction de socialisation entre les résidents-es (Long et Tonini, 2012). En effet, il a été démontré que les espaces verts, mis sur pied par les populations locales, ont des effets bénéfiques sur la mobilisation citoyenne en créant, entre autres, un sentiment d'appartenance au territoire. Donc, nous pouvons penser qu'un projet de verdissement réussi aura des bénéfices pour la communauté entière (Westphal, 2003).

1.7.1 Quelques exemples de projets de développement local intégré

Il existe des exemples d'initiatives de développement local intégré via le verdissement urbain. Par exemple, les jardins de ville sont très populaires en Europe et de plus en plus en Amérique du Nord (Menozzi (dir.), 2014). En fait, les citoyensnes s'approprient un espace dans la ville pour en faire des jardins où l'on peut y retrouver des fruits et légumes, des herbes, etc. Ces jardins de ville deviennent même parfois des « projets organisés » avec une certaine structure administrative et ayant un impact sur la société en répondant à des besoins venant de la population (Pudup, 2007).

À Détroit, suite à la faillite de la ville en 2013, cette dernière connait une revitalisation certaine et de nombreuses initiatives citoyennes émergent. Plusieurs jardins de ville prennent place, nourrissant une population dans le besoin. De plus, on y retrouve des projets citoyens de plantations d'arbres. Un de ces projets est nommé « Citizen forester program », grâce auquel les gens se réunissent pour planter des arbres dans la ville. L'organisation à but non lucratif reçoit l'appui de partenaires fédéraux, provinciaux et locaux (Sustainable Forestry Initiative, 2016), lui permettant ainsi d'accomplir ses objectifs.

Comme autre exemple, à Burlington, la communauté s'est réunie pour créer l'organisation « BurlingtonGreen ». Celle-ci est composée de résidents-es de la ville et met sur pied des projets de verdissement, comme les jardins communautaires, des projets de plantation, le nettoyage et désherbage des parcs et autres espaces publics depuis 2007 (BurlingtonGreen, 2016). L'organisation participe à de nombreux festivals afin d'attirer le plus de citoyens-nes possibles ainsi que des donateurs.

Ajoutons à cela l'initiative « The Green Lane Project », créée par *TheProjectBikes* qui aide les villes états-uniennes à élaborer des ruelles pour les vélos afin de diminuer le trafic routier (People for bikes, 2016).

Au Canada, à Toronto, des citoyens-nes ont démarré le projet « The Laneway Project ». Il consiste à verdir les ruelles publiques de la ville (The Laneway Project, 2016). Le projet a plusieurs partenaires, dont la Fondation David Suzuki. De plus, les citoyens-nes se rencontrent régulièrement pour identifier les besoins de la population concernant l'utilisation et la protection des ruelles afin de concevoir par la suite les projets de verdissement adaptés à chaque ruelle (The Laneway Project, 2016).

1.8 Les ruelles de Montréal

À Montréal, les ruelles sont uniques et ont une histoire particulière en matière d'aménagement et de planification territoriale. En fait, les ruelles de Montréal ont connu plusieurs changements au fil des années, elles font partie de l'histoire de la ville et sont désormais partie prenante de « l'identité culturelle montréalaise » (Sirois-Charron, 1991 : 19). C'est à partir des années 1800 qu'apparaissent les premières petites rues, dites « ruelles », concordant avec l'entrée de la « phase économique de commercialisation » de Montréal (Sirois-Charron, 1991 : 22). En fait, à cette époque, cette dernière devait répondre à une population croissante et a subi des

transformations physiques majeures dues au transport de marchandises qui était devenu la principale ressource économique. On assiste à une augmentation importante du nombre de rues et de ruelles (Sirois-Charron, 1991 : 23). À ce moment, les ruelles sont élaborées de manière un peu chaotique, sans plan véritable et non reliées au réseau principal. Cependant, à partir des années 1850, l'ère industrielle vient transformer drastiquement et rapidement la métropole. Dès lors, la population connaît un essor majeur tout comme les constructions d'usines et d'habitations pour les travailleurs qui arrivent à Montréal avec leur famille (Sirois-Charron, 1991).

C'est en 1860 que la Loi du Cadastre fait son entrée, créant ainsi le paysage que l'on connaît encore de nos jours, c'est-à-dire, une ville divisée en lots. Mentionnons ici que cette Loi est présentement en remodelage, ce qu'on nomme la « rénovation cadastrale » (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec : 2016).

Les ruelles dites planifiées ont vu le jour suite à l'implantation de la bourgeoisie britannique, car cette dernière devait mettre sur pied un réseau connecté entre les logements et les écuries derrière les maisons (Sirois-Charron : 27-28), au contraire des quartiers ouvriers où il n'y avait pas encore de réseau connecté ou planifié. C'est à partir des années 1870 que les ruelles se font de plus en plus présentes dans tous les quartiers avec le besoin d'accéder à l'arrière des bâtiments. Par conséquent, la ruelle devient « un moyen économique d'atteindre la cour arrière » (Sirois-Charron, 1991 : 34), et est en forme de « H » ou de « L » (à partir des années 1890) en plus d'être orientée en profondeur. On remarque tout de même encore une différenciation entre les ruelles bourgeoises et ouvrières (Sirois-Charrons, 1991 : 36).

De 1890 à 1914, il s'agit d'une période très prospère où l'aménagement de Montréal bat son plein. Ensuite, entre 1914 et 1940, la ville connait un ralentissement de sa croissance dû aux problèmes économiques et à la Première Guerre mondiale. À partir de 1940, plusieurs quartiers de Montréal vont se développer, spécialement au nord de la ville. Les années 1950 sont, quant à elles, synonymes de projets d'urbanisme

d'envergure et de développement routier (Sirois-Charrons, 1991). Après les années 1950, les ruelles sont associées à des lieux sombres et peu accueillants, c'est pourquoi elles tendent à être supprimées des nouveaux développements (Robert, Archives de Montréal, 2014).

Encore de nos jours, les ruelles donnent accès aux bâtiments. Or, elles sont de moins en moins utilisées et nécessaires, puisque les bâtiments ont été, pour la plupart, réaménagés dans le but d'avoir un accès à l'avant. C'est pourquoi nous voyons désormais des projets de réaménagement des ruelles, souvent associés au verdissement urbain, comme les ruelles vertes de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET CADRE CONCEPTUEL

Ce deuxième chapitre présente la problématique de recherche ainsi que la question principale, l'hypothèse principale et les questions secondaires guidant le travail. De plus, les pertinences disciplinaire et sociale sont mises en lumière. Finalement, le cadre opératoire dans lequel le méta-concept chapeaute les concepts-clés est élaboré.

2.1 Élaboration de la problématique

Comme il a été possible de le constater dans le dernier chapitre, les ruelles vertes de Rosemont-La Petite-Patrie représentent un bon exemple de développement local intégré et de réappropriation de l'espace public par les citoyens-nes de tous les horizons socioculturels et économiques. Les ruelles vertes favorisent le développement d'une solidarité de quartier, la sécurité et la convivialité, ce qui augmente la cohésion sociale du milieu (Long et Tonini, 2012). L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est particulièrement innovateur en ce sens (Écoquartier RPP, 2014a; 2014b). C'est en fait par le truchement de l'Écoquartier et des comités

L'Écoquartier RPP représente le « Programme de sensibilisation environnementale de la ville de Montréal », appuyé par l'arrondissement RPP. Il dispose d'un budget et d'employés-es dans le but d'élaborer des projets comme la « protection et la mise en valeur de l'environnement urbain » et « la gestion des matières résiduelles » (Écoquartier RPP, 2017). Afin de mettre en place une ruelle verte, les citoyens-nes d'une ruelle doivent se regrouper pour former un comité de ruelle et faire une demande à l'Écoquartier RPP. Par la suite, ce dernier analysera les dossiers reçus et choisira un nombre de ruelles qui seront excavées durant l'été suivant. Suite à la création de la ruelle, c'est le comité de citoyens-nes ainsi que les résidents-es de la ruelle qui doivent entretenir la ruelle et l'animer.

de ruelles vertes que le verdissement du secteur et la mobilisation citoyenne prennent place. Il y a donc présentement une volonté politique ou, du moins, une opportunité politique qui permet l'éclosion et le développement de pareilles initiatives communautaires. À l'automne 2016, on comptait plus de 98 comités de citoyens-nes actifs-ves travaillant sur des ruelles vertes et ces dernières ont un impact sur la qualité de vie de près de 31 000 personnes.

Cependant, les comités de ruelles font face à plusieurs défis de mobilisation et de pérennisation. Par exemple, dans certains cas, les comités, faute d'une mobilisation suffisante, finissent par ne reposer que sur une seule personne, d'autres négligent l'entretien des végétaux, plusieurs membres abandonnent les comités pour des raisons personnelles, certains comités disparaissent lorsque les membres déménagent, etc. (Écoquartier RPP, 2014a; 2014b). L'Écoquartier s'interroge donc sur les actions qu'il doit entreprendre dans les années futures afin de pérenniser les comités de ruelles.

2.2 Question principale, questions secondaires et hypothèse de recherche

Dans quelle mesure peut-on assurer l'autonomisation des comités de ruelles vertes (ie maintenir la mobilisation) et assurer la pérennité de ces expériences? L'hypothèse de travail avance que si la participation des citoyens-nes à toutes les étapes du processus décisionnel territorial est soutenue et valorisée comme élément clé du développement local intégré, les initiatives des ruelles vertes seront pérennes. En effet, le développement local intégré doit reposer sur une gouvernance territoriale qui favorise, par la politique locale, la capacité des citoyens-nes à intervenir de manière durable sur leur territoire. Plus précisément, plus les citoyens-nes auront un pouvoir effectif, c'est-à-dire qu'ils travailleront en partenariat avec les autorités municipales et détiendront de réels pouvoirs décisionnels, plus ils exerceront le contrôle sur ces initiatives, et plus ils voudront pérenniser ces expériences de développement local intégré. Deux questions secondaires se posent également: Quels sont les facteurs qui

favorisent, ou non, la mobilisation citoyenne? Quelles solutions peut-on proposer pour favoriser la pérennité des comités de ruelles vertes?

2.3 Pertinences disciplinaire et sociale

La recherche trouve sa pertinence disciplinaire dans son approche relationnelle et territoriale du développement durable (Theys, 2002; Laganier, Villalba et Zuindeau, 2002). En fait, l'approche géographique peut apporter une lecture moins rigide du concept du développement durable (Clément, 2004), notamment du fait que plusieurs de ses pratiques renvoient à l'aménagement du territoire et poussent à innover en ce sens. Les ruelles vertes sont un bon exemple d'innovation socioterritoriale. Également, la planification urbaine devrait insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs espaces de vie (Wackermann, 2005). Le développement durable doit donc être appréhendé au service de la réalité des êtres humains (Felli, 2008), au sein de leur territoire (Clément, 2004). Le développement durable est alors intimement lié aux territoires et à leur attractivité (Cardebat et Uzunidis, 2012).

De plus, l'approche du développement durable permet de mettre de l'avant de nombreux enjeux sociétaux, comme « la finalité de la croissance [...] des identités spatiales [...] et de l'autonomisation des espaces locaux » (Theys, 2002). Également, le territoire, sujet géographique, servirait de base au développement durable (Theys, 2002). Par conséquent, les géographes, spécialistes du territoire, sont en bonne posture pour étudier les projets de développement durable.

Aussi, selon Wackermann (2005), « [...] la nouvelle démarche environnementale en matière urbaine doit s'inscrire dans la durée [...] » (Wackermann, 2005 : 103), ce qui rend le volet de la pérennité de la recherche d'actualité.

Le mémoire de maîtrise trouve aussi sa pertinence dans le sens où, suite à une recension des écrits, il a été possible de constater la présence d'informations sur les concepts-clés de la recherche, mais très peu d'études sur la mise en relation de ces concepts. Plus précisément, nous avons obtenu plusieurs sources sur le développement durable, la gouvernance territoriale et la participation citoyenne. Or, dénicher des sources scientifiques sur la participation citoyenne concernant des projets de développement durable locaux est une tâche plus complexe. Le développement local intégré est un concept récent que nous tentons de définir. Aussi, nous pensons que cette tentative de définition de ce concept nous permet d'apporter un élément d'originalité à la discipline géographique.

Ensuite, il a été possible de constater le caractère unique des ruelles vertes de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Effectivement, il s'agit d'un projet, d'une population et d'un territoire singuliers ayant leurs propres spécificités. Les ruelles vertes, malgré leur certaine popularité, sont encore peu étudiées et analysées. Le territoire montréalais se distingue donc en ce sens en promouvant ce type d'initiatives (voir chapitre III : 3.2 Justification du choix du territoire à l'étude).

Aussi, le mémoire de maîtrise utilisera bien évidemment l'outil de la géographie qui est la carte. En effet, nous avons mis à jour la carte (voir figure 3.1) du secteur étudié pour situer l'emplacement géographique des ruelles vertes.

Ceci dit, nous croyons donc que la recherche a une véritable pertinence disciplinaire à travers 1) l'utilisation et l'application de concepts géographiques comme la gouvernance territoriale, 2) l'approche singulière de la géographie avec le développement durable, 3) la mise en place d'une définition préliminaire du concept de développement local intégré, 4) le fait qu'il y a un manque dans les écrits tant scientifiques que programmatiques sur le développement local intégré, 5) le caractère unique des ruelles vertes montréalaises, 6) la population et le territoire uniques de l'arrondissement étudié, 7) le manque d'informations sur la mobilisation citoyenne et,

finalement, 8) du fait qu'allier le développement local intégré et la mobilisation citoyenne dans une recherche géographique apportera, croyons-nous, des nouvelles connaissances disciplinaires.

Au niveau de la pertinence sociale, le rapport de recherche réalisé parallèlement (voir Avant-propos) provient d'une demande citoyenne et d'une demande de l'Écoquartier du secteur. En ce sens, on voit une réelle importance communautaire et citoyenne envers les résultats de la recherche. En fait, l'Écoquartier RPP ainsi que les comités de ruelles vertes pourront utiliser les résultats dans le but d'élaborer des comptes-rendus et de faire des demandes de subventions (puisque les Éco-Quartiers dépendent de subventions). Il sera aussi possible de dresser un portrait des comités de ruelles, de voir, en 2017, ce qui fonctionne bien ou moins bien dans le projet puis d'utiliser les solutions proposées afin d'améliorer et pérenniser ce projet unique. De ce fait, le travail de recherche aura, croyons-nous, des retombées positives et des effets bénéfiques pour le territoire et sa population. Le mémoire aidera aussi, croyons-nous, à mieux encadrer des actions entourant les ruelles vertes, notamment pour les autres arrondissements qui sont de plus en plus nombreux à mettre sur pied des projets de ruelles vertes.

Puis, les résultats de cette recherche ont été dévoilés aux intervenants lors d'une présentation officielle et donneront lieu à une communication scientifique sur le verdissement et la participation citoyenne. De surcroît, en fonction des tribunes offertes, nous comptons sensibiliser les élus aux retombées positives de ces mesures de mitigation que représentent les ruelles vertes; il s'en dégagera une meilleure compréhension du phénomène et de l'importance à y accorder. Finalement, un article scientifique a été soumis à une revue destinée aux géographes (Cahiers de géographie du Québec), mais aussi accessible aux praticiens dans le domaine de la géographie (voir chapitre IV), ce qui permettra de diffuser, dans une certaine mesure, nos résultats de recherche.

2.4 Le cadre opératoire

2.4.1 Méta-concept

Le développement local intégré représente le méta-concept de la recherche, celui qui chapeaute les concepts-clés ainsi que leurs variables et indicateurs.

La recherche est basée sur la thématique de développement durable, soit le fait d'habiter et de développer la planète sans contrevenir aux ressources des générations futures (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). Le sujet du mémoire de maîtrise est en fait l'application du développement durable, mais au niveau local. Ce type d'intervention est encore peu étudié, mais pourtant présent au sein des initiatives locales de développement durable. Que ce soit dans l'appropriation des territoires par les communautés pour les rendre plus verts et écologiques, ou encore dans la promotion des actions de verdissement, dans la lutte au changement climatique, dans la lutte des matières résiduelles, dans les nouveaux projets de réaménagement urbain verts comme les jardins communautaires, etc. Le méta-concept est rarement mentionné, jamais conceptualisé, ni défini. Malgré tout, il existe deux concepts bien définis dont il est possible de s'inspirer pour proposer une définition du développement local intégré, soit le développement local et le développement territorial intégré.

Le développement local est en fait :

[...] un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique [sic] sociale, culturelle, politique et environnementale. [...] Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements (Sommet de Montréal, 2002 : 1).

Ce qui est intéressant avec cette définition, ce sont les aspects de la participation de la communauté et de l'application des différentes sphères du développement durable sur le territoire.

Quant à lui, le modèle du développement territorial intégré est définit par :

Comme son nom l'indique, le modèle IAD (Integrated Area Development) intègre des stratégies d'autoproduction écologique, de formation et de revenu minimum (définis à la fois dans un sens capitaliste et non capitaliste) visant les individus et groupes exclus, la rénovation de l'habitat et de l'environnement physique, ainsi que la participation politique et la gouvernance basées sur la mobilisation populaire (Moulaert, 2000). Tout en reconnaissant les défis généraux de la restructuration socio-économique, les stratégies de développement devraient être uniques, puisqu'adaptées aux circonstances locales, en tenant compte des trajectoires historiques locales (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004 : 145-146).

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'autoproduction écologique qui renvoie à une forme d'autonomisation ainsi que le lien émis entre la participation politique, la gouvernance et la mobilisation. Également, ce concept met de l'avant la singularité des territoires locaux.

En s'inspirant de ces deux concepts et de ce que nous avons déjà émis sur le développement local intégré, nous postulons que le développement local intégré représente la conciliation entre le milieu naturel et urbain, il met de l'avant le lien imminent entre la participation citoyenne, la mobilisation et la gouvernance territoriale et il renvoie à une forme d'autonomisation des projets écologiques locaux. Également, il s'inscrit dans la logique du développement durable, de l'intégration de cette logique et, par la suite, de son application au niveau local. Par conséquent, il y a donc, au sein du développement local intégré, une intégration de la notion de durabilité (des territoires et des actions locales durables émises sur ces territoires) auprès des citoyens-nes. Cette inclusion pousserait par la suite ces derniers-ères à se mobiliser au sein de leur territoire local en mettant de l'avant des projets de

développement local intégré. Ces initiatives, si elles sont bien intégrées, soutenues et appliquées, pourraient, dans un sens, devenir autonomes, voire pérennes.

De par cette définition du développement local intégré et de ses aspects, il a été possible d'identifier quatre concepts qui guideront la recherche et qui sont, bien entendu, directement en lien avec le projet de recherche et le méta-concept. Il s'agit de la gouvernance territoriale, de la participation citoyenne, de la mobilisation citoyenne et de l'autonomisation.

2.4.2 Concepts-clés

2.4.2.1 La gouvernance territoriale

Le premier concept-clé est la gouvernance territoriale, soit :

Un processus dynamique de coordination [...] entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources [...] asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs [...] multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires (Rey-Valette et al, 2011 : 68).

La gouvernance territoriale comprend divers acteurs et tente d'analyser le jeu et la mise en réseau entre ces acteurs sur des enjeux territoriaux. Ces différents acteurs vont donc mettre en œuvre collectivement des actions sur un territoire donné afin de répondre à des objectifs communs. Ces actions vont par la suite permettre des transformations sur le territoire (Rey-Valette *et al*, 2014).

Plus appliquée au projet de recherche des ruelles vertes, la gouvernance territoriale c'est aussi: « [...] l'élaboration des politiques publiques locales et la mise en œuvre

des projets en découlant, mais encore [...] la capacité des différents agents locaux en cause d'avoir une influence réelle sur ce même processus de développement » (Simard et Chiasson, 2008). De plus, elle « [...] reflète la capacité des acteurs en mettre en valeur les ressources locales [...] » (Guillemot, Plante et Boisjoli, s.d. in Simard et Chiasson : 457, 2008).

En ajout, la gouvernance territoriale « [...] renvoie ainsi tout d'abord à celle du développement local et se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux – privés, publics, associatifs – dans les dynamiques de développement, dans leur capacité à se mobiliser et à se prendre en charge » (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005 : 332 in Simard et Chiasson : 458, 2008).

Les deux concepts suivants sont liés au concept de gouvernance territoriale :

2.4.2.2 La participation citoyenne

Le deuxième concept-clé est la participation citoyenne. Cette dernière, même si bien connue et conceptualisée, n'a pas de définition unique. Par conséquent, celle qui a été choisie pour le projet est celle de Panet-Raymond (2008). Le choix s'est fait en fonction de 1) la connaissance de l'auteur qui a beaucoup écrit sur le sujet et 2) l'année récente de publication. Mentionnons que la définition choisie a deux volets :

<u>Politique</u>: l'exercice du pouvoir direct ou indirect de décision dans l'espace public; publique: le fait de prendre part au débat public concernant les enjeux économiques, politiques et sociaux des décisions d'ordre public.

<u>Social</u>: le fait de s'impliquer dans des associations et des mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux et à agir et transformer les politiques, les structures et les normes sociales (Panet-Raymond, 2008 : 73).

Dans le cadre du projet de maîtrise, les deux volets du concept de la participation citoyenne seront utilisés, comme un tout. La participation citoyenne du point de vue social renvoie alors à l'implication des citoyens-nes pour un projet donné, les citoyens-nes ayant donc un lien avec le sujet, un lien assez fort pour participer. Le volet politique renvoie au fait que la voix des citoyens-nes doit avoir un certain poids politique pour que les désirs citoyens soient entendus et éventuellement appliqués par les élus.

2.4.2.3 La mobilisation citoyenne

Le troisième concept est la mobilisation citoyenne : « Processus par lequel des forces sociales ou politiques peuvent être amenées à se rassembler pour défendre leurs intérêts, exprimer leur soutien ou manifester leur mécontentement » (Deutsch, Oberschall, Snyder, et Tilly, 2011). La définition a été choisie à cause de 1) l'année de publication et 2) la pertinence de la source utilisée.

Il y a certes une ressemblance entre le concept de participation citoyenne et de mobilisation citoyenne. Néanmoins, il faut voir ces deux concepts comme imbriqués, mais avec une certaine nuance. En fait, la mobilisation citoyenne est une action de groupe, rejoignant des citoyens-nes engagés-es pour une même cause sur un territoire donné. Les populations vont se rassembler et trouver des solutions pour un-e projet/sujet/cause. Elles et ils vont se mobiliser parce qu'ils-elles ont à cœur un projet et vont trouver, ensemble, les moyens pour y arriver/pour se faire entendre/pour être appuyés-es.

Dans le cadre de ce mémoire, nous pouvons aussi voir la mobilisation citoyenne comme un prolongement logique de la participation citoyenne, c'est-à-dire, que, suite à un intérêt fort pour une cause quelconque à laquelle les citoyens-nes vont participer, ces derniers-ères vont ensuite se mobiliser, ensemble, sur le territoire concerné et

mettre en place des moyens pour contribuer/régler/mettre sur pied les éléments nécessaires à leur projet. Appliquons maintenant cette notion au projet des ruelles vertes : les citoyens-nes se sont d'abord impliqués-es sporadiquement dans leur ruelle verte (participation) pour ensuite se rassembler et former un comité de ruelle qui est responsable du projet et qui illustre les intérêts-es de tous les participants-es (mobilisation). Le comité de ruelle représente le cœur de la mobilisation citoyenne des ruelles vertes.

2.4.2.4 L'autonomisation

L'autonomisation est le quatrième concept-clé de la recherche. Il réfère à un :

Processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel, et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement (Office de la langue française, 2003).

À partir de l'évaluation des facteurs qui favorisent la mobilisation des comités de ruelles vertes, nous allons tenter de caractériser les facteurs qui mènent à une éventuelle autonomisation de ces comités. L'autonomisation renvoie donc au fait d'être autonome, de maîtriser ses moyens et ses ressources, ce qui permet alors de modifier les conditions environnementales et sociales associées au projet des ruelles vertes.

2.5 La pérennité comme finalité de la recherche

La pérennité agit comme finalité de la recherche. Plus précisément, les conditions qui encouragent la pérennité des comités de ruelles vertes sont encore méconnues puisque les ruelles vertes et leurs comités représentent un projet récent et qu'aucune recherche

connue (en ce moment) sur le sujet n'a été réalisée. Ainsi, la pérennité ne peut être un concept, il s'agit de ce que nous observons, de ce que nous souhaitons mieux comprendre à l'aide de la collecte de données puis de l'analyse qui s'en suivra. Le but du projet est alors d'élaborer des pistes de solution facilitant une certaine pérennité des comités de ruelles vertes. Nous espérons qu'en ayant identifié les facteurs de mobilisation et d'autonomisation, les comités de ruelles vertes tendront à se pérenniser dans le temps. Du moins, nous espérons leur fournir quelques outils pour le faire.

La pérennité est en fait définie par le :

Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps, mot découlant de l'adjectif pérenne, initialement qui dure toute l'année, mais qui a progressivement pris le sens de durable, perpétuel. Les actions peuvent être qualifiées pérennes lorsqu'elles sont en mesure de fournir un niveau approprié de bénéfices (qualité, quantité, plus de commodité, confort, la continuité d'activité, un prix abordable, l'efficacité, l'équité, la fiabilité) et ont la capacité de se poursuivre au-delà du cycle de vie des ressources investies (World Health Organization, 2007 in *Québec en forme : Le concept de pérénnité*: 5).

CHAPITRE III

CADRE OPÉRATOIRE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce troisième chapitre traite du cadre opératoire de la recherche ainsi que de la démarche méthodologique. Les variables et indicateurs des concepts-clés de la recherche y sont présentés.

3.1 Le lieu de recherche

Le cadre spatial de la recherche est l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ainsi que ses ruelles vertes. Nous nous sommes basés sur une carte réalisée préalablement par l'Écoquartier RPP, puis nous l'avons mise à jour pour les besoins de la recherche (voir figure 3.1). Les ruelles sont illustrées en vert foncé (et les parcs en vert pâle) et sont représentées selon leur quadrilatère respectif (rues Nord/Sud/Ouest/Est).

3.2 Justification du choix du territoire à l'étude

Le territoire d'étude correspond à l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et, plus particulièrement, ses ruelles vertes (voir tableau 3.1 et figure 3.1). La justification du choix de ce territoire d'étude est en lien avec son caractère unique quant au nombre de ruelles vertes déjà en place ainsi que la grande participation citoyenne au projet. Il est vrai que les ruelles vertes sont uniques à Montréal, de par leur forme, leur

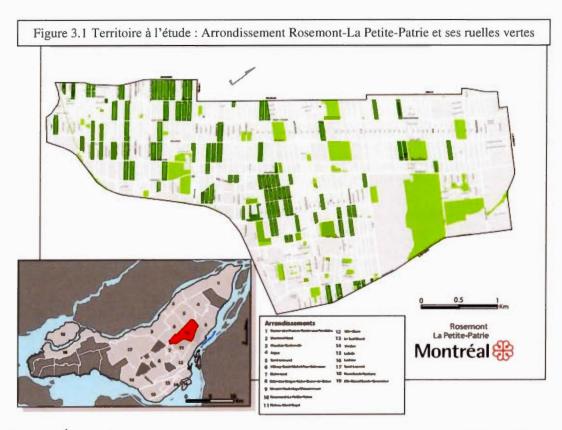
caractère social ainsi que leur nombre qui ne cesse d'augmenter année après année. Toutefois, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est innovateur puisque nous y rencontrons près de 100 ruelles vertes chapeautées par leur comité de citoyens-nes impliqués-es ainsi que l'Écoquartier RPP. En fait, il s'agit de l'arrondissement où il y a le plus de ruelles vertes à Montréal. Comme mentionné plus haut, près de 31 000 personnes sont présentement touchées par le projet des ruelles vertes et le territoire à l'étude est de plus en plus ciblé pour des recherches et cité à l'international comme exemple réussi de verdissement urbain, ce qui rend l'analyse de ce territoire vraisemblablement pertinente et d'actualité.

<u>Tableau 3.1 Profil sociodémographique de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-</u>

Patrie à Montréal

Population	134 000 habitants (8,1% de la ville de Montréal)	
Proportion hommes/femmes	48% d'hommes et 52% de femmes	
Superficie	15,9 km ²	
Densité	8465,7 personnes au km ²	
Âge médian	38,1 ans	
Revenu moyen	33 500 \$	
Langue principale parlée à la maison	Français	
Nombre de familles	31 310	
Nombre de familles avec enfant(s)	17 555	
Population immigrante	22%	
Religion	66% chrétienne et 6% musulmane	
Niveau d'éducation	89% ont un diplôme d'études secondaires et 62% ont un diplôme d'études supérieures	
Emploi	68% des personnes âgées de 15 ans et plus ont un emploi	
Valeur moyenne d'une propriété	363 599 \$	

Source: Montréal en statistiques, édition 2014 (données de 2011).



Sources : Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie 2016 et Département de géographie, UQAM, 2017.

3.3 Unité de temps

En ce qui a trait à l'unité de temps, les premiers comités de ruelles vertes datent de 2008. Nous ne nous attardons pas aux ruelles mises en place avant 2008, car il y en a peu et elles ne détenaient pas de comités de ruelles vertes officiels. L'unité de temps débute donc en 2008 avec la participation de ruelles plus anciennes à la collecte de données, considérant que la majorité des ruelles présentes ont été fondées entre 2012 et 2016, et se termine à l'été 2016 avec la fin de la collecte de données.

3.4 Type de recherche

La recherche est de type fondamental empirique puisque nous voulons développer des connaissances dans le but de comprendre un phénomène (Bédard, 2015). En fait, nous détenons des connaissances sur le sujet et nous tenterons d'en dégager des liens puis des propositions (Bédard, 2015). De plus, il s'agit de comprendre la réalité, ce qui se passe concrètement au sein des comités de ruelles vertes et, à l'aide de notre hypothèse, de décrire cette réalité (Bédard, 2015). La recherche est orientée vers la compréhension des facteurs menant à la mobilisation des citoyens-nes puis, nous voulons comprendre ce qui permettrait une autonomisation de ces comités, voire une pérennité. Nous tentons aussi de lier le développement durable et les initiatives locales de participation citoyenne afin d'en dégager des associations qui guideraient ensuite la proposition des solutions et l'élaboration des outils visant la pérennité de ces comités.

Également, la recherche est de vérification. Comme nous postulons une hypothèse, nous allons donc la confirmer ou l'infirmer (vérifier) afin de mettre de l'avant des liens entre les concepts, variables et indicateurs élaborés, et, par la suite, expliquer ces liens. De plus, la recherche est déductive, car nous testons notre hypothèse de recherche. La recherche est aussi d'explication : nous allons expliquer la situation en illustrant les rapports et les relations entre différentes variables (Bédard, 2015).

3.5 Types de sources

En ce qui a trait aux types de sources utilisées, la recherche repose sur des sources écrites scientifiques comme des documents officiels programmatiques et non programmatiques (ex : Gouvernement du Québec, Institut national de la santé publique du Québec), sur des documents provenant d'organismes à but non lucratif (ex : Écoquartier RPP) ainsi que sur des sources documentaires scientifiques (tout ce

qui a trait aux périodiques, revues et aux livres scientifiques). Ajoutons finalement les résultats des questionnaires, *focus groups* et entrevues semi-dirigées comme sources utilisées (analyse de verbatim et création de figures).

3.6 Collecte de données

Concernant les modes de collecte des données, nous avons réalisé 12 entretiens semidirigés, deux focus groups et avons obtenus 78 questionnaires. Plus précisément, nous avons fait six entrevues semi-dirigées dans Rosemont et six dans La Petite-Patrie afin d'obtenir une répartition géographique représentative. Aussi, les 12 intervenants interrogés ont été choisis selon le fonctionnement des comités de ruelles ainsi que l'âge des ruelles dans le but d'avoir un échantillon représentatif de la situation. Puis, nous avons réalisé deux focus groups composés de six à huit individus. Ces derniers représentent autant le milieu communautaire que les comités de ruelles. Nous souhaitions obtenir des informations différentes à travers les échanges entre les acteurs du milieu communautaire et les citoyens-nes impliqués-es dans les comités de ruelles et nous attarder davantage aux questions de « pouvoir » et d'« autonomisation ». Finalement, le questionnaire en ligne est composé de 55 questions à choix de réponses ou à réponses à développement court. Le questionnaire a été acheminé par l'Écoquartier RPP via les courriels électroniques à tous les comités de ruelles vertes. Les participants-es ont eu 14 jours pour le remplir, avec un rappel après sept jours. 78 questionnaires complétés ont été récoltés sur environ 350 réponses possibles puisqu'au moment d'envoyer les questionnaires en ligne, il y avait environ 350 membres actifs au sein des comités de ruelles vertes, soit 22% de taux de réponse. En Appendice A vous retrouverez le questionnaire des entrevues semidirigées et en Appendice B le questionnaire des focus groups. Les questions et figures associées aux questionnaires en ligne se retrouvent en Annexe A.

3.7 Échantillonnage

L'échantillonnage est non probabiliste et de type boule de neige, car nous sommes partis de notre lien avec l'agente de mobilisation de l'Écoquartier RPP². Cette dernière est en contact direct avec les membres de comités de ruelles et a aussi un réseau de contacts dans le milieu communautaire. Elle nous a donc mise en relation avec les participants-es à la collecte de données et a fait un premier tri qui nous a permis d'avoir des données représentatives de la situation.

3.8 Techniques d'analyse et de traitement des données

Concernant l'analyse des données, elle est qualitative puisque nous avons utilisé une grille d'analyse de contenu d'entrevues provenant des verbatim (analyse des discours) réalisée pour toutes les entrevues (12) et les *focus groups* (2). Cette grille d'analyse a permis d'élaborer une série de thèmes selon les catégories de questions posées. Cette dernière nous guide ensuite pour confirmer ou infirmer l'hypothèse de recherche. Pour ce qui est des résultats des questionnaires en ligne, il s'agit aussi d'une analyse qualitative, car même si nous en dégageons des conclusions sous forme de figures, nous n'avons pas eu recours à des méthodes de traitements quantitatifs (ex : statistiques). En fait, nous avons employé la même grille d'analyse de contenu basée sur des thèmes semblables à celle utilisée pour les entrevues semi-dirigées. Mentionnons que pour les questionnaires en ligne, le site Internet « Survey Monkey » a été utilisé pour : 1) faciliter la tâche aux citoyens-nes qui ont répondu aux questions, car il suffisait de cliquer sur un lien Internet pour y avoir accès, 2) le site garantit

² L'agente de mobilisation avait le rôle, au sein de l'Écoquartier RPP, de s'occuper des comités de ruelles vertes. Elle s'assurait de faire un suivi avec eux et répondait à leurs questions. Elle était aussi présente aux activités se déroulant dans les ruelles et faisait le lien entre l'Écoquartier RPP et les citoyens-nes des ruelles. Finalement, elle s'occupait de trouver du matériel et parfois du financement. Mentionnons que ce poste a été aboli.

l'anonymat de tous les répondants-es, 3) il nous donne accès à des fichiers complets avec les réponses et 4) il créé des figures pour les questions à choix de réponses.

3.9 Opérationnalisation de la recherche³

3.9.1 Opérationnalisation du concept de gouvernance territoriale⁴

Suivant la définition proposée au chapitre précédent de la gouvernance territoriale; pour analyser ce concept, il faut analyser la relation entre les acteurs et leurs actions.

3.9.1.1 Les acteurs

La première variable est représentée par les acteurs, c'est-à-dire tous les acteurs présents dans le processus de mise en place des comités de ruelles vertes ainsi que dans leur continuité. Ces acteurs peuvent avoir un impact direct comme l'Écoquartier RPP et les citoyens-nes, ou encore indirect comme les élus.

De cette variable découlent huit indicateurs :

a) Le type d'acteurs

Le premier indicateur associé aux acteurs est le type d'acteurs. Nous voulons connaître tous les acteurs impliqués et leur nature. Il est important pour la recherche d'être en mesure d'identifier tous les acteurs ainsi que leur impact afin de comprendre la dynamique entourant les comités de ruelles vertes.

³ Voir tableau 3.2.

⁴ Voir tableau 3.3.

b) Le rôle des acteurs

Le deuxième indicateur est le rôle de ces acteurs. Donc, après avoir identifié la nature et la présence de chaque acteur, il est nécessaire d'aller analyser leur rôle dans le processus entourant les comités de ruelles vertes, mais aussi au sein du projet de ruelles vertes en tant que tel.

c) La participation des acteurs

Comme troisième indicateur, il s'agit de la participation des acteurs. Est-ce que tous ces acteurs participent réellement au projet? Dans quelle mesure participent-ils?

d) La perception des acteurs

Le quatrième indicateur est la perception. Nous voulons comprendre comment les acteurs impliqués dans le projet de ruelles vertes perçoivent leur participation et la participation des autres acteurs.

e) L'identification des besoins

Cinquièmement, il s'agit de l'identification des besoins. Est-ce que les acteurs sont en mesure d'identifier leurs besoins pour la mobilisation et l'autonomisation des comités? Si oui, quels sont-ils? Pour la recherche, connaître les besoins de chaque acteur est bien entendu essentiel à la mise en place de solutions concernant la mobilisation et l'autonomisation.

f) La reconnaissance des problèmes

Le sixième indicateur est la reconnaissance des problèmes. Il s'agit de la même dynamique que l'indicateur précédent, soit de constater si les acteurs sont en mesure de reconnaitre les problèmes, les blocages auxquels ils font face.

g) La mise en réseau entre les acteurs

Le septième indicateur est la mise en réseau. Nous allons tenter ici de comprendre comment ces divers acteurs interagissent entre eux, s'ils le font ou non, etc. La mise en réseau entre les acteurs est au cœur de la gouvernance territoriale. Elle est également au cœur de la mobilisation et l'autonomisation des comités de ruelles vertes puisque si les acteurs ne sont pas mis en réseau les uns avec les autres, il y aura forcément des blocages, des failles et des manques au projet de ruelles vertes.

h) L'accès aux ressources

Le dernier indicateur est l'accès aux ressources. Il s'agit de voir si les acteurs ont accès à des ressources, ressources nécessaires à la réalisation des projets de ruelles vertes et à la mise en place de comités de ruelles vertes fonctionnels. On parle ici autant des ressources financières, informationnelles que matérielles dans leur généralité.

3.9.1.2 Les actions

La deuxième et dernière variable du concept de gouvernance territoriale est représentée par les actions. Chaque action réalisée par les divers acteurs précédemment discutés a un impact quelconque sur les comités de ruelles vertes. Il est essentiel d'identifier ces actions pour comprendre la logique derrière les comités de ruelles vertes afin de déterminer ce qui facilite ou empêche la mobilisation et l'autonomisation, voire la pérennité des comités. Analyser les actions mises en place permet aussi de comprendre les dispositifs élaborés par les acteurs et les modifications ou innovations réalisées sur le territoire.

Pour cette variable, quatre indicateurs sont utilisés :

a) Le type d'actions

En premier lieu, nous tenterons de voir le type d'actions mis en place, c'est-à-dire toutes les actions élaborées.

b) L'élaboration de dispositifs

Deuxièmement, il s'agit des dispositifs mis en place pour réaliser les actions. Les acteurs usent de quels dispositifs ou développent quels dispositifs pour mettre en place des actions en faveur de la mobilisation et de l'autonomisation des comités de ruelles vertes?

c) L'efficacité des actions

Le troisième indicateur est l'efficacité de ces actions élaborées. Il s'agit ici de voir si les actions élaborées par les divers acteurs sont efficaces, toujours du point de vue de la mobilisation et d'une possible autonomisation des comités de ruelles. Afin de mesurer cet indicateur, nous ferons une analyse des actions mises en place par les acteurs, mais, également, nous trouvons pertinent de demander aux acteurs, sur une échelle de 1 à 10 (ou 1 étant le plus faible et 10 le plus fort), de déterminer si leurs actions et celles des autres acteurs sont efficaces selon eux. Cette façon de faire permettra de comprendre une partie de la dynamique acteurs-actions.

d) Présence d'une autonomie

Finalement, il s'agira de voir si nous pouvons distinguer une forme d'autonomie au sein de ces actions menées par les acteurs présents. Plus précisément, nous tenterons de voir, après analyse, si les actions et dispositifs construits par les acteurs favorisent une éventuelle autonomisation des comités de ruelles vertes. Cet indicateur est cependant plus complexe à mesurer, mais il se doit d'être présent au sein du concept de gouvernance territoriale.

3.9.2 Opérationnalisation du concept de participation citoyenne⁵

Pour analyser ce concept, six variables sont de mises :

-

⁵ Voir tableau 3.4.

3.9.2.1 Le milieu de provenance

La première variable renvoie au milieu de provenance des individus. Nous voulons voir si le milieu de provenance des individus a un effet sur leur participation. À ce titre, le nombre d'années pendant lesquelles les individus habitent un endroit donné va également avoir un impact sur leur désir de participation. Par exemple, une personne venant d'un autre pays, parlant peu la langue et qui habite un endroit depuis quelques mois seulement, sera moins portée à participer à une activité ou un projet de quartier qu'un individu vivant dans le même quartier depuis sa naissance, ayant alors développé un sentiment d'appartenance fort au territoire et au projet.

a) Le lieu de naissance

Le premier indicateur associé à la variable du milieu de provenance est le lieu de naissance. Nous souhaitons savoir d'où proviennent les citoyens-nes (la ville ou le pays d'origine) impliqués-es au sein des comités de ruelles vertes afin de voir si cela a un impact sur la participation de ceux-ci/celles-ci.

b) Le nombre d'années habitant le quartier

Le deuxième et dernier indicateur pour cette variable est le nombre d'années que les résidents habitent le quartier. Encore une fois, il s'agit d'aller voir s'il y a un lien ou non entre le nombre d'années que les citoyens-nes habitent dans Rosemont-La Petite-Patrie et leur participation à un comité de ruelle.

3.9.2.2 Les activités offertes par l'Écoquartier RPP

La deuxième variable étudiée en ce qui concerne la participation citoyenne est représentée par les activités offertes par l'Écoquartier RPP. Ici, nous voulons savoir le lien entre le nombre d'activités offertes par l'Écoquartier RPP dans les ruelles vertes ainsi que leur fréquence pour évaluer si cela a un impact sur le désir de participation des citoyens-nes de l'arrondissement. Il sera aussi important de voir si les individus participent aux activités offertes.

a) Nombre d'activités offertes par l'Écoquartier

Le premier indicateur de la variable des activités offertes par l'Écoquartier RPP est le nombre d'activités offertes par l'Écoquartier RPP. Il s'agit donc d'aller constater ou non si l'Écoquartier RPP met en place des activités dans les ruelles vertes. Et, si oui, quel est le nombre de ces activités par saison (printemps, été, automne, hiver). Nous allons ainsi pouvoir déterminer, de manière approximative, la fréquence des activités.

b) Participation aux activités offertes par l'Écoquartier

La participation aux activités offertes par l'Écoquartier dans les ruelles vertes est le deuxième indicateur de cette variable. Nous voulons savoir si les citoyens-nes participent ou non à ces activités. Si oui, lesquelles? Nous croyons que si les citoyens-nes participent peu aux activités ou qu'ils ne sont pas conscients de ces activités, leur participation à un comité de ruelles vertes sera affectée et vice-versa.

3.9.2.3 Motivation

La troisième variable abordée dans le cas des activités offertes par l'Écoquartier RPP est la motivation. Il est important pour la recherche d'analyser les motivations des citoyens-nes à participer aux comités de ruelles vertes. Comprendre ces motivations pourrait nous donner des pistes d'analyse de la participation citoyenne, mais aussi nous renseigner sur la mobilisation. Quelles sont les motivations premières à participer aux comités de ruelles vertes ou, même simplement, aux ruelles vertes?

a) Nature de la motivation

Un seul indicateur est de mise pour cette variable puisque nous l'évaluons selon un choix de réponse dans le questionnaire en ligne élaboré pour les citoyens-nes impliqués-es au sein des comités de ruelles vertes. En fait, les citoyens-nes doivent classer par ordre d'importance les raisons pour lesquelles ils-elles s'impliquent. L'indicateur est donc une liste : loisir, environnementale, politique, sociale, culturelle ou autre(s). Nous pouvons alors comprendre les motivations premières des gens par rapport à l'implication dans les comités de ruelles vertes. Cela permettra, nous croyons, de mettre en lumière le rapport ruelles vertes/citoyens-nes. Nous serons aussi en mesure de constater de l'image des ruelles vertes, comment elles sont perçues par les gens impliqués.

3.9.2.4 Implication

L'implication est la quatrième variable. Pourquoi les citoyens-nes s'impliquentils/elles? Qu'est-ce que cela comporte? À quelle fréquence s'impliquent-ils/elles?

a) Caractéristiques de l'implication

Les caractéristiques de l'implication sont donc le premier indicateur de cette variable. En effet, il faut comprendre ce à quoi s'impliquer dans un comité de ruelle verte fait référence, ce que les citoyens-nes doivent faire pour s'impliquer, mais aussi ce qu'ils-elles doivent faire pour que leur comité de ruelles soit et/ou reste actif.

b) Fréquence de l'implication

Pour cet indicateur, les citoyens-nes doivent indiquer approximativement la fréquence de leur implication, si elle est par semaine, par mois, par saison, ou encore par année. Ainsi, nous pourrons constater des divergences d'implication entre les citoyens-nes, ce qui va nous informer sur une possible situation conflictuelle et donc, un blocage à la pérennité des comités. Nous voulons aussi savoir le temps qu'il faut consacrer en tant que citoyen-ne impliqué-e au sein d'un comité de ruelles.

3.9.2.5 Le recrutement

La cinquième variable est le recrutement. Ce dernier représente la manière dont les citoyens-nes membres d'un comité de ruelles ont été recrutés et/ou comment ils font pour recruter d'autres résidents-es du quartier au sein des comités. Par conséquent, trois indicateurs sont suggérés, soit le type, la fréquence et les méthodes. Ceux-ci auront bien évidemment des impacts directs sur la participation citoyenne.

a) Les méthodes de recrutement

Le premier indicateur est représenté par les méthodes de recrutement utilisées, autant par l'Écoquartier RPP pour recruter les citoyens-nes, mais aussi par les citoyens-nes eux-mêmes/elles-mêmes pour recruter les gens du quartier. Les méthodes peuvent, par exemple, être publicitaires, virtuelles, de bouche-à-oreille, via les rencontres de quartier, etc.

b) Le type de recrutement

De plus, nous voulons voir le type de recrutement, c'est-à-dire un recrutement régulier, intensif ou nul.

c) La fréquence du recrutement

Finalement, la fréquence du recrutement. Est-ce que celui-ci est fait une fois par année, une fois par saison, une fois par mois, à chaque semaine ou autre(s). Évidemment, un recrutement réalisé une fois par année dans une réunion de quartier où peu de gens sont présents aura très peu d'impact contrairement à un recrutement actif et diversifié (ex : porte-à-porte régulier pour chaque activité, liste de tâches pour chaque citoyen-ne impliqué-e, promotion via les réseaux sociaux, distribution de dépliants, implication de différentes catégories d'âges des participants-es, etc.).

3.9.2.6 L'appréciation générale des expériences

La dernière variable est l'appréciation générale des expériences. Nous voulons voir ici si les citoyens-nes impliqués-es apprécient globalement leurs expériences au sein

d'un comité de ruelles vertes, car il est pertinent de constater leur appréciation globale quant à leur présence au sein d'un comité. Par exemple, les individus impliqués apprécient-ils de faire partie d'un comité? Ceci nous donnera une idée générale de la dynamique et de la possible présence de conflits et d'obstacles.

a) Degré de l'appréciation générale des expériences

L'indicateur ici est simple, il repose sur une échelle de 1 à 10 (où un 1 étant le plus faible et 10 le plus fort), où les individus vont indiquer leur appréciation générale de leur expérience en tant que membre d'un comité de ruelles vertes.

3.9.3 Opérationnalisation du concept de mobilisation citoyenne⁶

La mobilisation citoyenne sera évaluée selon quatre variables, soit la situation personnelle, le sentiment d'appartenance, la relation entre les citoyens-nes et l'accès aux ressources.

3.9.3.1 La situation personnelle

La première variable est la situation personnelle. En fait, nous postulons qu'il y a un lien entre la situation personnelle des gens et leurs capacités et leur désir à se mobiliser. Lorsqu'on parle de situation personnelle, il s'agit du statut matrimonial, de

•

⁶ Voir tableau 3.5.

la monoparentalité, du niveau de scolarité, du revenu familial, du temps disponible et du statut résidentiel.

Six indicateurs sont présents pour cette variable :

a) Le statut matrimonial

Le statut matrimonial est évalué selon un choix de réponse, à savoir si la personne est célibataire, en union libre, mariée, divorcée ou veuve.

b) La monoparentalité

Le deuxième indicateur est la monoparentalité, donc est-ce que la personne est monoparentale ou non. Se poser cette question ici est approprié puisqu'elle renvoie au fait qu'une personne monoparentale vivant seule avec ses enfants aura bien entendu moins de temps pour s'impliquer et se mobiliser en regard des activités de quartier.

c) Le niveau de scolarité

Le troisième indicateur est le niveau de scolarité; est-ce que la personne détient un diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études collégiales, un diplôme d'études supérieures ou encore un diplôme de niveau universitaire?

d) Le revenu familial

Le quatrième indicateur est le revenu familial qui sera évalué selon des classes de 10 000\$. Plus précisément, des classes entre 0\$ et 100 000\$ ont été proposées dans le questionnaire en tant que choix de réponses.

e) Le temps disponible

Le cinquième indicateur est le temps disponible du citoyen ou de la citoyenne pour se mobiliser pour des projets de ruelles vertes. Nous évaluerons le temps disponible approximatif par semaine, par mois, par saison et par année.

f) Le statut résidentiel

Le dernier indicateur de cette variable est le statut résidentiel, soit locataire ou propriétaire. Le fait d'être locataire ou propriétaire pourrait avoir un effet sur la mobilisation des citoyens-nes aux comités de ruelles vertes, car les citoyens-nes propriétaires d'une propriété donnant sur une ruelle verte pourraient être plus portés à se mobiliser que les citoyens-nes locataires qui habitent le secteur pour une courte durée de temps.

3.9.3.2 Le sentiment d'appartenance

La deuxième variable en ce qui concerne la mobilisation citoyenne est le sentiment d'appartenance. Il est important de comprendre cette variable puisque le sentiment d'appartenance au quartier et au projet est nécessaire au désir de mobilisation des citoyens-nes.

Cette variable est accompagnée de cinq indicateurs :

a) La/Les fonction(s) des espaces verts

Dans un premier temps, il sera question de la fonction des espaces verts, c'est-à-dire à quelle(s) fonction(s) les citoyens-nes associent-ils les ruelles vertes? Cet indicateur sera évalué selon une gradation, donc les personnes répondantes vont indiquer par ordre d'importance les fonctions qu'ils associent aux ruelles vertes. Est-ce environnemental, social, politique, culturel, ou autre(s)? La fonction à laquelle les citoyens-nes vont associer les espaces verts et les ruelles vertes pourrait avoir un lien avec leur sentiment d'appartenance au projet. De plus, la fonction ou les fonctions auxquelles ils associent les espaces verts pourraient illustrer leur intérêt premier au projet. Ainsi, nous pourrions nous baser sur les réponses les plus populaires pour trouver des solutions à la mobilisation, des façons d'intéresser les gens.

b) Le contact avec l'Écoquartier

Dans un deuxième temps, il s'agit du contact avec l'Écoquartier RPP. Nous voulons comprendre si ce contact est présent ou non, car s'il n'est pas présent, il est difficile pour les résidents-es de développer de l'intérêt pour le projet. De plus, si ce contact n'est pas présent, cela nous pousserait à devoir interpréter pourquoi la situation est ainsi.

c) Possibilité et accessibilité de l'implication

Dans un troisième temps, nous aborderons l'implication possible alors, si oui ou non les citoyens-nes ont l'impression que l'implication dans le quartier pour ce projet est possible. Si une majorité de répondants-es indiquent que l'implication n'est pas nécessairement présente, le sentiment d'appartenance sera faible et cela pourrait bloquer la capacité et le désir des citoyens-nes de se mobiliser.

d) L'intérêt pour le sujet

Le quatrième indicateur est l'intérêt pour le sujet. Ce dernier sera évalué selon une échelle de 1 à 10 (où 1 est le plus faible et 10 le plus fort), dans laquelle les citoyensnes devront évaluer l'intérêt porté au sujet, soit les ruelles vertes et leur comité. Cet indicateur est directement en lien avec la variable du sentiment d'appartenance puisque les citoyens-nes ayant un intérêt fort pour le sujet auront, croyons-nous, un sentiment d'appartenance important face au projet, et vice-versa.

e) La connaissance du territoire

Le dernier indicateur est la connaissance du territoire. Les répondants devront indiquer si oui ou non ils connaissent le territoire RPP. Cet indicateur sera évalué dans le questionnaire et sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant le plus faible et 10 le plus fort). Les citoyens-nes indiqueront dans quelle mesure ils/elles ont l'impression de connaitre leur territoire. Nous croyons que les résidents-es qui connaissent bien le territoire développeront un sentiment d'appartenance plus important que les individus ne connaissant pas ou peu le territoire.

3.9.3.3 La relation entre les citoyens-nes

La troisième variable du concept de mobilisation repose sur la relation entre les citoyens-nes. Cette relation, de qualité ou non, aura vraisemblablement un impact sur le désir de mobilisation résidents-es. Par exemple, une bonne relation favorisera, croyons-nous, le désir de mobilisation entre citoyens-nes du quartier et le contraire s'applique également. La relation entre les citoyen-nes s'évalue selon la fréquence des rencontres et des communications, selon l'appréciation des relations et s'il y a ou non présence de conflits entre les citoyens-nes.

a) La fréquence des rencontres

La fréquence des rencontres entre les citoyens-nes aura un impact sur la mobilisation. Plus précisément, nous pensons que les citoyens-nes se rencontrant régulièrement entretiendront de meilleures relations et donc, seront plus portés à se mobiliser, à mettre en place un projet d'envergure comme le sont les ruelles vertes. Cet indicateur sera évalué par semaine, par mois, par saison et par année, de manière approximative.

b) La fréquence des communications

La fréquence des communications entre citoyens-nes d'un même quartier renvoie à l'indicateur précédent, mais il s'agit ici des communications et non des rencontres. Les citoyens-nes peuvent communiquer sans se rencontrer, soit par Internet, par téléphone ou autre. Cet indicateur sera également évalué par semaine, par mois, par saison et par année, de manière approximative.

c) L'appréciation des relations

Comme troisième indicateur de la relation entre les citoyens-nes, on retrouve l'appréciation des relations. En fait, est-ce que les individus ont une bonne relation? Apprécient-ils cette relation? Les citoyens-nes ayant de moins bonnes relations avec les autres citoyens-nes du quartier ou du comité de ruelles seront probablement moins portés-ées à poursuivre leur mobilisation tandis que ceux et celles qui entretiennent de bonnes relations seront plus poussés-ées à se mobiliser pour la cause.

d) Conflit(s) entre citoyens-nes

Le dernier indicateur est la présence de conflits entre les citoyens-nes des comités de ruelles vertes. Évidemment, la présence de conflits nuirait inévitablement à la relation entre les citoyens-nes, mais également à la mobilisation générale.

3.9.3.4 L'accès aux ressources

L'accès aux ressources a été abordé dans le concept de gouvernance territoriale en tant qu'indicateur de la variable acteurs. Il est abordé également ici, mais sous forme de variable et selon le concept de mobilisation. Ce dernier sera plus détaillé dans cette partie du travail même s'il est nécessaire au sein des deux concepts. Mentionnons aussi que l'accès aux ressources dans le concept de gouvernance territoriale fait davantage partie des *focus groups* qui ont été réalisés avec des acteurs communautaires tandis que l'accès aux ressources au sein du concept de mobilisation est davantage abordé dans les entrevues semi-dirigées et dans les questionnaires en ligne. Nous obtenons alors deux façons d'apprécier l'accès aux ressources.

L'accès aux ressources pour le concept de mobilisation renvoie à l'accès à l'information, au financement pour les projets, aux sources de financement, à la communication avec l'Écoquartier RPP et aux réunions de quartier.

a) L'accès à l'information

Le premier indicateur de cette variable est l'accès à l'information. Est-ce que les comités de ruelles vertes ont accès à toute l'information sur les ruelles vertes? Un blocage à ce niveau pourrait affecter l'efficacité de la mobilisation.

b) L'accès au financement

Le deuxième indicateur est l'accès au financement. Est-ce que les comités ruelles vertes ont accès à du financement, que ce soit pour recruter des membres ou pour élaborer de nouveaux projets? L'accès au financement est essentiel à la mobilisation, mais également à l'autonomisation des comités de ruelles vertes.

c) Les sources de financement

Le troisième indicateur est représenté par les sources de financement, c'est-à-dire quelles sont les sources de financement auxquelles les comités de ruelles vertes ont accès ou ont droit?

d) La communication avec l'Écoquartier RPP

La communication avec l'Écoquartier RPP est le quatrième indicateur de la variable de l'accessibilité aux ressources. Une mauvaise communication entre ce dernier et les comités de ruelles vertes aurait un impact direct sur l'accès aux ressources des comités. Un manque de ressources aurait un impact sur le désir de mobilisation des citoyens-nes.

3.9.4 Opérationnalisation du concept d'autonomisation⁷

3.9.4.1 Le pouvoir effectif

Le pouvoir effectif renvoie au fait de détenir un pouvoir réel. Dans le cadre de la recherche, pour qu'il y ait autonomisation, nous croyons que les comités de ruelles doivent détenir un certain pouvoir. Ce pouvoir se manifesterait par le partenariat entre les acteurs, la prise de décision et le contrôle des initiatives.

Donc, dans le cadre de la recherche, nous postulons qu'en ayant un partenariat efficace, qu'en étant en mesure de prendre des décisions puis qu'en contrôlant les initiatives, les comités de ruelles vertes auront un pouvoir effectif et connaîtront une possible autonomisation.

Il est important de mentionner ici que le pouvoir effectif pourrait certes être un concept-clé, mais nous avons préféré l'utiliser comme variable de l'autonomisation, car il représente une de ses conditions de mise en oeuvre.

.

⁷ Voir tableau 3.6.

a) Le partenariat entre les acteurs

Le premier indicateur du pouvoir effectif est le partenariat entre les acteurs. Nous voulons comprendre comment ce partenariat se manifeste, de quelle nature est-il et quels sont les acteurs impliqués. Nous croyons qu'en ayant un partenariat efficace avec plusieurs acteurs du milieu communautaire, les comités de ruelles tendront à être plus autonomes.

b) La prise de décision

Le deuxième indicateur est la prise de décision. Nous voulons voir dans quelle mesure les comités de ruelles vertes ont la possibilité de prendre des décisions et, s'ils en prennent, de quelle nature sont-elles? Quels sont les impacts associés? Si les comités de ruelles vertes sont en mesure de prendre des décisions concernant leurs besoins, cela favorisera leur autonomisation.

c) Le contrôle des initiatives

Le dernier indicateur est le contrôle des initiatives. Est-ce que les comités de ruelles vertes contrôlent les activités, les projets, la façon dont on construit/améliore les ruelles vertes? Si les comités de ruelles vertes arrivent à contrôler une partie de leurs initiatives, une forme d'autonomisation sera présente.

3.9.4.2 La volonté politique

La deuxième variable est la volonté politique. La présence d'une volonté politique donnerait vraisemblablement les outils nécessaires à l'autonomisation des comités de

ruelles, ou, du moins, une partie des outils nécessaires. Au contraire, un manque de volonté politique créerait un blocage majeur à cette autonomisation, nuisant notamment à l'accès aux ressources des comités.

a) La règlementation municipale

Le premier indicateur est la règlementation municipale. Nous voulons aller voir, si possible, s'il y a des blocages au niveau de la règlementation municipale, surtout concernant la circulation automobile.

b) Le financement disponible

Le deuxième indicateur est le financement disponible. Est-ce que les comités de ruelles ont accès à du financement? Contrôlent-ils ce financement? Peuvent-ils s'autofinancer? Un financement disponible et accessible de la part de l'arrondissement vers les comités de ruelles vertes illustrerait une certaine volonté politique.

c) Le caractère informationnel

Le dernier indicateur associé à la volonté politique renvoie à tout ce qui est informationnel, c'est-à-dire, les comités de ruelles vertes ont-ils accès à toute l'information? Peuvent-ils en produire?

3.9.4.3 L'affirmation du leadership

La dernière variable du concept d'autonomisation est l'affirmation du leadership. Nous croyons que l'affirmation du leadership des comités de ruelles vertes est un élément clé de l'autonomisation. Elle se manifeste dans la capacité communicationnelle, l'efficacité du recrutement et l'aptitude à mobiliser les citoyensnes.

a) La capacité communicationnelle

En ce qui concerne la capacité communicationnelle, nous croyons qu'elle est essentielle à l'autonomisation des comités de ruelles vertes, car un comité qui n'est pas en mesure de communiquer avec les divers acteurs, que ce soit pour parler de leurs besoins, pour mobiliser les gens ou pour faire de la promotion, aura de la difficulté à être autonome.

b) L'efficacité du recrutement

Le deuxième indicateur est l'efficacité du recrutement. Il s'agit de voir à quel point les comités de ruelles sont en mesure de recruter les citoyens-nes à leur cause et à leurs activités.

c) L'aptitude à mobiliser les citoyens-nes

Finalement, l'aptitude à mobiliser les citoyens-nes à la cause est essentielle à l'autonomisation des comités. Si ces derniers ne sont pas en mesure de mobiliser les

résidents-es, l'efficacité des comités de ruelles vertes et leur pérennité pourraient être vulnérables.

Concepts

Gouvernance territoriale

Participation citoyenne

Développement local intégré

Mobilisation citoyenne

Autonomisation

Tableau 3.2 Opérationnalisation de la recherche

Tableau 3.3 Opérationnalisation du concept de gouvernance territoriale

Concept	Variables	Indicateurs
Gouvernance territoriale	Acteurs	Type d'acteurs
		Rôle des acteurs
		Participation des acteurs
		Perception des acteurs
		Identification des besoins
		Reconnaissance des problèmes
		Mise en réseau entre les acteur
		Accès aux ressources
	Actions	Type d'actions
		Élaboration de dispositifs
		Efficacité des actions
		Présence d'une autonomie

Tableau 3.4 Opérationnalisation du concept de participation citoyenne

Concept	Variables	Indicateurs
Participation citoyenne	Milieu de provenance	Lieu de naissance
		Nombre d'années habitant le quartier
	Activités offertes par l'Écoquartier	Nombre d'activités offertes par l'Écoquartier
		Participation aux activités offertes par l'Écoquartier
	Motivation	Nature de la motivation
	Implication	Caractéristiques de l'implication
		Fréquence de l'implication
	Recrutement	Méthodes de recrutement
		Type(s) de recrutement
		Fréquence de recrutement

Tableau 3.5 Opérationnalisation du concept de mobilisation citoyenne

Concept	Variables	Indicateurs
	Situation personnelle	Statut matrimonial
		Monoparentalité
		Niveau de scolarité
		Revenu familial
		Temps disponible
Mobilisation citoyenne		Statut résidentiel
	Sentiment d'appartenance	Fonction(s) des espaces verts
		Contact avec l'Écoquartier
		Possibilité et accessibilité de l'implication
	Relation entre	Fréquence des rencontres
		Fréquence des communications
		Appréciation des expériences
		Conflit(s) entre citoyens-nes
	Accès aux ressources	Accès à l'information
		Accès au financement
		Sources de financement
		Communication avec l'Écoquartier

Tableau 3.6 Opérationnalisation du concept d'autonomisation

Concept	Variables	Indicateurs
Autonomisation Volonté politique	Pouvoir effectif	Partenariat entre les acteurs
		Contrôle des initiatives
		Prise de décision
		Règlementation municipale
		Financement disponible
		Caractère informationnel
	Affirmation du	Capacité communicationnelle
	leadership	Capacité à mobiliser les citoyens- nes

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des principaux résultats est présentée sous forme d'article scientifique⁸. Les résultats que nous voulons publier sont ceux des entrevues semi-dirigées puisque nous considérons que c'est la méthode de collecte de données qui a permis d'amasser les résultats les plus intéressants pour rencontrer l'objectif de la recherche, c'est-à-dire élaborer des pistes de solution pour permettre une éventuelle pérennité des comités de ruelles vertes de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Les résultats des questionnaires en ligne ainsi que ceux des *focus groups* sont présentés comme résultats complémentaires dans le chapitre suivant.

Titre de l'article déposé le 23 mars 2017 aux *Cahiers de géographie du Québec* : <u>Le</u> <u>développement local intégré et la mobilisation citoyenne : le cas des ruelles vertes</u> dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal.

4.1 Introduction

Le développement durable est un concept qui a été, depuis son apparition dans le Rapport Brundtland en 1987 (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005), maintes fois repris, analysé et appliqué dans diverses situations, études et disciplines. Il s'est d'ailleurs imposé comme solution aux enjeux environnementaux auxquels les villes sont confrontées. Ces dernières sont donc

⁸ Les figures et le tableau qui sont dans l'article sont aussi présents dans le mémoire. Cependant, ce sont les figures et le tableau du mémoire qui sont priorisés pour la numérotation finale. Par conséquent, ceux de l'article ne se retrouvent pas dans la liste des figures du mémoire.

tentées d'intégrer cette notion (Féré, 2009) en innovant sur le sujet en matière d'aménagement et de planification territoriale (Wackermann, 2000). Le verdissement urbain, telles les ruelles vertes, est un exemple-clé de ces innovations durables urbaines. C'est en fait une façon d'agir sur l'environnement non seulement dans le but d'embellir un milieu de vie, mais aussi de le rendre meilleur pour la santé des habitants en améliorant la qualité de l'air urbain (Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie (RPP), 2014a, 2014b). Suivant cette tendance, la planification urbaine doit désormais insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs milieux de vie (Wackermann, 2000). Ceci dit, le verdissement des villes est désormais associé au développement durable et sont devenus des priorités reconnues par tous (Gagnon 2008; Felli, 2008). L'adjectif durable est un maître mot en planification territoriale et les villes tendent à reconnaître que la gestion durable de l'environnement urbain constitue l'un des défis majeurs des prochaines décennies (Calenge, 1997; Wackermann : 2000; 2005).

Pour appliquer le développement durable en milieu urbain, les municipalités doivent passer par le local, c'est-à-dire l'échelle la plus près des citoyen-nes (Gagnon, 2008). Il est alors pertinent de s'intéresser à la dimension locale du développement durable : « [...] la dimension locale du développement durable a été soulignée très tôt dans le cadre des sommets du PNUE [...] » (Cardebat et Uzunidis, 2012 : 22).

La dimension locale du développement durable est ce que nous considérons comme étant le développement local intégré. Nous prenons comme exemple d'initiative de développement local intégré le projet des comités de ruelles vertes dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal. Dans un premier temps, nous survolons les écrits scientifiques sur le sujet. Par la suite, nous développons la problématique de recherche ainsi que la méthodologie utilisée. Dans un troisième temps, nous présentons les résultats et leur analyse. Nous terminons avec des propositions de solutions pour pérenniser les comités de ruelles vertes.

4.2 Recension des écrits

En 2000, à New York, 193 États ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (ONU, 2016). En septembre 2015, ces objectifs ont été remplacés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, comportant 17 objectifs (ONU, 2016). Selon Howard et Wheeler (2015), les nouveaux objectifs « Après 2015 » seraient en fait basés sur un « nouveau modèle de développement » plus centré sur les inégalités. De plus, ce programme placerait les populations « au cœur du développement durable » (United Nations Department of Economic and Social Affairs, 2012 in Howard et Wheeler, 2015 : 554). Les communautés se retrouveraient alors au premier plan du débat public (Craig, 1998: 15 in Howard et Wheeler, 2015: 557). Ainsi, les politiques publiques devraient se baser davantage sur les besoins identifiés et les décisions prises par les populations, ce qui favoriserait un développement plus durable. Il n'y aurait pas non plus de discriminations raciale, ethnique ou autres (Howard et Wheeler, 2015). Cependant, pour les auteurs, plusieurs défis se dressent dans l'élaboration d'une participation citoyenne globale, comme la représentation équitable et le réel pouvoir communautaire sur les politiques globales. Par conséquent, le rôle des populations locales sur les changements internationaux (Howard et Wheeler, 2015) sera bien sûr à surveiller durant les prochaines années.

Au niveau local, les effets de la participation citoyenne en matière de développement durable sont plus tangibles. En fait, il y a de plus en plus d'initiatives locales de développement durable ayant des effets sur les politiques publiques. À ce titre, Hawkins et Wang (2012) ont passé en revue la littérature scientifique liant le développement durable et la participation citoyenne locale, suite à quoi ils ont développé « a conceptual model of sustainable development governance » (Hawkins et Wang, 2012 : 11) (voir figure 1). Ce modèle indique, entre autres, que les initiatives locales de développement durable dépendent d'une participation citoyenne ayant accès aux ressources nécessaires pour les développer. De plus, afin

d'assurer une participation citoyenne durable efficace, cette dernière doit faire partie d'un réseau de support, par exemple avec l'implication des élus (Hawkins et Wang, 2012). Ces interrelations auraient des bénéfices importants au niveau des politiques publiques et au niveau de la réussite à long terme des initiatives locales de développement durable : « This is based partly on the premise that when local government enhances communication between government and citizens it builds greater public support of local goals and enhances public trust in government » (Wang, 2001 in Hawkins et Wang, 2012 : 14).

Activités locales

Participation citoyenne

Capacité et gestion

Réseau de support

Figure 1) Modèle conceptuel de la gouvernance du développement durable

Source: (traduction de) Hawkins et Wang, 2012.

En fait, être citoyen-ne veut dire participer activement à la vie publique (Roussopoulos 1994). Pour améliorer leurs conditions et leur qualité de vie, les

citoyens-nes, qui sont les experts de leurs territoires, doivent s'impliquer activement sans quoi la (ré)appropriation du milieu est difficile, voire impossible. De ce fait, il y a une grande proximité entre le concept fédérateur du développement durable et celui de la gouvernance, régulant les processus de prise de décision et tissant les liens entre les acteurs et le territoire. Si le palier municipal n'a pas constitué historiquement un vecteur central de la politique environnementale, il y a un lien clair entre le développement durable et le discours contemporain sur le développement social urbain (Juillet et Andrew, 1999). C'est la ville qui a en charge « la réponse aux interrogations du milieu ambiant, des données humaines et sociales, des effets des mutations économiques, des changements de mentalités et de comportements » (Wackermann, 2000: 162). La gouvernance du développement durable doit être initiée par le niveau étatique. Cependant, le développement durable doit commencer par l'échelon décisionnel le plus proche de nous : le simple citoyen (Besançenot, 2009), d'où l'importance de la mise en place d'une gouvernance territoriale inclusive, favorisant le partenariat entre les protagonistes locaux, soit les citoyens-nes et les paliers décisionnels municipaux et régionaux, voire provinciaux ou nationaux.

Les initiatives locales durables sont souvent exprimées dans des projets de verdissement urbain. En effet, nous savons que la population mondiale atteindra 9 milliards d'êtres humains en 2050, dont 6 milliards d'urbains (ONU, 2014). Cette croissance inégalée, associée au développement (Véron, 2006), entraîne, du coup, son lot de problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Entre autres, les villes sont prises avec un taux de pauvreté important, une crise économique mondiale, des conflits sociaux majeurs et des enjeux environnementaux de grande ampleur. Concernant ces derniers, l'ONU rapportait en 2012 que 70% des émissions de gaz à effet de serre étaient produits par les villes malgré le fait que ces dernières n'occupent que 2% des terres (ONU, 2012). Ajoutons à cela l'utilisation de l'automobile, la présence d'infrastructures nombreuses, la minéralisation du cadre bâti, la

densification du territoire et la concentration des activités anthropiques qui entraînent, entre autres choses, des îlots de chaleur urbains (Institut national de santé publique du Québec, 2009). Face à cette situation urbaine-environnementale sensible et du fait que les espaces dits végétalisés se font de plus en plus en rares en milieu urbain, de nouvelles tendances écologiques, souvent au cœur de l'idée du développement durable, comme le verdissement urbain, prennent place au sein des villes (Wackermann, 2000; 2005). Suivant cette tendance, la planification urbaine doit désormais insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs milieux de vie. On assiste dès lors à une mobilisation des citoyens-nes dans le but d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie (Chevrier et Panet-Raymond, 2013).

Tout ce mouvement d'application urbaine du développement durable à l'échelle locale (Kolosy, 2007) est ce qu'on appelle du développement local intégré. Ce dernier est la nécessaire réconciliation qui doit s'opérer entre le milieu urbain et le milieu naturel et met en place les bases d'une réappropriation des espaces par les citoyensnes pour en refaire des espaces plus verts, c'est-à-dire écologiques et durables. Ces espaces vont, en plus d'avoir une fonction écologique, avoir une fonction de socialisation entre les résidents-es (Long et Tonini, 2012). En effet, il a été démontré que les espaces verts, mis sur pied par les populations locales, ont des effets bénéfiques sur la mobilisation citoyenne en créant, entre autres, un sentiment d'appartenance au territoire. Donc, un projet de verdissement réussi aura des bénéfices pour la communauté entière (Westphal, 2003).

Plus précisément, le développement local intégré représente la conciliation entre le milieu naturel et urbain, il met de l'avant le lien imminent entre la participation citoyenne, la mobilisation et la gouvernance territoriale et il renvoie à une forme d'autonomisation des projets écologiques locaux. Également, le tout s'inscrit dans la logique du développement durable, de l'intégration de cette logique et, par la suite, de

son application au niveau local. Par conséquent, il y a donc, au sein du développement local intégré, une intégration de la durabilité auprès des citoyens-nes, ce qui les pousse par la suite à participer puis à se mobiliser pour appliquer cette intégration de développement durable sur leur territoire local, et ce, en prenant en compte ses spécificités de par diverses initiatives. Ces initiatives, si elles sont bien intégrées, soutenues et appliquées, pourraient, dans un sens, devenir autonomes, voire pérennes.

À Montréal, les ruelles vertes s'avèrent un bon exemple de cette réappropriation de l'espace public par les citoyens-nes de tous les horizons socioculturels et économiques et de développement local intégré. L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) est particulièrement innovateur en ce sens. C'est en fait par le truchement de l'Écoquartier et des comités de ruelles vertes que le verdissement du secteur et la mobilisation citoyenne prennent place. Il y a donc présentement une volonté politique ou, du moins, une opportunité politique qui permet l'éclosion et le développement de pareilles initiatives communautaires. À l'automne 2016, on comptait plus de 98 comités de citoyens-nes actifs-ves.

Cependant, les comités de ruelles font face à plusieurs défis de mobilisation et de pérennisation. Par exemple, dans certains cas, les comités, faute d'une mobilisation suffisante, finissent par ne reposer que sur une seule personne, d'autres négligent l'entretien des végétaux, plusieurs membres abandonnent les comités pour des raisons personnelles, certains comités disparaissent lorsque les membres déménagent, etc.

⁹ L'Écoquartier RPP représente le « programme de sensibilisation environnementale de la ville de Montréal », appuyé par l'arrondissement RPP. Il dispose d'un budget et d'employés-es dans le but d'élaborer des projets comme la « protection et la mise en valeur de l'environnement urbain » et « la gestion des matières résiduelles » (Écoquartier RPP, 2017). Afin de mettre en place une ruelle verte, les citoyens-nes d'une ruelle doivent se regrouper pour former un comité de ruelle et faire une demande à l'Écoquartier. Par la suite, ce dernier analysera les dossiers reçus et choisira un nombre de ruelles qui seront excavées durant l'été suivant. Suite à la création de la ruelle, c'est le comité de citoyens-nes ainsi que les résidents-es de la ruelle qui doivent entretenir la ruelle et l'animer.

(Écoquartier RPP, 2017). L'Écoquartier RPP s'interroge donc sur la suite des actions qu'il doit entreprendre dans les années futures afin de pérenniser l'action des comités de ruelles.

En fait, dans quelle mesure peut-on assurer l'autonomisation des comités de ruelles vertes (*ie* maintenir la mobilisation) et assurer la pérennité de ces expériences? L'hypothèse de travail avance que si la participation des citoyens-nes à toutes les étapes du processus décisionnel territorial est soutenue et valorisée comme élément clé du développement local intégré, les initiatives des ruelles vertes seront pérennes. En effet, le développement local intégré doit reposer sur une gouvernance territoriale qui favorise, par la politique locale, la capacité des citoyens-nes à intervenir de manière durable sur leur territoire. Plus précisément, plus les citoyens-nes travailleront minimalement en partenariat avec les autorités municipales et détiendront de réels pouvoirs décisionnels, plus ils exerceront le contrôle sur ces initiatives, et plus ils voudront pérenniser ces expériences de développement local intégré. Deux questions secondaires se posent également: Quels sont les facteurs qui favorisent, ou non, la mobilisation citoyenne? Quelles solutions peut-on proposer pour favoriser la pérennité des comités de ruelles vertes?

4.3 Méthodologie de recherche

Le territoire d'étude est l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes (voir tableau 1 et figure 2). La justification du choix de ce territoire d'étude est en lien avec son caractère unique quant au nombre de ruelles vertes déjà en place ainsi que la grande participation citoyenne au projet. Plus précisément, il est vrai que les ruelles vertes sont uniques à Montréal, de par leur forme, leur caractère social ainsi que leur nombre qui ne cesse d'augmenter année après année. Toutefois, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est innovateur puisque c'est celui où il y a le plus de ruelles vertes (près de 100) chapeautées par leur comité de citoyens-nes

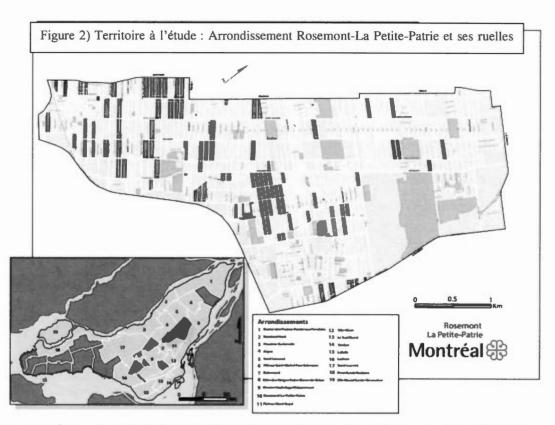
impliqués-es ainsi que de l'Écoquartier RPP. Près de 31 000 personnes sont présentement touchées par le projet des ruelles vertes et le territoire à l'étude est de plus en plus ciblé pour des recherches et cité à l'international comme exemple réussi de verdissement urbain, ce qui le rend vraisemblablement pertinent et d'actualité. Au niveau de la collecte de données, nous avons réalisé 12 entrevues semi-dirigées, soit six dans Rosemont et six dans La Petite-Patrie afin d'avoir une vue d'ensemble représentative de la situation. Les 12 intervenants ont été choisis, par l'entremise de l'Écoquartier RPP, selon des critères spécifiques : 1) le fonctionnement desdits comités, 2) la nature du bon fonctionnement et/ou des difficultés rencontrées puis 3) une variété d'âges des ruelles vertes.

<u>Tableau 1) Profil sociodémographique de l'arrondissement de Rosemont-La</u>

<u>Petite-Patrie à Montréal</u>

Population	134 000 habitants (8,1% de la ville de Montréal)
Proportion hommes/femmes	48% d'hommes et 52% de femmes
Superficie	15,9 km ²
Densité	8465,7 personnes au km ²
Âge médian	38,1 ans
Revenu moyen	33 500 \$
Langue principale parlée à la maison	Français
Nombre de familles	31 310
Nombre de familles avec enfant(s)	17 555
Population immigrante	22%
Religion	66% chrétienne et 6% musulmane
Niveau d'éducation	89% ont un diplôme d'études secondaires et 62% ont un diplôme d'études supérieures
Emploi	68% des personnes âgées de 15 ans et plus ont un emploi
Valeur moyenne d'une propriété	363 599 \$

Source: Montréal en statistiques, édition 2014 (données de 2011).



Sources : Écoquartier Rosemont-La Petite-Patrie 2016 et Département de géographie, UQAM, 2017.

L'analyse des résultats a donc été réalisée sous forme d'analyse de contenu d'entrevues, basée sur une série de thèmes; l'implication des citoyens-nes; leur participation ainsi que la participation des autres acteurs impliqués; leur niveau de mobilisation; leurs besoins; les conflits auxquels ils-elles ont été et sont confrontés-es et finalement, les solutions proposées pour une éventuelle autonomisation, voire une pérennité de ces expériences de verdissement.

4.4 Résultats et analyse

4.4.1 Implication

La première thématique analysée est l'implication. Cette dernière a trait au temps d'implication disponible et/ou nécessaire à mettre pour un-e participant-e au sein d'un comité de ruelles vertes, ainsi qu'aux motifs d'implication. Connaître ces motifs est essentiel dans le but de comprendre pourquoi les gens s'impliquent dans un comité de ruelles vertes pour pouvoir ensuite être en mesure d'analyser le type de mobilisation présent et de trouver des solutions de pérennité directement en lien avec les intérêts et motivations des personnes concernées.

Tout d'abord, tous les participants-es questionnés-es ont mentionné que la période de l'année avait un impact sur le niveau d'implication. Plus précisément, majoritairement, les comités de ruelles se rencontrent vers la fin du printemps pour échanger sur les activités et projets à faire au courant de l'été. De plus, le début de l'été est la période de l'année la plus productive pour les comités puisque c'est à ce moment qu'ils vont faire la corvée annuelle, recevoir les plantes de la part de l'Écoquartier, mettre sur pied de nouveaux projets, etc. : « Au sein du comité, on a une très bonne relation entre nous. On se rencontre plusieurs fois au printemps pour parler des activités et des projets pour l'été ». (...). Cependant, durant l'hiver, les ruelles sont inactives compte tenu de la température (neige, glace et froid intense). Toutefois, plusieurs personnes ont mentionné leur désir de mettre sur pied des projets de ruelles blanches (ruelles actives durant l'hiver) : « On aimerait vraiment ça faire quelque chose durant l'hiver, on en parle souvent, surtout pour les enfants, comme faire une patinoire, mais c'est vraiment compliqué de rassembler tout le monde l'hiver (...). C'est quelque chose qui faudrait peut-être discuter plus sérieusement ».

En tant que membre du comité de ruelle, le nombre d'heures d'implication varie en fonction des personnes interrogées. Un-une citoyen-ne retraité-e aura plus de temps à accorder à la ruelle et au comité (implication journalière) tandis que les personnes

ayant des enfants et/ou des emplois à temps plein auront moins d'heures à accorder aux projets de la ruelle verte. Ils consacrent, en général, beaucoup d'heures au printemps et au début de l'été (environ 40 heures) et par la suite, il s'agira d'implication ponctuelle (entre 1 et 5 heures dépendamment de l'activité).

Aussi, la plupart des participants-es étaient d'accord pour dire que de faire partie d'un comité de ruelle verte demande beaucoup de temps et d'implication et plus de la moitié des répondants-tes souhaiteraient pouvoir y accorder justement plus de temps : « Il faut mettre beaucoup d'heures, surtout au printemps. Il faudrait que je m'implique plus, mais je n'ai pas le temps avec le travail », « On a plein de projets, sauf que c'est impossible de tout faire, ça serait comme une job à temps plein pour une partie de l'année! ».

Avec les résultats obtenus, il est possible de conclure que les saisons ont un rôle majeur dans l'implication des comités de ruelles ainsi que l'occupation des participants-es et la présence d'enfant(s). Ces indicateurs sont, selon nous, essentiels à la compréhension de la mobilisation citoyenne autour du projet. En sachant à quels moments les participants-es s'impliquent ou non dans les ruelles, nous pouvons établir des solutions saisonnières, notamment concernant la saison froide qui semble creuser un fossé entre les membres de comités. Nous croyons qu'en maintenant la participation durant toute l'année (et non périodiquement), ceci favoriserait la pérennité à long terme des ruelles.

En ce qui a trait aux motifs d'implication, ils sont en premier lieu environnementaux pour la majorité des répondants-es. Le motif environnemental renvoie au verdissement urbain, au fait de mettre de la verdure dans les espaces de vie, ce qui serait relié à un degré d'esthétisme et de bien-être personnel. Par la suite, pour tous les participants-es ayant des enfants, le motif de sécurité était primordial. Il renvoie au désir d'habiter un espace plus sécuritaire pour les enfants, où les voitures passeraient moins et beaucoup plus lentement pour que ces derniers puissent jouer

dans la ruelle sans inquiétude. Aussi, l'aspect social a été identifié dans les principaux motifs chez la majorité des personnes interrogées. L'aspect social fait référence à la socialisation entre voisins-nes, le fait de connaître les personnes qui habitent le même milieu de vie, de développer des affinités et des passions communes, ce qui aurait un impact direct sur les activités organisées dans les ruelles et le bon fonctionnement des comités de ruelles. Suite à l'implantation de la ruelle verte, tous les participants-es ont parlé que le changement ayant le plus d'impact s'opère au niveau social, contrairement au fait que la plupart des interrogés-es croyaient initialement que le plus grand changement aurait été le changement physique de la ruelle, soit l'aspect environnemental. L'aspect social aurait un impact direct sur les activités organisées dans les ruelles et le bon fonctionnement des comités de ruelles: « On s'implique au début parce que c'est beau et qu'on est dehors, mais on s'est rapidement rendu compte que ça devenait social par la suite (...) ça crée des liens amicaux et on a une belle relation avec les autres personnes du comité, ça devient autant un divertissement qu'un travail ».

Dans un troisième et dernier temps, les participants-es ont noté comme motif d'implication le loisir, c'est-à-dire de considérer la ruelle comme un projet de retraite, un passe-temps.

4.4.2 Participation

Dans cette section, il est question de la participation des autres acteurs impliqués et de leur rôle. Mentionnons ici que nous avons demandé aux participants-es de nommer eux-mêmes les autres acteurs impliqués. Dans tous les cas, les personnes interrogées nous ont parlé de l'Écoquartier de Rosemont-La Petite-Patrie, qui serait donc l'acteur principal. La première année d'existence d'une ruelle est souvent représentée par la création de la ruelle et toutes les étapes qui s'y rattachent. L'Écoquartier est très présent durant ces premières démarches. Dans les années qui suivent, ce dernier

continue d'envoyer de l'information aux comités, organise quelques activités, offre des plantes aux ruelles à chaque début d'été et propose des projets de bonification (les ruelles doivent remplir un formulaire présentant leur projet de bonification). Par conséquent, en général, les personnes interrogées ont mentionné la bonne présence de l'Écoquartier, surtout au début de la création de la ruelle et considèrent ses actions tout de même efficaces. Elles ont aussi mentionné, en majorité, être conscientes que l'Écoquartier fait ce qu'il peut avec les moyens qu'il a : « Les gens de l'Écoquartier font ce qu'ils peuvent, mais ils manquent de ressources. On a jamais eu de rencontre avec eux après la mise en place de la ruelle ». Dans tous les cas, les comités souhaiteraient avoir plus d'aide concernant la continuité des ruelles, c'est-à-dire, dans les années qui suivent la création. Ils souhaiteraient, entre autres, avoir des réunions avec eux chaque année donc, un suivi réalisé par le biais de l'Écoquartier.

Par la suite, nous retrouvons l'arrondissement (ou la Ville). Les citoyens-nes sont unanimes à ce sujet : l'arrondissement n'est pas assez présent, voire absent pour certains membres, et devrait être beaucoup plus présent pour assurer la participation aux ruelles vertes: « Il y a un gros problème de communication entre l'arrondissement et l'Écoquartier. Elle (l'arrondissement) devrait mieux supporter l'Écoquartier ». En fait, pour une majorité d'entre eux, la Ville devrait donner plus de moyens financiers à l'Écoquartier pour le supporter et des moyens matériels aux comités : « On se doute qu'ils sont présents (à l'arrondissement), mais on ne sait pas exactement ce qu'ils font. On aurait besoin de plus de support, surtout matériel ». Par exemple, donner de la terre, passer le balai, réduire la vitesse dans les ruelles, donner des amendes pour ceux-celles qui mettent leurs ordures dans la ruelle, etc. Il y aurait aussi un manque de communication entre les comités de ruelles, l'Écoquartier et la Ville de ce qui est fait et peut être fait par l'arrondissement. Du coup, nous constatons que ce manque d'implication de l'arrondissement affecte les capacités de l'Écoquartier à aider ces comités de ruelles et affecte, du même coup, les comités qui perdent leur motivation et se mobilisent moins puisqu'ils sont limités dans l'accès

aux ressources. Ce constat nous ramène directement à l'hypothèse de départ, soit que pour que la participation citoyenne soit pérenne, elle doit être soutenue et valorisée par les dirigeants-es et doit être basée sur un réseau de proximité et d'échanges. De ce fait, les comités de ruelles vertes doivent travailler minimalement en partenariat avec les autorités municipales et donc avoir un certain pouvoir sur leur territoire dans le but de développer une réelle autonomie des expériences.

Certaines ruelles bénéficient de l'implication d'organismes et quelques ruelles ont trouvé du financement/matériel via des entreprises qui les commanditent, mais cette situation touche une minorité de comités de ruelles.

Ceci dit, il semblerait que la participation financière de divers organismes soit bénéfique à la pérennité des comités de ruelles. En effet, les quelques ruelles ayant accès à ce financement extérieur sont de celles qui se portent le mieux à ce jour : « On a eu accès à du financement par un organisme. Il nous en reste encore un peu, ça nous fait un petit budget chaque année pour réaliser les projets. Comme ça, on n'a pas à débourser de nos poches », « On a fait le tour des commerces autour vu que c'est une ruelle semi-commerciale. Ils nous fournissent en matériel, comme la peinture, les enfants sont très contents ».

4.4.3 Recrutement/mobilisation

Dans cette section, nous abordons la façon dont les comités recrutent des membres ou comment ils font pour faire participer les citoyens-nes de leur ruelle aux corvées et activités s'y déroulant.

Les entrevues ont démontré que la technique la plus utilisée par les membres des comités est le porte-à-porte ou aller à la rencontre des nouveaux résidents lors de leur arrivée. De plus, la plupart des comités semblent utiliser les réseaux sociaux (page

Facebook) pour informer les gens des activités à venir. Plusieurs résidants-es utilisent aussi l'affichage (pancartes, dépliants) pour attirer les citoyens-nes aux activités. Ces méthodes de recrutement sembleraient cependant plus ou moins efficaces. En effet, une majorité de comités de ruelles ont mentionné une participation moyenne des citoyens-nes habitant les ruelles aux activités organisées et une mobilisation constante faible de leur part : « C'est difficile d'embarquer les gens, ils sont occupés à travailler, ils ont des enfants et donc d'autres priorités », « On arrive à faire participer les gens à certaines activités, ils sont prêts à ça, mais pas à se mobiliser ». Il y a donc une différence importante entre le fait de participer à une activité majeure au sein de la ruelle et se mobiliser, donner son temps de manière récurrente pour la ruelle. Il y aurait alors un niveau de participation moyen des autres citoyens-nes des ruelles et une faible mobilisation.

Plus précisément, en ce qui a trait à la mobilisation des gens, il fait consensus qu'il est difficile, voire impossible d'impliquer tous les citoyens-nes de la ruelle: « Dans le comité, la participation est très bonne, mais pour ce qui est des gens de la ruelle, ça dépend. Il faut toujours aller les chercher (...) ça prend du travail et beaucoup de patience », « La mobilisation est difficile, ils ont (les citoyens-nes de la ruelle) une bonne volonté, mais lorsque c'est le temps d'agir, ils ne sont plus là ». Tout de même, une majorité de citoyens-nes des ruelles vont participer aux activités principales des ruelles, comme la Fête des voisins ou la Journée des ruelles vertes. Aussi, une partie des citoyens-nes vont participer à la corvée annuelle et respecter la propreté de la ruelle. Par conséquent, les comités de ruelles perçoivent la mobilisation citoyenne comme étant très difficile compte tenu le manque de temps, d'information ainsi que les obligations professionnelles et familiales des citoyens-nes : « C'est très difficile de mobiliser les gens. Au début quand on a passé pour les signatures, tout le monde était motivé, mais dès la deuxième année, les voisins n'avaient plus le temps (...) C'est pour ça qu'on créé la page Facebook, pour qu'ils sachent ce qui se passe, je pense que c'est le meilleur moyen de les rejoindre. Mais même là, souvent ils

disent qu'ils vont participer, mais la journée même ils ne sont pas là », « Les gens veulent, sauf qu'ils se rendent compte finalement qu'ils ont souvent des choses de prévues et des obligations qui les empêchent d'être là », « (...) ça fait qu'on est toujours les mêmes à s'impliquer la plupart du temps ». Ces contraintes ont, évidemment, un impact important sur la pérennité des comités de ruelles.

4.4.4 Besoins

La question des besoins est cruciale pour la pérennité des ruelles vertes. Il s'agit aussi de connaître les ressources qui sont disponibles pour les comités de ruelles ainsi que celles auxquelles ils souhaiteraient avoir accès.

Le premier besoin dénoté est l'implication de l'arrondissement comme support ainsi que l'implication de plus de citoyens-nes.

Deuxièmement, nous retrouvons plusieurs besoins matériels, comme de la terre noire, du gravier, du pavé, des bacs de compost, des balises qui agiraient en guide de protection aux plates-bandes, etc.

Troisièmement, il s'agit des besoins financiers. Les personnes interrogées ont mentionné que la plupart des citoyens-nes des ruelles ne sont pas prêts-es à verser un montant par année de leur propre poche : « On a essayé de demander 10\$ par famille par année, mais les gens ne voulaient pas ». Il y a donc certaines activités populaires de financement comme les ventes de garage.

Dans un quatrième temps, il s'agit des besoins d'information et de communication. Plus précisément, les comités de ruelles souhaiteraient avoir plus d'information au sujet des ruelles et de ce qui se passe dans les autres ruelles. Aussi, les personnes interrogées ont déclaré avoir trop peu de communication avec l'Écoquartier. À ce titre, les citoyens-nes interrogés-es ont souligné l'importance du poste d'agent-e de

mobilisation au sein de l'Écoquartier (poste qui a été aboli) : « (...) son rôle étant essentiel, c'était vers elle qu'on se tournait pour toutes nos questions ». La personne qui détenait ce poste s'occupait, entre autres, de prendre des nouvelles des ruelles, d'aider lorsqu'il y avait certaines problématiques et de répondre aux questions des membres.

Finalement, selon les membres des comités, il y aurait un manque d'information donnée aux citoyens-nes de l'arrondissement concernant les ruelles vertes (verdissement, bienfaits des ruelles, etc.), ce qui affecterait leur mobilisation aux activités reliées aux ruelles vertes.

4.4.5 Conflits/problèmes

Les conflits rencontrés par les comités de ruelles sont importants et nombreux; ceuxci affectent directement la mobilisation citoyenne s'ils ne sont pas réglés et perdurent.

- Plusieurs personnes interrogées ont indiqué que le processus de mise en place de la ruelle (document préparatoire, acceptation du projet, démarrage du projet, construction de la ruelle, plantation) est trop long.
- Tous les comités ont fait face à des résistances de certains-es citoyens-nes lors de la création de la ruelle.
- Une majorité de citoyens-nes ont dit avoir connus et/ou connaissent encore des problèmes avec les poubelles qui sont jetées dans la ruelle par des résidents : « Je suis découragé de voir qu'après tout ce temps je dois encore jouer à la police pour les poubelles. C'est sûr qu'on finit par se demander pourquoi on continue quand les gens ne font pas d'effort ».
- Plusieurs personnes interrogées ont fait part de quelques actes de vandalisme, comme des graffitis.

- On dénote plusieurs conflits avec les entrepreneurs privés/compagnies de déneigement qui ont endommagé les plates-bandes des ruelles.
- La vitesse des automobiles empêche les enfants d'aller jouer dans les ruelles : « Comme c'est une ruelle semi-commerciale, il y a beaucoup d'autos et de camions de marchandises qui passent, pis ils passent vite. On n'envoie pas nos enfants jouer dans la ruelle comme ils voudraient ».
- Il y a certains enjeux avec des animaux errants et d'excréments de chiens laissés par terre.
- Les participants-es ont aussi constaté quelques accrochages avec des propriétaires de commerces dans les ruelles semi-commerciales ou commerciales.
- Lorsqu'il y a la présence de blocs-appartements dans une ruelle, ceci est souvent accompagné de problèmes de propreté.

4.5 Solutions proposées

- 1) Dans la perspective de favoriser la mobilisation citoyenne à long terme, il faut d'abord la favoriser sur plus d'une saison afin de maintenir la participation toute l'année plutôt que seulement durant la saison estivale. Nous proposons alors la mise en place de projets de « ruelles blanches » (ruelles actives durant l'hiver). Ces projets pourraient être élaborés en partenariat entre les comités de ruelles et l'Écoquartier. Il s'agirait donc d'impliquer les citoyens-nes des ruelles pour quelques activités hivernales et non seulement estivales, favorisant ainsi une participation plus constante et un sentiment d'appartenance plus fort.
- 2) Dans le but d'améliorer l'aspect sécuritaire des ruelles, aspect important pour les membres impliqués, l'aide de l'arrondissement concernant l'accès aux automobiles dans les ruelles est importante. Ces dernières devraient avoir des

limites de vitesse avec amendes, être semi-barrées, voire fermées complètement aux automobiles. De plus, il serait intéressant de mettre des lumières solaires à quelques endroits dans les ruelles, ce qui sécuriserait les passants-es et diminuerait le vandalisme.

- 3) Pour combler un manque d'information entre les ruelles et pour les ruelles, l'élaboration d'un document comprenant les fiches informatives remplies en partenariat entre l'Écoquartier et les comités de ruelles vertes et accessibles à tous semblerait être grandement avantageuse au niveau du partage des connaissances et des ressources disponibles, ce qui, vraisemblablement, contribuerait à la pérennité des comités de ruelles.
- 4) Sur le même sujet, dans le but d'améliorer la communication entre les comités, la création d'une plate-forme communicationnelle sur Internet semblerait une solution accessible et efficace. Plus précisément, une plate-forme Internet où les membres des comités pourraient échanger de l'information et qui permettrait de connaître les activités des autres, les conflits et enjeux, ainsi que les solutions trouvées, ce qui règlerait plusieurs conflits.
- 5) Afin d'améliorer l'implication de l'Écoquartier et la communication entre ce dernier et les comités de ruelles ainsi que pour assurer une certaine pérennité, ce dernier aurait avantage à tenir au minimum une rencontre par année avec les membres des comités. Ceci favoriserait une meilleure connaissance et compréhension, pour l'Écoquartier, des enjeux des ruelles, des activités qui s'y déroulent, des besoins des comités et des projets futurs.

- 6) Dans la même lignée, pour la communication entre les comités et l'Écoquartier, une personne ressource au sein de l'Écoquartier, comme l'agente de mobilisation semble essentielle au bon fonctionnement des comités de ruelles vertes. Plus précisément, il semblerait important, pour les membres des comités, d'avoir une personne désignée vers qui se tourner pour toutes questions rattachées aux ruelles, pour régler les conflits rencontrés ainsi que pour l'élaboration de nouveaux projets dans les ruelles.
- 7) Pour réduire le fardeau budgétaire des membres impliqués, il serait intéressant de mettre sur pied un programme de financement des ruelles afin d'obtenir des partenariats avec des organismes et des entreprises. Ceci allégerait le coût pour l'Écoquartier et donnerait un petit budget aux comités. Cette solution aurait un grand impact sur la pérennité des ruelles.
- 8) Pour améliorer les besoins matériels des comités, la mise en place d'un entrepôt de matériel dans les locaux de l'Écoquartier, comprenant par exemple de la peinture, des gants, des pelles, des matériaux réutilisables, ferait en sorte que les comités de ruelles n'auraient pas à acheter du matériel (compte tenu du financement pratiquement nul). Chaque ruelle y contribuerait en y installant du matériel que les autres ruelles pourraient ensuite s'échanger. Cela serait profitable dans l'idée de partage d'un milieu de vie et d'un projet commun et règlerait bien des problématiques d'accès aux ressources, ce qui motiverait les comités à continuer.
- 9) Il faut aussi investir au niveau de l'information sur les ruelles vertes, mais aussi plus généralement sur les bienfaits du verdissement urbain tant au niveau environnemental que social et sécuritaire. Alors, il devrait y avoir des

dépliants informatifs distribués à tous les citoyens-nes de l'arrondissement, mais aussi dans les écoles, car la pérennité passe principalement par l'information et la sensibilisation des enfants. Aussi, il serait pertinent d'organiser, une fois par année, une soirée d'information pour les citoyens-nes de l'arrondissement où des chercheurs viendraient parler de l'importance du verdissement urbain, du développement durable et de l'impact social bénéfique des ruelles vertes.

- 10) En ce qui a trait au problème du long processus de mise en place de la ruelle, il faudrait que l'Écoquartier revoie son mode de recrutement de ruelles et trouve une manière pour réduire le temps de procédure. Aussi, afin d'améliorer le manque de participation des citoyens-nes aux activités et aux tâches principales des ruelles, lors de la création d'une ruelle, les citoyens-nes de la ruelle doivent signer pour accepter le projet. Cette signature comprendrait une disposition spéciale mentionnant une participation minimale de leur part, notamment à la corvée annuelle, aux activités principales et à l'entretien général de la ruelle.
- 11) Finalement, les ruelles pourraient se doter d'une certaine forme de règlementation qui serait accrochée dans chaque ruelle (ex : ramasser les déchets, ne pas mettre les poubelles dans la ruelle, ramasser les excréments des chiens, ne pas jeter les mégots de cigarette par terre, réduire la vitesse, respecter ses voisins, etc.).

4.6 Conclusion

La recherche a permis de proposer le concept de développement local intégré avec l'exemple des comités de ruelles vertes de Rosemont-La Petite-Patrie. Dans la mesure où l'Écoquartier comptera très bientôt plus de 100 ruelles vertes et comités, il était pertinent de se questionner sur la pérennité de ces comités. Pour ce faire, nous avons mis en lumière les facteurs qui favorisaient ou non la mobilisation citoyenne puis nous avons élaboré des pistes de solution. La pérennité des comités reposerait sur une mobilisation soutenue, qui passerait par une plus grande implication de l'arrondissement, plus de ressources offertes (budget, matériel), une plate-forme d'échanges entre les ruelles tant au niveau matériel que communicationnel, un suivi plus soutenu de la part de l'Écoquartier (présence d'un-une agent-e de mobilisation) ainsi que par la sensibilisation des populations.

La recherche a également permis de confirmer l'hypothèse de départ, soit que la participation citoyenne doit être soutenue et valorisée, que les comités de ruelles vertes doivent détenir un certain pouvoir sur leur territoire et leurs actions et doivent travailler en partenariat avec les autorités municipales pour assurer une autonomie/pérennité des expériences. Avec plus de 98 comités de ruelles vertes sur le territoire montréalais, les autorités se doivent de travailler avec et dans le même sens que les comités de ruelles. Ils doivent aussi leur donner plus de ressources dans le but de maintenir et améliorer la mobilisation citoyenne. Par conséquent, plus les comités de ruelles exerceront un contrôle sur les initiatives des ruelles vertes et auront accès aux ressources nécessaires, plus ils tendront à vouloir pérenniser les projets de développement local intégré.

CHAPITRE V

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Ce cinquième chapitre s'avère un complément aux résultats présentés dans le chapitre IV (l'article) concernant les entrevues semi-dirigées. Les questionnaires en ligne ainsi que les *focus groups* apportent des informations pertinentes sur la compréhension des comités de ruelles vertes. Ils viennent aussi bonifier le travail et appuyer les solutions proposées au chapitre précédent.

5.1 Les questionnaires en ligne

Rappelons que nous avons obtenu 78 questionnaires répondus au complet (de 55 questions chacun)¹⁰. Les résultats sont divisés en plusieurs parties, soit : le profil socio-démographique, la perception, l'implication, la mobilisation, la circulation automobile, les acteurs impliqués ainsi que la situation actuelle et les pistes de solution. Nous faisons ici un résumé de chaque catégorie, toutes les figures associées aux réponses sont jointes en Annexe A du mémoire.

¹⁰ Les questionnaires en ligne ont été réalisés via le site Internet « Survey Monkey ». Ce site donne automatiquement les graphiques associés aux réponses obtenues. Cependant, nous avons noté un bémol au niveau de l'impression des figures : quelques mots ou catégories sont décalés-es (ex : déménagement, le « t » se retrouve sur la ligne suivante, voir figure 5.12). Aussi, il nous est impossible de modifier cet aspect des figures. Comme ce détail ne concerne pas une majorité de figures et ne modifie en rien les réponses et l'analyse ainsi que par souci d'homogénéité des figures, nous avons décidé de laisser ces décalages tels quels.

5.1.1 Le profil socio-démographique¹¹

Les questionnaires en ligne illustrent le profil socio-démographique des citoyens-nes impliqués-es au sein des comités de ruelles vertes. Dresser un portrait des membres impliqués nous permet d'établir des solutions mieux adaptées au public ciblé. Nous avons été en mesure de conclure qu'il y a une majorité: 1) de femmes (65%), 2) de personnes entre 40 et 49 ans, 3) de personnes détenant un emploi à temps plein, 4) de conjoints-es de fait, 5) de familles avec enfant(s) (à 80%), 6) de personnes habitant le quartier depuis plus de 10 ans, 7) de personnes nées à Montréal et 8) ayant un revenu familial s'élevant à plus de 100 000\$ ainsi que 9) de résidents-es détenant un diplôme d'études universitaires de premier ou de deuxième cycle puis, finalement, 10) de propriétaires, soit 75%.

5.1.2 La perception¹²

Pour la catégorie « perception », les questionnaires en ligne ont indiqué que les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes associent comme fonctions principales aux ruelles vertes les fonctions sociales et environnementales. Il a été possible également d'établir une définition des ruelles vertes selon les résultats obtenus, soit :

Un espace/lieu de vie, de rencontre entre voisins et un espace sécuritaire pour les enfants (agréable d'y vivre). C'est également un milieu de partage et de jeux. Finalement, il s'agit d'un espace esthétiquement beau et où la nature prédomine (verdissement, lutte contre la chaleur) sur le bitume.

¹² Voir les figures A1.8 à A1.10 en Annexe A.

-

¹¹ Voir les figures A1.1 à A1.7 en Annexe A.

Aussi, nous constatons que les membres sont très intéressés par le sujet des ruelles vertes et que ces derniers connaissent, en majorité, assez bien le territoire dans lequel s'inscrivent les ruelles vertes. Analyser la perception des acteurs impliqués face au projet nous a aidé à établir des solutions à long terme.

5.1.3 L'implication 13

Pour continuer, la catégorie de « l'implication » est directement reliée à notre première question secondaire concernant les facteurs facilitant ou dirimant la mobilisation citoyenne. Nous avons constaté, entre autres que les gens font partie d'un comité depuis, en moyenne, moins de trois ans (ce qui s'explique par le fait que les ruelles vertes sont relativement récentes) et que la grande majorité (95%) des répondants-es n'ont jamais eu à quitter un comité de ruelle. De plus, si ils/elles avaient à quitter un comité, la raison principale serait le déménagement suivi du manque de temps. Cependant, lorsque nous avons demandé aux participants-es d'indiquer eux/elles-mêmes d'autres raisons hypothétiques à leur départ, la faible mobilisation des gens était presque toujours indiquée. Dans la même catégorie, il a été possible d'établir une définition du rôle des membres des comités de ruelles, c'est-à-dire : « Membre actif du comité qui s'occupe de l'organisation des activités et des évènements ainsi que de communiquer avec les voisins ».

De plus, nous constatons que les participants-es ont entendu parler, principalement, du projet des ruelles vertes par le voisinage ou bien l'Écoquartier RPP, qu'une forte majorité des répondants-es allait s'impliquer dans leur comité l'an prochain et que les motifs d'implication, au départ, étaient social et environnemental, mais aussi sécuritaire pour les enfants et de loisir. Également, le nombre d'heures moyen d'implication des membres a été indiqué (semaine/mois/année) : il s'agit d'une

¹³ Voir les figures A.11 à A1.18 en Annexe A.

moyenne de deux heures par semaine, de sept heures par mois et de 79 heures par année. Or, ces réponses sont relativement contradictoires avec les désirs des participants-es puisqu'ils-elles veulent s'impliquer davantage au sein de leur comité et des ruelles, mais tout en y accordant moins d'heures. Ces résultats vont aussi à l'encontre de ceux obtenus lors des entrevues semi-dirigées où les participants-es ont indiqué vouloir accorder plus de temps aux ruelles. Cette situation s'explique difficilement, nous pouvons supposer que l'anonymat complet du questionnaire en ligne serait à considérer ou encore que les membres voudraient mieux investir leur temps durant l'année puis, comme nous l'avons constaté maintes fois, les participants-es souhaitent obtenir plus d'aide des citoyens-nes, de l'Écoquartier RPP et de l'arrondissement, ce qui permettrait de mieux répartir leur implication et d'être vraisemblablement plus efficaces.

5.1.4 Les activités 14

La catégorie des « activités » démontre le type d'activités se déroulant dans les ruelles vertes ainsi que leur fréquence approximative. Les principales activités semblent être celles de voisinage, d'entretien des végétaux et les activités familiales. Les corvées sont aussi à considérer. Concernant leur fréquence, cela semblait très variable entre les ruelles, mais de manière générale, les corvées reviennent pour chaque ruelle au moins une fois par été, l'entretien des végétaux est une activité plus régulière puis les activités de voisinage et familiale seraient les plus fréquentes. Connaître les activités régulières des ruelles nous a permis de mieux comprendre la dynamique s'y déroulant et d'élaborer des solutions qui pourraient intéresser un maximum participants-es et donc, aider à la pérennité des ruelles.

-

¹⁴ Voir figure A1.19 en Annexe A.

5.1.5 La circulation automobile 15

Pour continuer, le thème de la « circulation automobile » montre que les automobiles sont présentes dans la majorité des ruelles et que la fréquence de la circulation des automobiles est généralement faible ou moyenne. Nous avons obtenu des résultats partagés quant au désir ou non de fermer les ruelles aux automobilistes; 40% des répondants-es ont dit « non » et si nous combinons le « oui » et « en partie », nous obtenons 60%. Finalement, près de 60% des membres utilisent leur voiture dans la ruelle, ce qui pourrait expliquer les résultats mitigés face à la fermeture des ruelles.

5.1.6 Les acteurs impliqués 16

La prochaine thématique était celle des « acteurs impliqués », reliée directement au concept de gouvernance territoriale. L'Écoquartier RPP est l'acteur, outre les membres des comités, le plus cité. Son implication est reliée à la mise en place des ruelles puis, ensuite, surtout au don de végétaux au début de chaque été. L'Écoquartier RPP organise quelques activités dans les ruelles, mais la participation des membres semble moyenne à faible, cela est dû au moment où les activités sont offertes, à la publicité faite à leur égard ou encore à l'intérêt des activités offertes par l'organisme. Pour ce qui est du contact avec l'Écoquartier RPP, une majorité de personnes ont indiqué être en contact avec ce dernier. Comme autre acteur, une grande partie des répondants-es ont mentionné que l'arrondissement RPP était présent dans le projet des ruelles vertes et que son rôle serait d'aider l'Écoquartier RPP à financer l'excavation des ruelles. Pour ce qui est des autres acteurs, nous retrouvons les entrepreneurs privés et certains organismes impliqués dans les ruelles. Cependant, leur impact semble assez faible. Finalement, en ce qui a trait à la relation entre les

Voir figures A1.20 à A1.23 en Annexe A.Voir figures A1.24 à A1.29 en Annexe A.

membres des comités, elle semble bonne, voire très bonne et 38% d'entre eux se parleraient/rencontreraient de manière mensuelle.

5.1.7 État actuel et pistes de solutions¹⁷

La dernière catégorie est celle de « l'état actuel et des pistes de solutions ». De manière générale, les membres évaluent l'efficacité de leur comité à 7 sur 10. Aussi, nous avons demandé aux répondants-es ce qui pourrait être fait pour améliorer l'efficacité des comités. À ce titre, plusieurs réponses ont été indiquées, nous retrouvons, entre autres : un meilleur partage des responsabilités, améliorer la participation citoyenne des voisins-nes, avoir des projets de ruelles blanches (durant l'hiver) et mettre sur pied une plate-forme communicationnelle entre les ruelles. Il a été demandé par la suite, sur une échelle de 1 à 10, d'évaluer l'efficacité de la mobilisation citoyenne. Les résultats étaient partagés, mais, majoritairement, les réponses se situaient entre « 5 » et « 6 », ce qui indique des lacunes à ce niveau et ce qui confirme l'enjeu que représente la mobilisation citoyenne.

Ensuite, les membres devaient indiquer des solutions pour améliorer la mobilisation citoyenne. Encore une fois, plusieurs réponses ont été récoltées dont : mieux informer les gens sur les ruelles vertes, faire plus d'activités dans les ruelles, faire des rencontres informatives régulières à l'Écoquartier RPP, une plus grande participation de l'arrondissement à ce niveau et au niveau budgétaire (avoir un budget par ruelle) pour améliorer la mobilisation, notamment en faisant plus de publicité. Puis, nous avons demandé aux membres s'ils souhaitaient s'impliquer davantage et une majorité à répondue non, car le temps manque, la participation des citoyens-nes est trop faible et ils manquent de soutien matériel, communicationnel et financier.

¹⁷ Voir figures A1.30 à A1.32 en Annexe A.

Pour continuer, il a été posé comme question aux membres quelles étaient les plus grandes contraintes. Les réponses varient : circulation automobile, déchets, manque de ressources, manque d'implication des citoyens-nes et le trop long délai d'excavation lors de la création de la ruelle. À ce titre, les participants-es devaient énumérer des solutions à ces contraintes. Voici les principales réponses : encourager les initiatives vertes, mettre des pancartes pour ralentir la circulation automobile, mettre plus de végétaux, faire pression auprès de l'arrondissement pour obtenir plus de ressources, simplifier les démarches d'obtention d'une ruelle verte, établir un plan de recrutement, embaucher une personne responsable des comités au sein de l'Écoquartier RPP, donner des amendes pour les déchets mis dans les ruelles et mettre en place des projets de financement des ruelles. Ces contraintes et solutions se rattachent aux solutions proposées dans le chapitre IV.

5.2 Les focus groups

Deux focus groups ont été réalisés, un dans Rosemont et un dans La Petite-Patrie. Ils regroupaient des membres des comités de ruelles vertes ainsi que des acteurs du milieu communautaire. Cependant, compte tenu de leur faible participation lors des discussions, il est possible d'observer que les acteurs du milieu communautaire ont peu teinté les réponses obtenues contrairement à celles obtenues par les membres de comités de ruelles. En effet, les acteurs du milieu communautaire préféraient être à l'écoute des réponses des membres des comités de ruelles plutôt que de répondre aux questions. Dix questions ont été posées dont les facteurs de réussite et d'échec des comités de ruelles vertes. Il y avait aussi des questions sur le pouvoir effectif (qui détient le pouvoir?), la mobilisation citoyenne et ses défis ainsi que sur l'autonomisation/pérennité des comités de ruelles.

5.2.1 Facteurs de réussite et d'échec (problèmes rencontrés)

Il faut mentionner ici que lorsque la question des facteurs de réussite a été posée, très peu de réponses ont été données. Les participants-es aux *focus groups* préféraient parler des facteurs d'échec/problèmes rencontrés. Tout de même, le facteur de réussite mentionné a été celui de la Fête de la ruelle ou bien de la Fête des voisins, qui est un succès dans la majorité des ruelles, et ce, à chaque année. Cette fête est considérée comme un succès par les membres puisqu'elle rassemble une majorité de citoyens-nes des ruelles, c'est aussi l'occasion pour les comités de ruelles d'informer les résidents-es de leurs projets pour la ruelle et elle permet finalement de recruter des nouveaux membres.

Comme facteur d'échec ou des problèmes rencontrés, nous retrouvons les problèmes en lien avec le démarrage de la ruelle. En fait, les participants-es ont parlé du fait que le processus d'obtention de la ruelle est long et demande beaucoup de temps (documents à remplir). Pour certains-nes, il y aurait alors des problèmes au niveau administratif à l'Écoquartier RPP. Dans le même ordre d'idées, il y aurait un manque de communication et de suivi de la part de l'Écoquartier RPP. Les comités aimeraient avoir plus de communication avec l'organisme, par exemple, un suivi chaque année. Aussi, toutes les ruelles ont fait face à des résidents-es qui étaient contre le projet (résistance) lors du processus d'implantation de la ruelle.

Par la suite, il y a le conflit avec les automobiles qui passent trop rapidement, en trop grand nombre et qui détruisent ou abîment les plates-bandes. Également, plusieurs ruelles ont eu des problèmes de graffitis. Ajoutons à cela quelques problèmes avec les entrepreneurs privés et les déchets laissés dans les ruelles par certains-nes résidents-es.

Comme autres facteurs d'échec, nous retrouvons l'absence de relève dans les comités, le fait que ce sont toujours les mêmes personnes qui doivent organiser les événements ainsi que, encore une fois, la grande tâche qu'est la mobilisation citoyenne.

5.2.2 Le pouvoir effectif (quels acteurs détiennent le pouvoir?)

La question du pouvoir effectif a été très peu élaborée par les participants-es, ils-elles ne semblaient pas à l'aise d'en parler et ne semblaient pas savoir qui était réellement responsable des ruelles vertes. Les quelques réponses obtenues référaient au pouvoir de l'Écoquartier RPP qui semble, pour les citoyens-nes, responsable de tout ce qui est relié aux ruelles vertes. D'autres répondants-es ont indiqué qu'au final, ce sont les citoyens-nes des ruelles qui ont le pouvoir sur leur territoire, sur leur lieu de vie. Cependant, pour y arriver, les participants-es ont parlé du fait qu'ils-elles doivent avoir accès à plus de ressources financières et matérielles. Pour ce faire, l'arrondissement devrait s'impliquer davantage, car si ce dernier développe et rend accessible un certain nombre de ressources, les membres des comités seront plus encadrés et donc mieux outillés pour prendre en charge les ruelles vertes. Cette situation est vraisemblablement directement en lien avec la question de la pérennité des comités de ruelles.

5.2.3 La mobilisation citoyenne et ses défis

La mobilisation citoyenne est difficile. Plus précisément, le fait de réunir les gens est une tâche complexe et, encore une fois, ce sont toujours les mêmes qui s'impliqueraient dans l'organisation des activités. Il est aussi difficile de maintenir la mobilisation sur plusieurs années et d'avoir une relève. Finalement, la meilleure façon de mobiliser les gens serait de les informer et de leur parler à chacun-ne directement en personne.

5.2.4 L'autonomisation/pérennité des comités (solutions)

Voici les principales solutions proposées par les participants-es :

- Toujours aller à la rencontre des nouvelles familles/voisins-nes pour les sensibiliser au projet
- Élaborer une plate-forme Internet regroupant tous les comités
- Établir un partage de matériel et de végétaux entre les ruelles
- Sensibiliser les jeunes
- Avoir des ressources financières (petit budget par année)
- Élaborer des activités diversifiées regroupant toutes les générations
- Que les ruelles vertes soient visibles : réussir à mettre plus de verdure
- Organiser des journées de visites dans les ruelles

5.2.5 Conclusion sur les résultats des focus groups

En ce qui concerne les *focus groups*, nous avons obtenu moins de commentaires des participants-es et moins de matière à analyser que prévus, car ces derniers-ères ont plus ou moins répondu aux questions, notamment sur la question du pouvoir effectif qui était unique à cette méthode de collecte des données. Dans les facteurs de réussite et d'échec, les réponses étaient semblablement les mêmes que dans les deux autres méthodes de collecte données. Nous croyions au départ obtenir des réponses différentes à cause de l'interaction entre les membres des comités et les acteurs communautaires. Somme toute, le sujet de la mobilisation citoyenne a permis, encore une fois, d'illustrer la trop faible participation citoyenne, affectant, du coup, directement la pérennité des comités. Aussi, les quelques commentaires obtenus sur la question du pouvoir effectif confirment l'hypothèse de recherche, soit que les membres des comités ont besoin de l'appui financier et matériel des élus pour mettre en œuvre et poursuivre leurs projets.

CONCLUSION

Cette dernière section du mémoire reprend les principales parties du travail de recherche. Nous revenons sur le sujet et sa pertinence, sur les questions et l'hypothèse de recherche, sur la méthodologie utilisée puis sur les principaux résultats concernant la mobilisation citoyenne et la pérennité des projets de développement local intégré.

Le concept du développement durable est désormais connu et utilisé de part et d'autre dans la littérature scientifique. On le rattache, entre autres, à la situation environnementale critique des dernières années (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005). À l'échelle globale, il est devenu un maître mot dans les plans d'action des organisations internationales (ONU, 2016). À l'échelle locale, il est aussi au cœur des projets environnementaux et sociaux (Écoquartier RPP 2014a; 2014b). D'un côté, il répond à la question écologique et ses enjeux et, de l'autre, il agit sur les problématiques sociales. Que ce soit via l'aménagement et la planification territoriale, avec les projets de verdissement urbain ou encore des projets se rattachant à l'amélioration de la qualité de vie des populations (ex: logements locatifs, centres d'aide communautaire, etc.), le développement durable est un concept-clé qui permet de faire lien entre les personnes et leur milieu de vie en soulignant la relation organique qui les lient (Wackermann, 2000; 2005). Faire des territoires et des populations qui y habitent des endroits écologiquement et socialement durables représente un des défis majeurs des prochaines décennies.

Les ruelles vertes sont un exemple unique et récent des projets locaux de développement durable relié au verdissement urbain et à la prise de décision des citoyens-nes par rapport au contrôle et à la bonification environnementale de leur milieu de vie. Le présent mémoire s'est intéressé à la dimension locale du développement durable que nous appelons le « développement local intégré ». Ce dernier est en fait la conciliation entre le milieu naturel et urbain, il met de l'avant le lien imminent entre la participation citoyenne, la mobilisation et la gouvernance territoriale et renvoie à une forme d'autonomisation des projets écologiques locaux. Evidemment, il s'inscrit dans la logique du concept de développement durable, mais plus précisément de l'intégration de cette logique par les populations qui vont par la suite l'appliquer dans divers projets et organisations à l'échelle locale. Cette intégration implique également une compréhension des citoyens-nes de la question de la durabilité des territoires et des actions locales mises en place sur ceux-ci. Par conséquent, cette compréhension de la durabilité favoriserait une mobilisation citoyenne des populations locales, mobilisation qui permettrait la mise en place des projets de développement local intégré.

Comme cas d'étude pour ce mémoire, nous avons choisi les ruelles vertes de l'arrondissement RPP, car elles sont un excellent exemple de projet de développement local intégré et elles sont confrontées à plusieurs problèmes de pérennité, dont l'abandon des membres et la faible mobilisation des citoyens-nes. De plus, à l'été 2017, l'arrondissement RPP comptera plus de 100 ruelles citoyennes actives sur son territoire et le projet touchera plus de 35 000 personnes, ce qui est un défi social et territorial de taille. Aussi, ce qui rend la recherche d'actualité et pertinente est le fait que les résultats seront, grâce à un rapport de recherche réalisé de manière connexe avec le mémoire, lus, analysés et distribués dans les comités de ruelles et au sein de l'Écoquartier RPP, mais aussi envoyés aux élus et aux autres Écoquartiers de la ville de Montréal puisque ces derniers sont de plus en plus

nombreux à mettre en place des ruelles vertes et prennent généralement exemple sur l'expérience de Rosemont-La Petite-Patrie pour guider leurs projets.

Afin de développer des questions de recherche qui répondent à l'enjeu de la pérennité des ruelles vertes, nous avons fait une recension des écrits pour ensuite nous baser sur deux modèles conceptuels. Le premier est celui de Hawkins et Wang (2012). C'est un modèle conceptuel de la gouvernance du développement durable et le deuxième modèle conceptuel est celui d'Arnstein (1969) sur la participation citoyenne. L'auteure, encore citée de nos jours, a élaboré une échelle de la participation citoyenne en huit niveaux : de l'absence de participation des populations locales au pouvoir décisionnel important de celles-ci sur leur territoire Les deux modèles indiquent que les initiatives locales de développement durable dépendent d'une participation citoyenne ayant accès aux ressources nécessaires pour le développement des projets (Hawkins et Wang, 2014) et que plus les populations locales travailleront en partenariat avec les détenteurs du pouvoir, plus les initiatives locales de durabilité seront efficaces à long terme et auront des répercussions à diverses échelles (Arnstein, 1969). Le développement local intégré est aussi lié au concept de gouvernance territoriale. Celle-ci doit être inclusive en favorisant le partenariat entre les citoyens-nes actifs-ves et les paliers décisionnels, dans notre cas, le palier municipal.

Rappelons la problématique de recherche: Dans quelle mesure peut-on assurer l'autonomisation des comités de ruelles vertes (*ie* maintenir la mobilisation) et assurer la pérennité de ces expériences? Notre hypothèse de travail avance que si la participation des citoyens-nes à toutes les étapes du processus décisionnel territorial est soutenue et valorisée comme élément clé du développement local intégré, les initiatives des ruelles vertes seront pérennes. En effet, le développement local intégré doit reposer sur une gouvernance territoriale qui favorise, par la politique locale, la capacité des citoyens-nes à intervenir de manière durable sur leur territoire. Plus

précisément, plus les citoyens-nes auront un pouvoir effectif, c'est-à-dire qu'ils travailleront en partenariat avec les autorités municipales et auront de réels pouvoirs décisionnels, plus ils exerceront le contrôle sur ces initiatives, et plus ils voudront pérenniser ces expériences de développement local intégré. Deux questions secondaires se rattachent à la question principale, soit 1) Quels sont les facteurs qui favorisent, ou non, la mobilisation? 2) Quelles solutions peut-on proposer pour favoriser la pérennité des comités de ruelles vertes?

Pour répondre à notre questionnement, nous avons déterminé quatre concepts-clés : la gouvernance territoriale, la participation citoyenne, la mobilisation citoyenne et l'autonomisation. Avec ces concepts, il a été possible d'identifier les variables et indicateurs qui y sont reliés (voir Tableaux 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6). Ceci nous a par la suite permis de créer les questionnaires de recherche (voir Annexe I, Appendice A et Appendice B).

Au niveau de la méthodologie utilisée, 12 entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec des membres des comités de ruelles vertes, choisis de par l'âge des ruelles ainsi que le bon fonctionnement ou le moins bon fonctionnement des comités, deux *focus groups* ont eu lieu, un dans Rosemont et un dans La Petite-Patrie, rassemblant des membres des comités de ruelles et des acteurs du milieu communautaire dans le but d'avoir des réponses découlant des interactions entre ces acteurs puis 78 questionnaires en ligne de 55 questions à choix de réponses ou à réponses à court développement ont été collectés. Afin d'analyser les résultats, la technique de la grille d'analyse de contenu a été priorisée pour mettre de l'avant des thèmes récurrents. Pour les entrevues semi-dirigées et les *focus groups*, des verbatim ont été faits et pour les questionnaires en ligne, les résultats ont été extraits à la main pour les questions à court développement et pour les questions à choix de réponse, le site utilisé (SurveyMonkey) donne automatiquement les figures associées aux réponses des participants-es.

L'analyse des principaux résultats est présentée sous forme d'article. Puisque la collecte de données était abondante et que le fait d'écrire un mémoire par article implique de faire des choix (les revues exigeant un maximum de mots), les résultats des entrevues semi-dirigées ont été privilégiés, car ceux-ci permettaient de couvrir l'ensemble des questions de recherche et détenaient beaucoup d'éléments propices à l'élaboration des pistes de solution concernant la pérennité des comités de ruelles vertes, notamment en ce qui a trait à la mobilisation citoyenne qui semble être un des principaux obstacles à l'autonomisation des comités. Les résultats sont divisés par thèmes, soit ceux élaborés dans la grille d'analyse.

La présentation des thèmes et leur analyse répond à la première question secondaire de recherche (Quels sont les facteurs qui favorisent, ou non, la mobilisation citoyenne?). Entre autres, nous avons pu constater que le moment de l'année semble être déterminant sur l'implication des citoyens-nes et que l'Écoquartier RPP ne dispose pas d'assez de ressources pour aider les comités. Pour les répondants-es, le manque d'implication de l'arrondissement est en lien direct avec leur implication à long terme au sein des comités de ruelles. Aussi, le fait de mobiliser les habitants-es des ruelles est une tâche ardue pour les membres des comités, causant des impacts importants sur la pérennité des ruelles. La faible mobilisation citoyenne semble être le plus grand obstacle à la pérennité. De plus, les besoins communicationnels, financiers et matériels sont des enjeux considérables à l'implication à long terme des participants-es. Ajoutons à cela un besoin d'information et de sensibilisation à l'ensemble de l'arrondissement sur la question des ruelles vertes, mais aussi de manière générale sur le verdissement urbain et les actions citoyennes. Finalement, plusieurs conflits affectent directement la mobilisation et la pérennité, par exemple : vandalisme, déchets, long processus de mise en place des ruelles, manque de soutien, manque de participation citoyenne et circulation automobile.

Pour répondre à la deuxième question secondaire, c'est-à-dire, quelles solutions peuvent être mises sur pied pour une éventuelle pérennité des comités de ruelles vertes, nous avons proposé, selon l'analyse des résultats des entrevues semi-dirigées, mais aussi des deux autres méthodes de collecte de données, 11 solutions : 1) la présence de ruelles blanches pour favoriser la mobilisation citoyenne sur toute l'année et non seulement durant la saison estivale; 2) l'implication de l'arrondissement concernant la circulation automobile, ce qui permettrait aux habitants-es de profiter davantage des ruelles et d'organiser plus d'activités, améliorant, du coup, la participation; 3) l'élaboration de fiches informatives sur les ruelles et disponibles à tous améliorerait le partage des connaissances; 4) la création d'une plate-forme communicationnelle sur Internet entre les comités leur permettrait d'échanger entre eux. Nous croyons que cette plate-forme règlerait plusieurs problèmes, car les comités échangeraient des informations sur les conflits rencontrés et les solutions trouvées; 5) la tenue d'une rencontre annuelle par l'Écoquartier RPP pour les comités de ruelles; 6) la présence d'une personne ressource au sein de l'Écoquartier RPP ayant comme mandant d'aider les comités et de répondre à leurs questions; 7) mettre sur pied un programme de financement des ruelles via un partenariat avec des entreprises ou des organismes, ce qui permettrait aux comités d'avoir accès à plus de ressources, favorisant de ce fait la pérennité des ruelles, 8) la mise en place d'un entrepôt de matériel pour les comités dans les locaux de l'Écoquartier RPP, 9) un investissement au niveau de l'information sur les ruelles et les bienfaits du verdissement urbain et de la participation citoyenne (dépliants, conférences, publicités Internet); 10) revoir le processus de mise en place des ruelles et faire signer aux habitants-es des ruelles une disposition spéciale garantissant leur participation minimale aux activités et aux tâches des ruelles et 11) élaborer une réglementation des ruelles qui serait accrochée sous forme de tableau ou de pancarte dans toutes les ruelles (ex : ramasser les déchets, ne pas jeter les mégots de cigarettes par terre, etc.).

Les résultats des *focus groups* et des questionnaires en ligne ont ensuite été présentés dans le chapitre V. Les questionnaires en ligne ont permis de dresser le profil socio-démographique des membres des comités de ruelles vertes, ce que les entrevues semi-dirigées ne montraient pas. Les activités se déroulant dans les ruelles ont aussi été mises en lumière dans ce chapitre tout comme la question de la circulation automobile. Pour les *focus groups*, les résultats obtenus ont été plus ou moins concluants. Tout de même, les résultats tirés de cette méthode de collecte de données ont permis de confirmer ceux obtenus dans les entrevues semi-dirigées et les questionnaires en ligne.

L'hypothèse de départ est donc confirmée. En effet, les autorités se doivent de travailler avec et dans le même sens que les comités de ruelles. Elles doivent également leur donner plus de ressources dans le but de maintenir et d'améliorer la mobilisation citoyenne. Par conséquent, plus les comités de ruelles exerceront un contrôle sur les initiatives des ruelles vertes et auront accès aux ressources nécessaires, plus ils tendront à vouloir pérenniser les projets de développement local intégré. Nous croyons que c'est ainsi que les comités de ruelles vertes et tout autre projet de développement local intégré pourra être pérennisé.

Évidemment, le mémoire, comme toute recherche, présente des limites. En fait, comme le projet des comités de ruelles vertes est récent et unique, il était impossible de se baser sur des recherches antérieures semblables, ce qui nous aurait guidés davantage. De plus, il pourrait être intéressant de comparer les résultats avec différents arrondissements qui commencent à mettre en place des projets de ruelles vertes. Cependant, pour ce mémoire, nous avions déjà beaucoup d'éléments de collecte de données (12 entrevues, deux *focus groups* et 78 questionnaires en ligne). Par conséquent, nous ne voulions pas ajouter d'éléments de comparaison pour ne par alourdir le travail. Aussi, il serait pertinent de refaire une recherche semblable dans quelques années pour voir si les solutions proposées ont été mises en place et évaluer

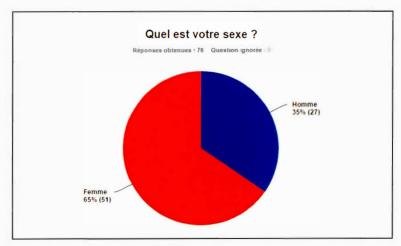
les effets qui s'en sont suivis. Finalement, il serait intéressant d'élaborer la recherche sous un autre angle, par exemple, environnemental (ex : effets des ruelles vertes sur les îlots de chaleur urbains) ou encore politique (ex : entrevues avec l'arrondissement). De telles recherches pourraient compléter la nôtre.

ANNEXE A

a) Le profil socio-démographique

1) Quel est votre sexe?

Figure A.1.1 Sexe des répondants-es



La figure 1 nous permet de voir qu'il y a une forte majorité de femmes (65%) au sein des comités de ruelles vertes.

2) Dans quelle catégorie d'âges vous situez-vous?

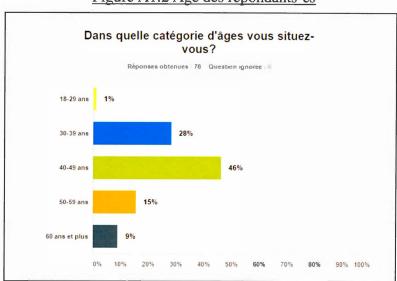


Figure A1.2 Âge des répondants-es

Comme nous pouvons le constater, la grande majorité des personnes impliquées au sein des comités de ruelles ont entre 30 et 49 ans et près de 50% des répondants-es ont entre 40 et 49 ans. Il est aussi pertinent de mentionner qu'il y a une très faible participation des jeunes entre 18 et 29 ans.

3) Quelle est votre occupation?

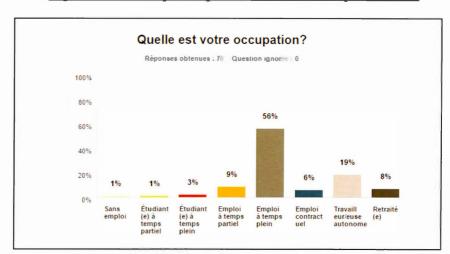


Figure A1.3 Occupation professionnelle des répondants-es

Pour ce qui est de l'occupation des participants-es, ils détiennent en majorité un emploi à temps plein. La catégorie travailleur-euse autonome vient en deuxième place et nous constatons très peu de gens sans emploi et d'étudiants-es.

4) Quel est votre lieu de naissance?

Pour cette question, les répondants-es inscrivaient le nom de leur ville de naissance. Les réponses étaient très variées. En effet, plus de 40 réponses différentes ont été collectées. Malgré tout, la ville la plus nommée est Montréal avec 21 résultats. La ville de Québec arrive en deuxième position (6), suivie de Rimouski (4). Finalement, mentionnons que 12 participants-es ont inscrit-e être nés-ées en France.

5) Depuis combien de temps demeurez-vous dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite Patrie?

Après avoir demandé aux personnes de nommer leur ville de naissance, il était pertinent de leur demander depuis combien de temps ils vivaient dans l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie afin de voir si le nombre d'années (voir ci-bas) influence la participation des gens. Les réponses obtenues étaient très diverses, nous avons donc dû les regrouper en catégories :

o 1 an et moins: 0

o 2 à 5 ans : 16 (21%)

o 6 à 10 ans : 18 (23%)

o 11 à 15 ans : 25 (32%)

o 16 à 20 ans : 9 (12%)

o 21 à 25 ans : 3 (4%)

o 26 ans et plus : 7 (8%)

Nous constatons que tous les répondants-es habitent dans l'arrondissement depuis au moins 2 ans et 76% des personnes y vivent depuis moins de 15 ans, dont 32% entre 11 et 15 ans. Tout de même, près de 25% des résidents-es habitent dans le secteur depuis au moins 16 ans. Il est donc possible de conclure qu'une grande majorité des personnes sont établies dans le secteur depuis au moins une décennie. Par conséquent, les personnes impliquées dans les comités de ruelle sont des résidents-es de l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie de moyenne durée.

6) Quel est votre état matrimonial?



Figure A1.4 État matrimonial des répondants-es

Concernant l'état matrimonial des participants-es, près de la moitié des participantses sont conjoints-es de fait et près de 30% sont mariés-es. Ensuite, il y a 13% de célibataires, suivis des personnes vivant en union libre (5%), des monoparentaux (4%), des gens divorcés (2%) et des gens séparés (1%). Alors, il est possible de dire qu'une forte majorité des répondants-es sont en couple (mariés ou conjoints de fait), puisqu'ils totalisent 74% des résultats.

7) Avez-vous des enfants?



Figure A1.5 Présence d'enfant(s) à la maison

Près de 80% des répondants-es ont des enfants à la maison.

8) Si oui, combien?

39% des répondants-es ont mentionné avoir 1 enfant, 39% également ont mentionné en avoir 2, 16% ont 3 enfants et, enfin, 6% ont 4 enfants.

- 9) Dans quelle catégorie votre revenu familial se situe-t-il?
- Moins de 10 000\$= 3%
- 10-19 999\$= 4%
- 20-29 999\$= 5%
- 30-39 999\$= 4%
- 40-49 999\$= 6%
- 50-59 999\$= 5%
- 60-69 999\$= 4%
- 70-79 999\$= 8%
- 80-89 999\$= 6%
- 90-99 000\$= 9%
- 100 000\$ et plus= 46%

Pour cette question, les réponses sont très variées. Cependant, une catégorie semble se distinguer avec 46% des résultats, soit celle de 100 000\$ et plus.

10) Quel est votre niveau d'éducation?

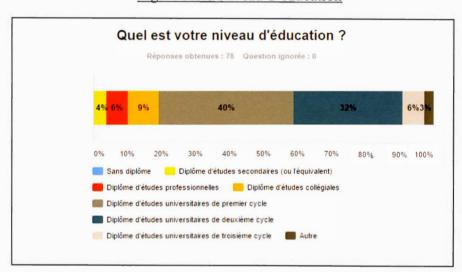


Figure A1.6 Niveau d'éducation

Le graphique ci-haut illustre que 40% des personnes impliquées au sein des comités de ruelle détiennent un diplôme d'études universitaires de premier cycle et que 32% détiennent un diplôme d'études universitaires de deuxième cycle.

11) Quel est votre statut résidentiel?

Quel est votre statut résidentiel?

Locataire 24% (19)

Propriétaire 76% (59)

Figure A1.7 Statut résidentiel

Plus de 75% des répondants-es sont propriétaires de leur résidence.

b) La perception

12) Quelles sont, pour vous, les fonctions des espaces verts urbains? Classez vos réponses par ordre d'importance.

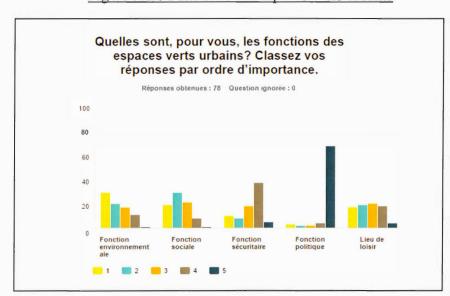


Figure A1.8 Fonctions des espaces verts urbains

Pour comprendre le graphique, voici quelques explications. Le vert (1) représente le pourcentage de personnes ayant indiqué cette fonction en première position, et ainsi de suite pour les autres couleurs (bleu pâle=2, orange=3, gris=4 et bleu foncé=5).

La fonction environnementale se retrouve en première position. La deuxième fonction en importance des espaces verts urbains est la fonction sociale, suivie du lieu de loisir, de la fonction sécuritaire et, pour finir, de la fonction politique. 13) À la question précédente (#12), avez-vous pensé à d'autres fonctions qui pourraient être associées aux espaces verts urbains? Si oui, lesquelles?

Pour les réponses à cette question, 43 répondants-es ont indiqué ne pas avoir d'autres fonctions à associer aux espaces verts urbains. Pour les 35 autres personnes, nous y retrouvons, entre autres :

- o Tout ce qui a trait à l'esthétique
- o Tout ce qui est lié au jardinage
- L'aspect éducatif et les enfants
- o Tout ce qui est culturel, dont l'art
- o Tout ce qui a trait au « bon voisinage »

14) Décrivez en quelques lignes ce qu'est une ruelle verte pour vous?

De manière générale, les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes perçoivent les ruelles vertes comme étant :

Un espace/lieu de vie, de rencontre entre voisins et un espace sécuritaire pour les enfants (agréable d'y vivre). C'est également un milieu de partage et de jeux. Finalement, il s'agit d'un espace esthétiquement beau et où la nature prédomine (verdissement, lutte contre la chaleur) sur le bitume.

15) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant plus faible et 10 étant fort), comment qualifieriez-vous votre intérêt pour le sujet des ruelles vertes?

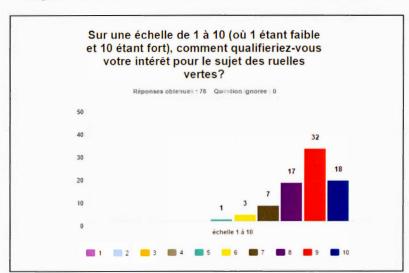


Figure A1.9 Intérêt des répondants-es pour les ruelles vertes

Selon le graphique obtenu, il est possible de constater qu'aucun-ne participant-e n'a qualifié son intérêt inférieur à 5 et qu'une majorité de personnes ont qualifié leur intérêt de manière égale ou supérieure à 8. Les personnes impliquées sont donc intéressées, voire très intéressées par les ruelles vertes.

16) Diriez-vous que vous connaissez bien le territoire, c'est-à-dire l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et ses ruelles vertes?

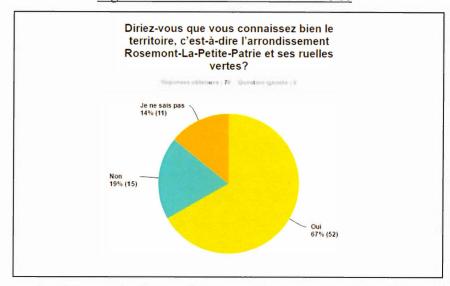


Figure A1.10 Connaissance du territoire

Les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes semblent, de manière majoritaire (67%), bien connaître le territoire dans lequel elles vivent.

c) Implication

17) À quel(s) comité(s) de ruelles vertes appartenez-vous (mentionnez les quatre rues du quadrilatère de votre ruelle)?*

^{*}Réponses à des fins administratives pour l'Écoquartier RPP, elle a donc été enlevée du mémoire.

- 18) Depuis combien de temps faites-vous partie d'un ou plusieurs comité(s) de ruelles vertes?
- Moins de 1 an : 2 (3%)
- 1 an: 15 (19%)
- 1 an $\frac{1}{2}$: 3 (4%)
- 2 ans: 19 (24%)
- 3 ans : 20 (26%)
- 4 ans: 6 (8%)
- 5 ans : 5 (6%)
- 6 ans: 2 (6%)
- 7 ans : 2 (3%)
- 8 ans: 1 (1%)
- 11 ans: 1 (1%)

Les interrogés-es font partie d'un comité de ruelle, de manière majoritaire, depuis moins de 3 ans (76%).

19) Avez-vous déjà quitté un ou plusieurs comité(s) de ruelles vertes?

Avez-vous déjà quitté un ou plusieurs comité(s) de ruelles vertes?

Je ne sais pas 1% (1)

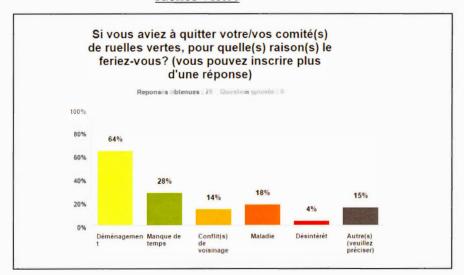
Non 95% (74)

Figure A1.11 Départ d'un/des comité(s) de ruelles par des répondants-es

95% des répondants-es ont mentionné n'avoir jamais eu à quitter un comité de ruelle.

20) Si vous aviez à quitter votre/vos comité(s) de ruelles vertes, pour quelle(s) raison(s) le feriez-vous? (vous pouvez inscrire plus d'une réponse).

Figure A1.12 Départ hypothétique des participants-es d'un/des comités de ruelles vertes



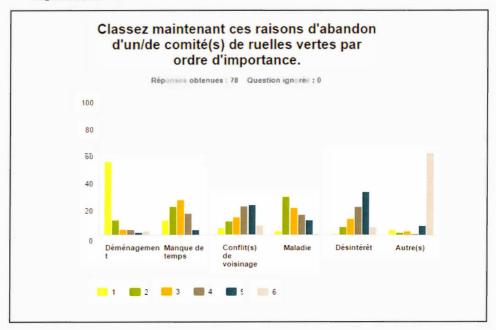
Une grande majorité des personnes impliquées ont indiqué le déménagement comme raison principale d'un futur retrait d'un comité de ruelle. En deuxième place vient le manque de temps, suivi de la maladie, des autres raisons (voir ici-bas), des conflits de voisinage et finalement du désintérêt.

Comme autres raisons, nous retrouvons:

- Le manque de participation des autres membres du comité durant la période estivale
- Le fait de vouloir passer le flambeau à d'autres voisins-nes éventuellement
- Le manque de participation des voisins-nes
- La déception face au peu d'engagement des gens

21) Classez maintenant ces raisons d'abandon d'un/des comité(s) de ruelles vertes par ordre d'importance.

Figure A1.13 Abandon d'un comité de ruelle verte par les répondants-es



Pour comprendre le graphique, voici quelques explications. En fait, le beige (1) représente le pourcentage de personnes ayant indiqué cette raison en première position d'importance d'abandon, et ainsi de suite pour les autres couleurs (vert=2, orange=3, gris=4, bleu=5 et gris pâle=6).

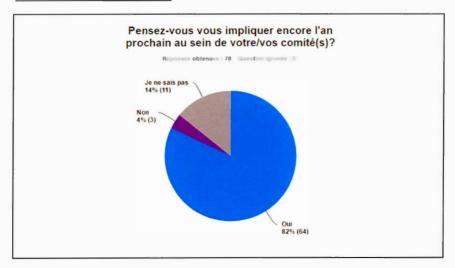
Par conséquent, nous pouvons voir que le déménagement serait la raison la plus importante, la maladie en deuxième, le manque de temps en troisième, les conflits de voisinage et le désintérêt à égalité en quatrième position, le désintérêt revient en cinquième et autres (voir question précédente) en dernière position d'importance des raisons d'abandon des comités.

22) Décrivez votre rôle au sein de ce/ces comité(s).

Les participants-es considèrent leur rôle au sein du comité de ruelle de manière générale comme étant : <u>Membre actif du comité qui s'occupe de l'organisation des activités et des évènements ainsi que de communiquer avec les voisins</u>. Plusieurs ont également participé à la création de la ruelle.

23) Pensez-vous vous impliquer encore l'an prochain au sein de votre/vos comité(s) de ruelle?

Figure A1.14 Implication hypothétique des participants-es au sein des comités de ruelles vertes



Une très forte majorité de gens (82%) pensent s'impliquer encore l'an prochain au sein de leur comité de ruelle.

24) Comment avez-vous entendu parler des comités de ruelles vertes?

Voici les principales réponses obtenues en ordre d'importance :

- 1) Voisins/voisinage
- 2) Écoquartier RPP/SODER (Société de développement environnemental de Rosemont porteur du projet d'Écoquartier)
- 3) Médias : médias sociaux, Internet, Journaux, Télévision, Radio
- 4) En voyant les autres ruelles du quartier
- 5) Porte-à-porte/prospectus
- 25) Quels sont vos motifs d'implication? (vous pouvez inscrire plus d'une réponse).

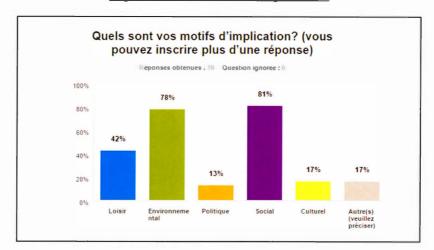


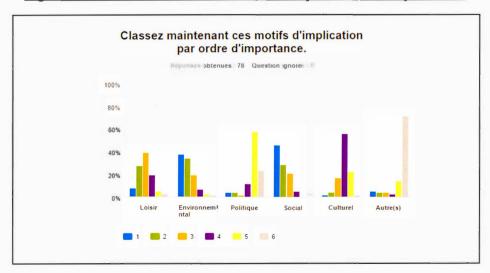
Figure A1.15 Motifs d'implication

Comme il est possible de le constater à l'aide du graphique, les aspects social et environnemental viennent en tête de liste, suivis de loisir, culturel, autre(s) (voir icibas) et politique.

Dans la catégorie « autre(s) », nous retrouvons les réponses suivantes :

- Sécuritaire
- Embellissement
- 26) Classez maintenant ces motifs par ordre d'importance.

Figure A1.16 Classification des motifs d'implication des répondants-



Lorsque nous avons demandé de classer les motifs d'implication par ordre d'importance, nous avons constaté que l'aspect social prédomine, puis l'aspect environnemental, de loisir, culturel, politique et autre(s).

27) Quelle est votre fréquence d'implication? (nombre d'heures que vous consacrez au comité de ruelle et/ou aux projets concernant les ruelles vertes).

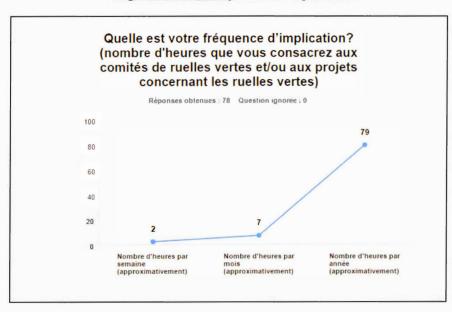


Figure A1.17 Fréquence d'implication

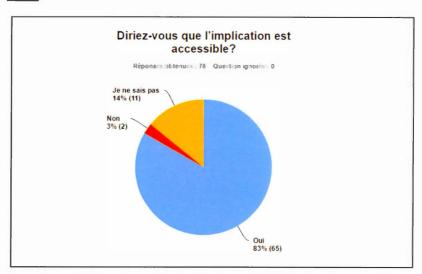
Le nombre d'heures moyen par semaine investi dans l'implication des personnes au sein de leur comité de ruelle et/ou au sein de leur ruelle (activités qui s'y rattachent), est de 2 heures. Par mois, il s'agit en moyenne de 7 heures et, par année, environ 79 heures.

28) Selon vous, quel est le nombre d'heures nécessaire à l'implication d'un comité de ruelles vertes? (dans un monde idéal, combien d'heures par semaine/mois/année seraient nécessaires?)

Par semaine : une moyenne de 1,5 heure Par mois : une moyenne de 6 heures Par année : une moyenne de 40 heures Nous constatons ici que, pour les répondants-es, dans un monde idéal, ils-elles pourraient investir moins d'heures par semaine/mois/année que ce qu'ils-elles investissent présentement, ce qui est contradictoire des réponses obtenues lors des entrevues semi-dirigées : les gens souhaitaient pouvoir investir plus de temps dans le projet des ruelles vertes.

29) Diriez-vous que l'implication est accessible?

Figure A1.18 Accessibilité de l'implication dans un comité de ruelle verte

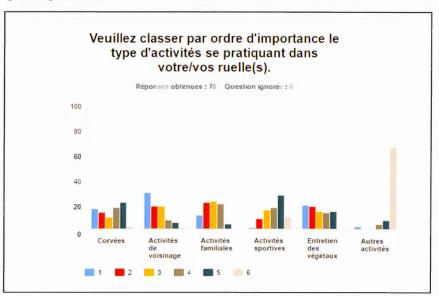


Une grande majorité des répondants-es ont répondu oui à la question de l'accessibilité à l'implication (83%).

d) Les activités

30) Veuillez classer par ordre d'importance le type d'activités se pratiquant dans votre/vos ruelle(s).

Figure A1.19 Activités se pratiquant dans les ruelles vertes des participants-es



Encore une fois, pour comprendre ce graphique, il faut voir que la couleur bleue représente, pour chaque activité, le nombre de personnes ayant indiqué cette activité en première position, et ainsi de suite pour les autres activités (2=rouge, 3=orange, 4=gris foncé, 5=bleu foncé, 6=gris pâle).

Voici le classement des résultats : 1) activités de voisinage, 2) entretien des végétaux, 3) activités familiales, 4) corvées, 5) activités sportives, 6) autres activités.

31) De manière plus précise, pour chacune des activités, quelle est la fréquence de ces activités par semaine?

<u>Corvées</u>: de manière majoritaire, les répondants-es ont indiqué que les corvées n'avaient pas de récurrence par semaine. En fait, 65% d'entre eux-elles ont répondu «aucune» et 22% ont indiqué une fréquence de «1».

Activités de voisinage : 31% des gens ont indiqué une fréquence de «aucune» et 31% une fréquence de «1».

<u>Activités familiales</u>: 29% ont indiqué une récurrence de «aucune» et 29% aussi pour une fréquence de «1». 17% ont indiqué une fréquence de «2».

Activités sportives : 46% des répondants-es ont mentionné que les activités sportives n'avaient aucune récurrence et 18% une récurrence de «1».

Entretien des végétaux : Près de 50% des gens (49%) ont indiqué une fréquence de l'entretien de «1» par semaine.

<u>Autres(s)</u> activité(s): 85% des gens ont mentionné «aucune» fréquence par semaine et seulement 11% ont indiqué une fréquence de «1».

32) Quelle est la fréquence de ces activités par mois?

<u>Corvées</u>: 51% des gens ont indiqué qu'il n'y avait aucune fréquence aux corvées par mois et 47% ont indiqué entre 1-4.

Activités de voisinage : 46% des répondants-es ont mentionné que les activités de voisinage revenaient entre 1 et 4 fois par mois.

Activités familiales : 49% des gens ont indiqué une fréquence entre 1 et 4 pour cette catégorie, par mois.

Activités sportives : 47% ont indiqué «aucune» et 31% entre 1 et 4.

Entretien des végétaux : 47% ont mentionné une fréquence entre 1 et 4 par mois.

<u>Autre(s)</u> activité(s): 75% ont mentionné «aucune» fréquence par mois pour les autres activités.

33) Quelle est la fréquence de ces activités par année?

Corvées: 82% ont indiqué une fréquence entre 1 et 9 par année.

Activités de voisinage : 52% des répondants-es ont mentionné que les activités de voisinage revenaient entre 1 et 9 fois par année, 22% entre 10 et 19 fois et 19% pour 20 fois et plus.

Activités familiales: 45% ont indiqué une fréquence entre 1 et 9 par année. 21% entre 10 et 19 et 23% pour 20 fois et plus.

Activités sportives: 29% ont indiqué que les activités sportives n'avaient aucune fréquence et 36% entre 1 et 9 fois par année.

Entretien des végétaux : 50% des gens ont mentionné une fréquence entre 1 et 9 fois par année.

<u>Autres activités</u>: 59% pour aucune fréquence et 30% pour une récurrence entre 1 et 9 fois par année.

34) Quelles sont les autres activités offertes dans votre/vos ruelle(s)?

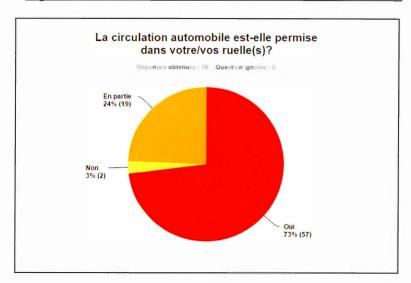
Concernant les autres activités, les réponses les plus récurrentes sont :

- Vente de garage
- Fête de la Ruelle
- Repas entre voisins-es
- Cinéma
- Jeux
- Halloween
- Bibliothèque

e) La circulation automobile

35) La circulation automobile est-elle permise dans votre/vos ruelle(s)?

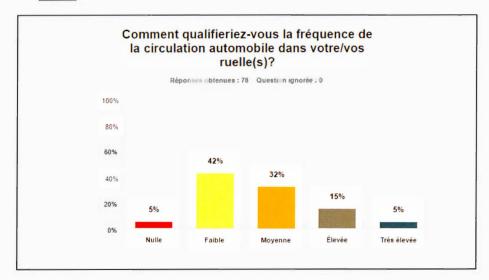
Figure A1.20 Circulation automobile dans les ruelles vertes



Une majorité (73%) des répondants-es ont indiqué que la circulation automobile est permise dans leur ruelle et 24% ont mentionné qu'elle était permise en partie. Mentionnons que seulement 3% ont indiqué que leur ruelle était barrée à la circulation automobile.

36) Comment qualifieriez-vous la fréquence de la circulation automobile dans votre/vos ruelle(s)?

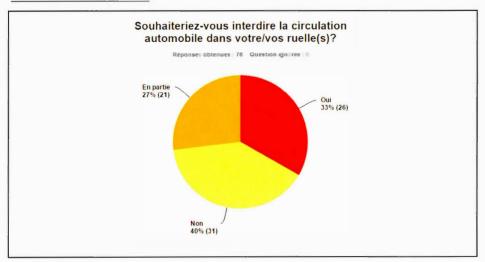
Figure A1.21 Fréquence de la circulation automobile dans les ruelles vertes



En majorité, la fréquence de la circulation automobile dans les ruelles est faible ou moyenne.

37) Souhaiteriez-vous interdire la circulation automobile dans votre/vos ruelle(s)?

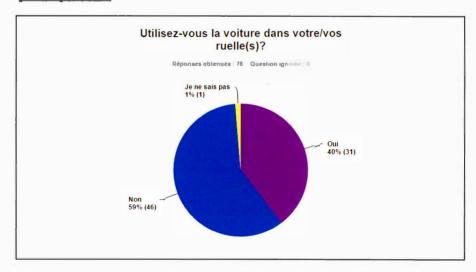
Figure A1.22 Interdiction hypothétique de la circulation automobile dans les ruelles vertes



Les résultats ici sont plutôt partagés : 40% des répondants-es ont indiqué que non, ils ne souhaitent pas que la circulation automobile soit interdite dans leur ruelle, 33% ont mentionné que oui et 27% ont mentionné oui en partie (ruelle semi-barrée).

38) Utilisez-vous la voiture dans votre/vos ruelle(s)?

Figure A1.23 Utilisation de la voiture dans les ruelles vertes par les participants-es



59% des répondants-es n'utilisent pas la voiture dans leur ruelle et 40% oui.

f) Les acteurs impliqués

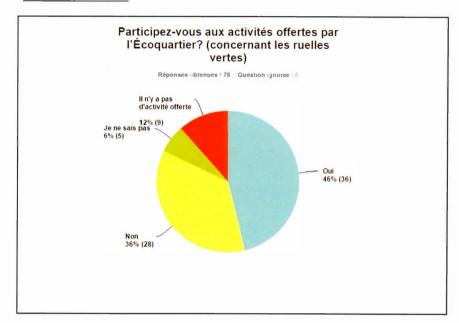
39) Quelles sont les activités offertes par l'Écoquartier au sein des ruelles vertes?

Voici les réponses en ordre d'importance :

- Dons de végétaux
- Activités sportives
- Activités sur les abeilles
- Corvées
- Activités sur les papillons

40) Participez-vous aux activités offertes par l'Écoquartier?

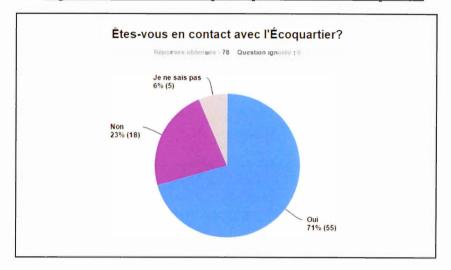
Figure A1.24 Participation aux activités offertes par l'Écoquartier dans les ruelles vertes



46% des gens ont mentionné participer aux activités offertes par l'Écoquartier RPP concernant les ruelles vertes, 36% ont mentionné ne pas y participer, 12% ont dit qu'il n'y avait pas d'activités offertes par l'Écoquartier RPP et 6% ont mentionné ne pas savoir.

41) Êtes-vous en contact avec l'Écoquartier?

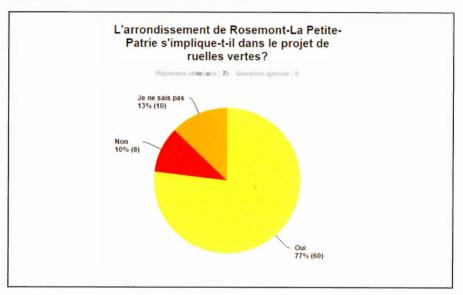
Figure A1.25 Contact des participants-es avec l'Écoquartier



Une majorité de répondants-es ont indiqué être en contact avec l'Écoquartier (71%).

42) L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie s'implique-t-il dans le projet des ruelles vertes?

Figure A1.26 Implication de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie dans le projet de ruelles vertes



Une majorité de répondants-es ont indiqué que l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie s'implique dans le projet des ruelles vertes (77%).

43) Si oui, comment et à quel niveau (quel est son rôle, que fait-il)?

Voici les principales réponses obtenues, en ordre d'importance :

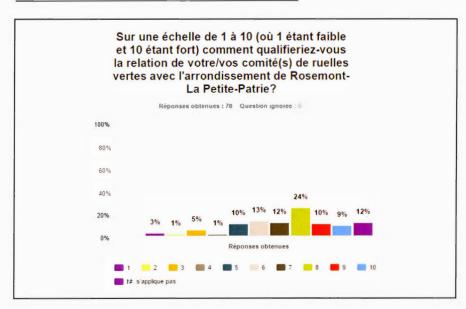
- ll s'occupe du financement (travaux d'excavation et végétaux)
- Il soutient le projet des ruelles vertes
- Il fournit du matériel pour les corvées
- Il informe (création de ruelles, activités à venir)

44) Outre votre comité, l'Écoquartier et l'arrondissement, y a-t-il d'autre(s) acteur(s) présent(s)? Si oui, lesquels? Et quels sont leurs rôles?

Voici les réponses principales, en ordre d'importance:

- 1) SODER
- 2) Tandem (Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine)
- 3) Certains commanditaires (ex : Caisse Desjardins, Banque TD, Écoles, Églises, etc.)
- 4) Autres voisins
- 45) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment qualifieriez-vous la relation de votre/vos comité(s) de ruelles vertes avec l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie?

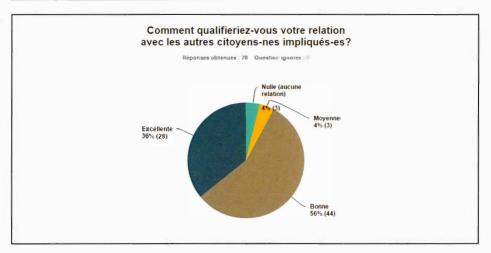
Figure A1.27 Relation entre les comités de ruelles vertes et l'arrondissement Rosemont- La Petite-Patrie



24% des répondants-es ont indiqué, sur une échelle de 1 à 10, une réponse de « 8 » qualifiant leur relation avec l'arrondissement. On voit tout de même que les réponses sont partagées entre 5 et 7, puis entre 9 et 10. De plus, 12% des participants-es ont indiqué que cela ne s'appliquait pas.

46) Comment qualifieriez-vous votre relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es?

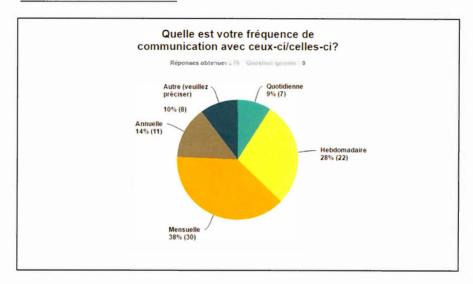
Figure A1.28 Relation avec les autres citoyens-nes impliqués-es au sein des comités de ruelles vertes



56% des personnes ont qualifié leur relation avec les autres membres impliqués comme « bonne » et 36% « excellente ». Très peu d'entre eux-elles ont mentionné avoir une relation «moyenne» (4%) ou « nulle » (4%).

47) Quelle est votre fréquence de communication avec ceux-ci/celles-ci?

Figure A1.29 Communication entre les participants-es des divers comités de ruelles vertes



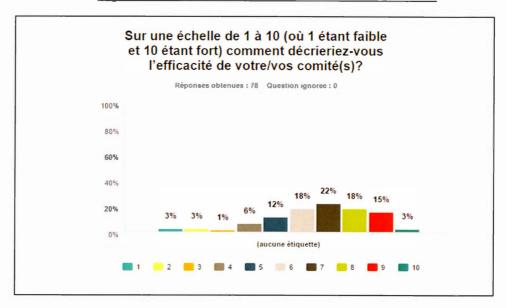
Une majorité des comités de ruelles aurait une fréquence de communication entre eux de manière mensuelle (38%). Aussi, 28% auraient une fréquence de communication hebdomadaire, 14% annuelle, 9% quotidienne et 10% autre. Pour la catégorie « autre », voici les réponses obtenues :

- Saisonnier (très peu l'hiver, beaucoup l'été)
- Quotidienne à mensuelle

g) État actuel et pistes de solution

48) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment décrieriez-vous l'efficacité de votre/vos comité(s)?

Figure A1.30 Efficacité des comités de ruelles vertes



Il est possible de constater des résultats partagés entre 5 et 9. Très peu de répondantses ont indiqué une efficacité inférieure à 5 et très peu ont indiqué une efficacité de 10. La majorité des réponses se situent entre 6 et 8 donc, en moyenne 7.

- 49) Décrivez en quelques lignes les améliorations que vous trouveriez pertinentes à apporter pour contribuer à une meilleure efficacité de votre/vos comité(s).
- Que les responsabilités soient mieux partagées
- Avoir une liste des coordonnées des membres et des voisins
- Avoir plus de temps pour s'impliquer et organiser des activités
- Avoir une meilleure implication citoyenne
- Avoir plus de rencontres informelles
- Faire une rotation des rôles
- Avoir une deuxième phase, car tous les comités sont très actifs durant la première année et peu dans les années qui suivent
- Avoir un budget
- Bloquer la circulation automobile
- Élaborer des projets de ruelles blanches
- Plus d'implication et plus de voisins impliqués
- Élaborer une communication entre ruelles vertes
- Partage d'information et de matériel entre ruelles vertes
- Meilleure plateforme technologique et bien l'alimenter
- Activités qui rejoignent chaque tranche d'âges
- Plus d'aide de l'Écoquartier et de l'arrondissement
- Avoir une rencontre en mai pour le début de la saison

50) Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment décrieriez-vous l'efficacité de la mobilisation de votre/vos comité(s) (recrutement de membres, mobilisation citoyenne à des activités/tâches/corvées)?

Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort) comment décrieriez-vous l'efficacité de la mobilisation de votre/vos comité(s) (recrutement de membres, mobilisation citoyenne à des activités/tâches/corvées,etc.)?

Réponses obtenues : 78 Question ignorée | 11 | 100% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% | 17% |

Figure A1.31 Mobilisation des membres des comités de ruelles vertes

Une majorité de répondants-es ont quantifié leur efficacité de mobilisation entre 5 (21%) et 6 (21%). De plus, 17% des personnes ont indiqué un 8 comme efficacité, 6% une 9 et 4% un 10. Aussi, 6% ont répondu un 1, 6% un 2, 6% un 3 et 8% un 4.

- 51) Comment pourrait-on, selon vous, améliorer la mobilisation citoyenne au sein de votre arrondissement et, du coup, améliorer la pérennité des ruelles vertes?
- Organiser plus d'activités dans les ruelles
- Mieux informer les gens sur les ruelles vertes
- Encourager les initiatives vertes
- Faire la promotion des ruelles
- Faire une assemblée annuelle
- Voter les membres des comités de ruelles
- Sentir que l'arrondissement veut s'impliquer (pas seulement utiliser le projet à des fins politiques)
- Lier les comités de ruelles à des organismes communautaires ou institutionnels
- Faire des activités pour tous les âges
- Conférences sur des sujets environnementaux et/ou sociaux
- Réalisation de micro-projets
- Fiches descriptives des ruelles et disponibles pour les autres ruelles
- Meilleur accès à l'information et au matériel
- Point de chute/d'échange/de rencontre permanents
- Améliorer les réseaux sociaux des ruelles
- Groupes de discussion centralisés à l'Écoquartier
- Plus de publicité
- Budget pour des améliorations continuelles (gens doivent sentir que le projet est évolutif et non terminé)
- Concours de ruelles avec prix
- Que l'Écoquartier et l'arrondissement soutiennent plus les comités dans les problèmes, notamment concernant les problèmes de déchets et la propreté des ruelles en général
- Faire du porte-à-porte
- Mieux encadrer les responsables des ruelles vertes de l'Écoquartier
- Convaincre l'arrondissement de l'importance de fermer les ruelles
- Réussir à impliquer plus de locataires; améliorer le sentiment d'appartenance de ceux-ci.

52) Souhaiteriez-vous pouvoir vous impliquer davantage dans le/les comité(s)?

33% des gens ont répondu vouloir s'impliquer davantage, 46% ont répondu non et 17% des gens ne savent pas.

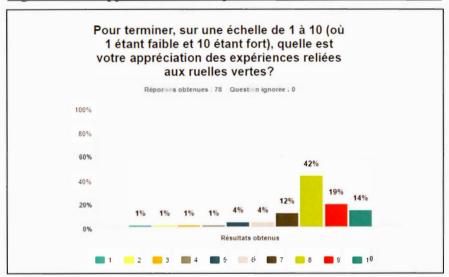
Pour ce qui est de l'explication des réponses :

- Les gens n'ont pas plus de temps à donner
- Les gens ont mentionné vouloir s'impliquer davantage à condition que les autres membres s'impliquent aussi
- Les gens s'impliqueraient davantage s'ils avaient plus de soutien financier et matériel
- 53) Quelles sont les plus grandes contraintes auxquelles vous et votre/vos comité(s) de ruelles faites face (ou avez fait face)?
- Lignes électriques causant certaines obstructions (ex : arbres)
- Automobiles
- Déchets : ruelle prise comme une poubelle
- Long délai pour l'excavation
- Opposition de certains-nes voisins-nes
- Manque d'implication et d'efficacité de la ville
- Manque de temps
- Manque de financement
- Manque de communication
- Faible participation citoyenne/faible mobilisation
- Conflits entre certains membres
- Manque de persévérance des membres
- Désintérêt des membres à long terme
- Manque d'implication de l'Écoquartier
- Délai important pour la livraison des bacs
- Déménagements des membres
- Locataires qui changent régulièrement
- Vieillissement de la population

- 54) Quelles solutions, selon vous, pourraient être envisagées pour répondre à ces contraintes?
- Plus d'activités/événements dans les ruelles
- Encourager les initiatives vertes
- Mettre des pancartes pour ralentir la circulation
- Interdire aux camions/machineries lourdes de stationner dans les ruelles
- Mettre plus de végétaux
- Faire pression sur l'arrondissement
- Accorder des budgets aux comités
- Plus de participation des membres et des voisins-nes
- Simplifier les démarches pour obtenir une ruelle et pour les bonifications
- Faire plus de rencontres stimulantes sur des sujets variés
- Mettre en place des sous-comités ayant différentes tâches
- Faire du porte-à-porte
- Trouver des moyens pour apaiser la circulation automobile
- Mieux informer les citoyens-nes
- Avoir des gens de différentes tranches d'âges sur le comité
- Établir un modèle/plan de recrutement
- Embaucher des personnes responsables des comités de ruelles à la SODER
- Mettre en place des projets d'autofinancement
- Avoir des commanditaires
- Amendes concernant les dépôts de déchets
- Que les ruelles vertes fassent partie d'un budget à la mairie
- Meilleure gestion de l'Écoquartier
- Plus de promotion
- Fermer les ruelles, du moins en été

55) Pour terminer, sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort), quelle est votre appréciation des expériences reliées aux ruelles vertes?

Figure A1.32 Appréciation des expériences reliées aux ruelles vertes



En moyenne, les personnes impliquées au sein des comités de ruelles vertes ont une appréciation générale des expériences de 8 sur 10.

APPENDICE A

QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

a) Profil sociodémographique

- 1- Quel est votre sexe?
- 2- Quel est votre âge?
- 3- Quel est votre lieu de naissance?
- 4- Depuis combien d'années vivez-vous dans le quartier?
- 5- Êtes-vous locataire ou propriétaire?

b) Implication

- 6- Quel est le temps d'implication nécessaire à l'implication dans un comité de ruelle verte?
- 7- Quel est votre temps d'implication disponible à l'implication dans un comité de ruelle verte?
- 8- Quels sont vos motifs d'implication (social, environnemental, politique, sécuritaire, loisir, autres)?

c) Perception

- 9- Décrivez, pour vous, qu'est-ce que les comités de ruelles vertes représentent.
- 10- Quel est votre rôle au sein du comité de ruelle?
- 11- Sur une échelle de 1 à 10 (où 1 étant faible et 10 étant fort), comment qualifieriez-vous votre intérêt pour le sujet?
- 12-Diriez-vous que vous connaissez bien le territoire?
- 13- Quelle est votre perception de la mobilisation citoyenne par rapport aux comités de ruelles vertes?

d) Participation

- 14- Quels sont les acteurs impliqués et quel est leur rôle?
- 15-Comme décrieriez-vous leur participation?
- 16-Quelles sont les actions mises en place par l'Écoquartier?
- 17- Ces actions sont-elles efficaces? (exemple : réunions de quartier)
- 18- Quelles sont les activités offertes par l'Écoquartier?
- 19- À quelle fréquence sont-elles offertes?
- 20- Participez-vous à ces activités?

e) Mobilisation

- 21- Comment décrieriez-vous le recrutement mis en place?
- 22-Quelles sont les méthodes élaborées pour recruter les citoyens-nes de l'arrondissement?
- 23- Qu'en est-il de leur efficacité?

f) Conflits/Problèmes rencontrés

- 24-Quels sont les problèmes auxquels vous avez été confrontés ou auxquels vous êtes présentement confrontés?
- 25- Comment décrieriez-vous votre relation avec les autres citoyens-nes impliqués, avec l'Écoquartier et l'arrondissement?
- 26-Quel est votre degré d'appréciation de ces relations?
- 27- À quelle fréquence rencontrez-vous les autres acteurs impliqués?
- 28-Diriez-vous qu'il y a des conflits entre les divers acteurs impliqués? Si oui, de quelle nature sont-ils?

e) Autonomisation/Pérennité

- 29-Quels sont vos besoins?
- 30- En tant que citoyen-ne impliqué-e, à quels types de ressources avez-vous accès? (information, financement)
- 31- Y a-t-il des ressources auxquelles vous aimeriez avoir accès?
- 32-Quelles actions/dispositifs devraient être mises en place pour une meilleure efficacité des comités de ruelles vertes, actions qui pourraient mener à une éventuelle autonomie de ces comités?

- 33- Quel type de soutien pourrait être offert pour encourager et pérenniser la mobilisation des citoyens-nes engagés-es?
 34- Quels types de projets voudriez-vous réaliser ou quels types de projets
- trouveriez-vous pertinent de mettre en place?

APPENDICE B

QUESTIONNAIRE DES FOCUS GROUPS

a) Facteurs de réussite et d'échec

1- Identifier, selon vous, quels sont les facteurs de réussite ainsi que les facteurs d'échec (les problèmes rencontrés) des comités de ruelles vertes ?

b) Mobilisation citoyenne

- 2- Quels sont les défis de la mobilisation citoyenne?
- 3- Quels moyens pourrait-on mettre en place pour accompagner les citoyens-nes dans leur démarche d'implication?

c) Pouvoir effectif

4- Que pourriez-vous dire sur la question du pouvoir effectif? Quels acteurs sont présents et quel est leur pouvoir/rôle décisionnel et effectif? (sources de financement, réglementation municipale?)

d) Autonomisation/Pérennité

- 5- Comment voyez-vous la pérennisation/autonomisation des comités de ruelles vertes?
- 6- Quel type de soutien pourrait être offert pour encourager et pérenniser la mobilisation des citoyens-nes engagés-es?
- 7- Quels outils pourraient être élaborés pour permettre cette pérennisation/autonomisation?

- 8- Quels types de projets voudriez-vous réaliser ou quels types de projets trouveriez-vous pertinents de mettre en place?
- 9- Au final, quelles sont les futures actions à entreprendre concernant la mobilisation, l'autonomisation, voire la pérennisation des comités de ruelles vertes?

BIBLIOGRAPHIE

- Arnstein, S. (1969). A ladder of citizen participation. *AIP Journal*, vol 35, n⁰4, p.216-224.
- Bédard, M. (2015). Séminaire de méthodologie, GEO8011. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie.
- Besançenot, F. (2009) Territoire et développement durable-Diagnostic, *Entreprises et management*. [En ligne]. (http://developpementdurable.revues.org/8909). Page consultée le 27 novembre 2014.
- Burlington Green Environmental Association (2016). *Community Groups*. [En ligne]. (http://www.burlingtongreen.org/comunity-groups). Page consultée le 6 décembre 2016.
- Calenge, C. (1997) De la nature de la ville, Les annales de la recherche urbaine, vol 74, n⁰12, p.12-19.
- Cardebat, J-M et Uzunidis, D. (dir) (2012) Territoire vert : entreprises, institutions, innovations. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Chevrier, E.I. et Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier, *Nouvelles pratiques sociales*, vol 26, n⁰1, p.67-83.
- Clément, V. (2004). Le développement durable : un concept géographique? *Géoconfluences*, [En ligne]. (http://geoconfluences.ens lyon.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient.htm). Page consultée le 27 novembre 2014.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (2005). *Notre* avenir à tous. Éditions LAMBDA alternatives. [1988]
- Deutsch, K. Oberschall, A. Snyder, G. et Tilly, C. (2011). Mobilisation, in Ferréol et al. Dictionnaire de sociologie, 4^e éd., Paris: Armand Colin, [s.p.].
- Écoquartier RPP (2014a). *Verdissement*. [En ligne]. (http://www.ecoquartierrpp.org/verdissement/_). Page consultée le 3 décembre 2014.

- Écoquartier RPP (2014b). Les ruelles vertes. [En ligne]. (http://www.ecoquartier rpp.org/wp content/uploads/Ruelles-vertes.pdf). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Écoquartier RPP (2017). À propos. [En ligne]. (http://www.ecoquartierrpp.org/equipe/). Page consultée le 16 février 2017.
- Felli, R. (2008). Les deux âmes de l'écologie : une critique du développement durable. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Féré, C. (2009). Villes rêvées, villes durables? *Géocarrefour*, [En ligne]. (http://geocarrefour.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/7478). Page consultée le 27 novembre 2014.
- Gagnon, C. (2008). Le développement durable, un nouveau paradigme scientifique?, in Massicotte, G. (dir), *Sciences du territoire*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.335-368.
- Hawkins, C. et Wang, X. (2012) Sustainable development governance: citizen participation and support networks in local sustainability initiatives, *Public Works Management and Policy*, vol 17, n⁰1, p.7-29.
- Hillier, J., Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, *Géographie*, *économie*, *société*, vol 2, n⁰6, p.129-152.
- Howard, J. et Wheeler, J. (2015) What community development and citizen participation should contribute to the new global framework for sustainable development, *Community Development Journal*, vol 50, n⁰4, p.552-570.
- Institut national de santé publique du Québec- Québec (2009) Mesures de luttes aux îlots de chaleur urbains. [En ligne], (https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresIlotsChaleur.pdf). Québec. Page consultée le 27 novembre 2014.
- Jégou, A. (2007). Les géographes français face au développement durable, L'information géographique, vol 3, n⁰71, p.6-18.
- Juillet, L. et Andrew, C. (1999) Développement durable et nouveaux modes de gouvernance locale : le cas de la Ville d'Ottawa, *Économie et Solidarités*, vol. 30, n⁰2, p.75-93.

- Kolosy, K. (2007) Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, économique et la mobilisation sociale. Horizon local. [En ligne]. (http://w.w.w. globenet.org/horizonlocal). Page consultée le 5 décembre 2014.
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire, *Approches territoriale du Développement Durable*, [En ligne]. (http://developpementdurable.revues.org/774). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Long, N. et Tonini, B. (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers, *Natures et métropoles*, vol 12, n⁰2, p.2-19.
- Menozzi, M-J. (dir.) (2014). Les jardins dans la ville entre nature et culture. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Société d'écologie humaine.
- Montréal, Sommet de Montréal. (2002). Le développement local. [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DO UMENTS/Developpement_local.pdf). Page consultée le 10 février 2015.
- Montréal statistiques-Montréal (2014).en Profil sociodémographique: arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDI UMENTS/PROFIL SOCIODEMO ROSEMONT.PDF). Page consultée le 10 février 2017.
- Moulaert, F. (2000). Globalisation and integrated area development in European cities. Oxford: Oxford University Press.
- Office de la langue française (2003). *Autonomisation*, [En ligne]. (http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1298948). Page consultée le 20 février 2015.
- Organisation des Nations Unies (2012). Relever le défi de l'urbanisation durable. [En ligne]. (http://unchronicle.un.org/fr/article/relever-le-d-fi-de-l-urbanisation durable/). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Organisation des Nations Unies (2014). Agir sur les changements climatiques. [En ligne]. (http://www.un.org/fr/climatechange/). Page consultée le 3 décembre 2014.

- Organisation des Nations Unies (2016) Objectifs du millénaire pour le développement et l'après 2015. [En ligne]. (http://www.un.org/fr/millenniumgoals/). Page consultée le 2 décembre 2016.
- Panet-Raymond, J. (2008). La participation citoyenne : quelques définitions. Québec, INSPQ.
- PeopleForBikes (2016). Green Lane Project. [En ligne]. (http://www.peopleforbikes.org/greenlane-project). Page consultée le 2 décembre 2016.
- Pudup, M.B. (2008). It takes a garden: cultivating citizen-subjects in organized garden projects, *Geoforum*, vol 39, n⁰3, p.1228-1240.
- Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2016. À propos de la rénovation cadastrale, [En ligne], Québec. (https://foncier.mern.gouv.qc.ca/Portail/citoyens/renovation-cadastrale/avant/a propos de-la-renovation-cadastrale/). Page consultée le 14 août 2016.
- Rey-Valette, H. et al. (2011). Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance en appui au développement durable des territoires. Montpellier : Université de Montpellier.
- Rey-Valette, H. et al. (2014). Comment analyser la gouvernance territoriale, Géographie, économie et société, vol 1, nº16, p.65-89.
- Robert, M. (2014). Chronique Montréalité no14- Brève histoire des ruelles de Montréal, Archives Montréal, [En ligne]. (http://archivesdemontreal.com/2014/10/06/chronique montrealite-no-15 breve histoire-des-ruelles-de-montreal/). Page consultée le 28 septembre 2016.
- Roussopoulos, D. (1994) L'écologie politique. Montréal : Écosociété.
- Simard, J.F. et Chiasson, G. (2008). La gouvernance territoriale : un nouveau regard sur le développement, *Revue canadienne des sciences régionales*, vol XXXI, n⁰3, p.455-470.
- Sirois-Charron, S. (1991). Les ruelles à Montréal, une ressource à gérer, mémoire de maîtrise. Montréal: Université du Québec à Montréal, Département d'analyse et de gestion urbaines.

- Sustainable Forestry Initiative (2016). Citizen Forester Program. [En ligne]. (http://www.sfiprogram.org/community-conservation/conservation community partnerships-grant-program/active-grants1/greening-of-detroit citizen-forester-program/). Page consultée le 2 décembre 2016.
- The Laneway Project (2016). *Projects*. [En ligne]. (http://thelanewayproject.ca/projects/). Page consultée le 2 décembre 2016.
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, *Approches territoriales du Développement Durable*, [Enligne]. (http://developpementdurable.revues.org/1475). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Véron, J. (2006) *L'urbanisation du monde*. [En ligne]. (http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/l-urbanisation-du monde 9782707148919.htm). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Ville de Montréal : Rosemont-La Petite-Patrie. (2015). *Ruelles vertes*, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,114005570et_dad=por alschea=PORTAL). Page consultée le 6 octobre 2015.
- Wackermann, G. (2000). Géographie urbaine. Paris: ellipses Édition.
- Wackermann, G. (dir.) (2005). Ville et environnement. Paris : ellipses Édition.
- Westphal, L. (2003). Urban greening and social benefits: a study of empowerment outcomes, *Journal of Arboriculture*, vol 29, n⁰3, p.137-147.
- World Health Organization (2007). The world health report 2007 A safer future : global public health security in the 21st century, in *Québec en forme : Le concept de pérennité*, [En ligne]. (http://www.quebecenforme.org/media/184062/qef perennite.pdf). Page consultée le 2 mars 2015.